ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 15 AVRIL 2022 - 2,20 €

N°6914-6915

BORDEAUX
Orange lance le « 5G Lab »

GIRONDE
Cécile Despons, le nouveau visage de la CPME

TRIBUNE
L'incertitude dans les contrats d'affaires

PIERRE-YVES
COUILLEAU

BORDEAUX
LE PROCUREUR GÉNÉRAL FAIT LE POINT

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

SOMMAIRE

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëllie **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secretariat : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55

GIRONDE ACTU

4 **INTERVIEW**
Le procureur général fait le point

11 **ACTU / GIRONDE**
Orange lance le « 5G Lab »

12 **ACTU / GIRONDE**
Cécile Despons,
le nouveau visage de la CPME

15 **L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS**

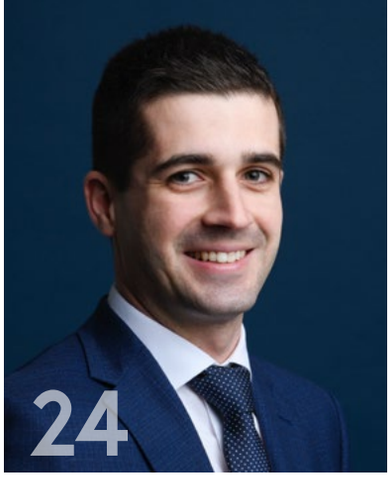

22 **LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE**
Clos Dubreuil Chardonnay 2020

24 **CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE**
Reconnaissance d'un enfant par un couple de femmes

28 **TRIBUNE**
L'incertitude dans les contrats d'affaires

RÉGION ACTU

32 **ECHOS EN RÉGION**

34 **DORDOGNE**
Grippe aviaire, une désolation

TENDANCES BUSINESS

36 **ÉCONOMIE**
Assurances, secteur en croissance

38 **TERRITOIRES**
Sport, qui va payer ?

40 **ÉCONOMIE**
La résilience de l'agriculture bio

CULTURE & SPECTACLES

42 **UN MOIS, UNE ŒUVRE**
Modèle pâle

44 **SORTIR EN GIRONDE**
Si Libourne m'était dessinée

46 **CINÉMA**
« Guy » Lutz en haut de l'affiche

49 **ANNONCES LÉGALES**
VENTES AU TRIBUNAL
APPELS D'OFFRES
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES
IMMOBILIER

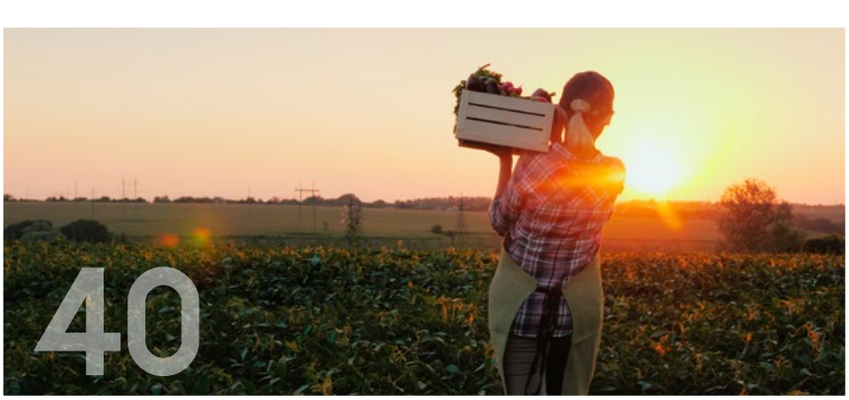

PIERRE-YVES COUILLEAU

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

LE PROCUREUR GÉNÉRAL FAIT LE POINT

Lutte contre les violences, en particulier intrafamiliales, application de la politique pénale dans un temps raisonné… Arrivé en juillet 2021, le Procureur Général près la cour d'appel de Bordeaux Pierre-Yves Couilleau nous détaille sa mission et ses priorités.

Par Nathalie VALLEZ

Échos Judiciaires Girondins : Vous êtes de retour à Bordeaux, une ville que vous connaissez bien…

Pierre-Yves Couilleau : « C'est un retour sur le lieu de mes études. Je suis un enfant du Bassin d'Arcachon. Mon père était pilote de chasse à Cazaux, ma mère y était institutrice. J'ai fait mon droit à Bordeaux, je venais chercher mes polycopiés à la librairie Montaigne, et je regardais ce bâtiment, dont je m'étais dit que je franchirai les portes lorsque j'aurai le concours de la magistrature, ce que j'ai fait. J'ai commencé ma carrière en tant que substitut, d'abord à Limoges, ensuite à Bordeaux. »

EJG : Magistrat, c'est une vocation ?

P.-Y. C. : « La version initiale s'originait dans un rêve d'enfant, je pensais que le droit devait primer sur la force, c'est l'idée que je me faisais de la justice. Après l'introspection s'en est mêlée, c'était aussi une manière de prendre l'ascenseur social, c'est un des moteurs de la vie. Après le concours, j'ai choisi la fonction de magistrat du ministère public, du parquet. Je voulais faire ça parce que j'avais en mentors des magistrats du parquet, qui symbolisaient une dynamique, la vie. Je n'ai occupé que cette fonction. Monomaniaque ! »

EJG : Quelles sont les spécificités de la juridiction de Bordeaux ?

P.-Y. C. : « C'est une juridiction très attractive, le taux de vacance de poste y est plus réduit qu'ailleurs. J'ai la responsabilité d'une région judiciaire englobant la Gironde, la Dordogne et la Charente, comptant 5 tribunaux judiciaires : Bordeaux, Libourne, Angoulême, Périgueux et Bergerac. Je suis le supérieur hiérarchique des procureurs de la République, tout en sachant que s'ils me doivent des

« J'ai trouvé à Bordeaux **une montée significative des faits violents**, spécifiquement des **violences intrafamiliales** »

ooo

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
CHIFFRES 2021

85 magistrats du siège

30 magistrats du parquet

Besoin de magistrats au siège : 47

Besoin de magistrats au parquet : 13

13 magistrats à titre temporaire

Activité civile : 20 680 affaires nouvelles (- 9,1 % par rapport à 2019)

16 478 affaires en cours (- 16,8 %)

Activité pénale : 120 179 plaintes et PV (+ 18,3 %)

105 516 affaires traitées (+ 13,6 %)

Taux de réponse pénale : 89,8 % (- 5,9 points)

comptes, ils ont tout de même une autonomie fonctionnelle. Mais le code de procédure pénale me donne le pouvoir de leur poser des questions, de les orienter dans certaines conditions précises et d'harmoniser leur action.
C'est un ressort attractif, mais j'observe quand même que les problématiques ont un peu changé de nature et que l'image de ville et de juridiction faisant figure de belle endormie a bien changé. Et j'ai retrouvé ici des problématiques rencontrées ailleurs, notamment une montée significative des faits violents, et spécifiquement des violences intrafamiliales. Le ressort a été marqué juste avant et au moment de mon arrivée par des affaires retentissantes par leur horreur. »

EJG : Ces violences ont explosé en raison du confinement ou parce que les victimes portent davantage plainte ?

P.-Y. C. : « C'est difficile de répondre à cette question. L'an dernier, on a compté dans l'ensemble du ressort de la cour d'appel, 5 561 faits de violences au sens large. Par rapport à 2020, l'année du confinement, on est à + 29 % d'affaires portées à notre connaissance. On peut lire les choses de plusieurs façons. La plus négative, c'est de dire que ce contentieux augmente. Ce qui est un constat que j'ai fait dans d'autres ressorts. On peut dire aussi que comme la justice, à l'instar de la société, a pris de plus en plus conscience de ce fléau, les victimes hésitent de moins en moins à déposer plainte. Donc de là à dire que cette augmentation soit une augmentation corrélative des faits, ce n'est pas sûr, c'est peut-être aussi un recul de ce qu'on appelle le chiffre noir. C'est-à-dire N victimes sur 10 déposent plainte. Nous devons lutter contre ces violences et contre la récidive. »

EJG : Vous êtes partie prenante dans cette lutte…

P.-Y. C. : « Oui le parquet et la justice interviennent énormément en développant le téléphone grand

© Shutterstock

danger remis dans certaines conditions et le bracelet anti-rapprochement destiné à éviter tout rapprochement physique. La justice est totalement intégrée à ces dispositifs dont elle a la responsabilité de décider l'utilisation. Cela fait partie de la politique pénale. »

EJG : Vous avez d'autres priorités ?

P.-Y. C. : « Les violences sous toutes leurs formes : la violence routière, ceux qui n'obtempèrent pas aux contrôles de police, les vols avec violence… Un thème reste d'actualité c'est la délinquance organisée ; Bordeaux abrite une des 8 JIRS (Juridiction Interrégionale Spécialisée) en France contre la délinquance de spectre haut : trafic des stupéfiants, d'armes, traite des êtres humains en bande organisée, etc. Il y a 8 juridictions en France : Paris, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Rennes, Fort-de-France et Bordeaux ! Elle a une compétence élargie qui englobe Toulouse, Limoges, Agen et Pau.

« Il y a **142 dossiers** en cours de **crime organisé** ou de **délinquance économique et financière** »

En ce moment, il y a 142 dossiers en cours de crime organisé ou de délinquance économique et financière (réseaux d'escrocs par Internet, réseaux de blanchiment d'argent sale…). Il y en a une autre qui monte, ce sont les atteintes à l'environnement. L'environnement au sens large : trafic d'espèce animale, pollution de rivières, trafic de déchets…. Le Tribunal Judicaire de Bordeaux abrite un pôle régional de l'environnement depuis l'an dernier. On espère que l'organe va créer la fonction. »

EJG : Où en est-on du problème des MNA ?

P.-Y. C. : « C'est toujours un problème, mais c'est une action insti-

○○○

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

tutionnelle qui a été conduite par la police et la justice, une action qui a porté ses fruits d'une manière très importante. Il y a 1 an, on répertoriait 600 MNA sur la métropole, aujourd'hui, on en compterait une centaine. C'est typiquement une action de travail en interministérialité, entre l'Intérieur et la Justice, qui a porté ses fruits. Je n'y suis pour rien, c'est le travail de la police bordelaise, du parquet de Bordeaux et de la juridiction bordelaise qui a entraîné ce résultat. Ils ont créé une brigade spéciale, ils sont allés chercher des renseignements en Espagne, au Maroc, etc. pour tracer les itinéraires et ça a produit ses résultats. Ça a permis de démontrer qu'une partie n'était pas des mineurs, donc éligibles à des sanctions pénales, et puis le départ des autres. »

EJG : Votre rôle est d'appliquer la politique pénale…

P.-Y. C. : « Elle est d'émanation gouvernementale, moi je dois la décliner au niveau de la cour d'appel et imprimer le sens que je veux donner aux procureurs de la République. C'est une marque forte de mon parcours. J'ai noté que la Justice entretenait des rapports compliqués avec le temps qui passe et que la portée de son action était limitée. Je veux vraiment impulser des méthodes pour travailler dans un temps maîtrisé, c'est compliqué, et je veux faire que la portée de la justice soit la plus forte et la plus lointaine possible. Pour plusieurs raisons : c'est un facteur fort de paix sociale, c'est une mission symbolique majeure dans un état de droit, et je veux que les peines prononcées soient exécutées dans des délais compatibles avec la compréhension des décisions. J'ai toujours pensé que la plus motivée, la mieux écrite des décisions, appliquée trop tard est une mauvaise décision. »

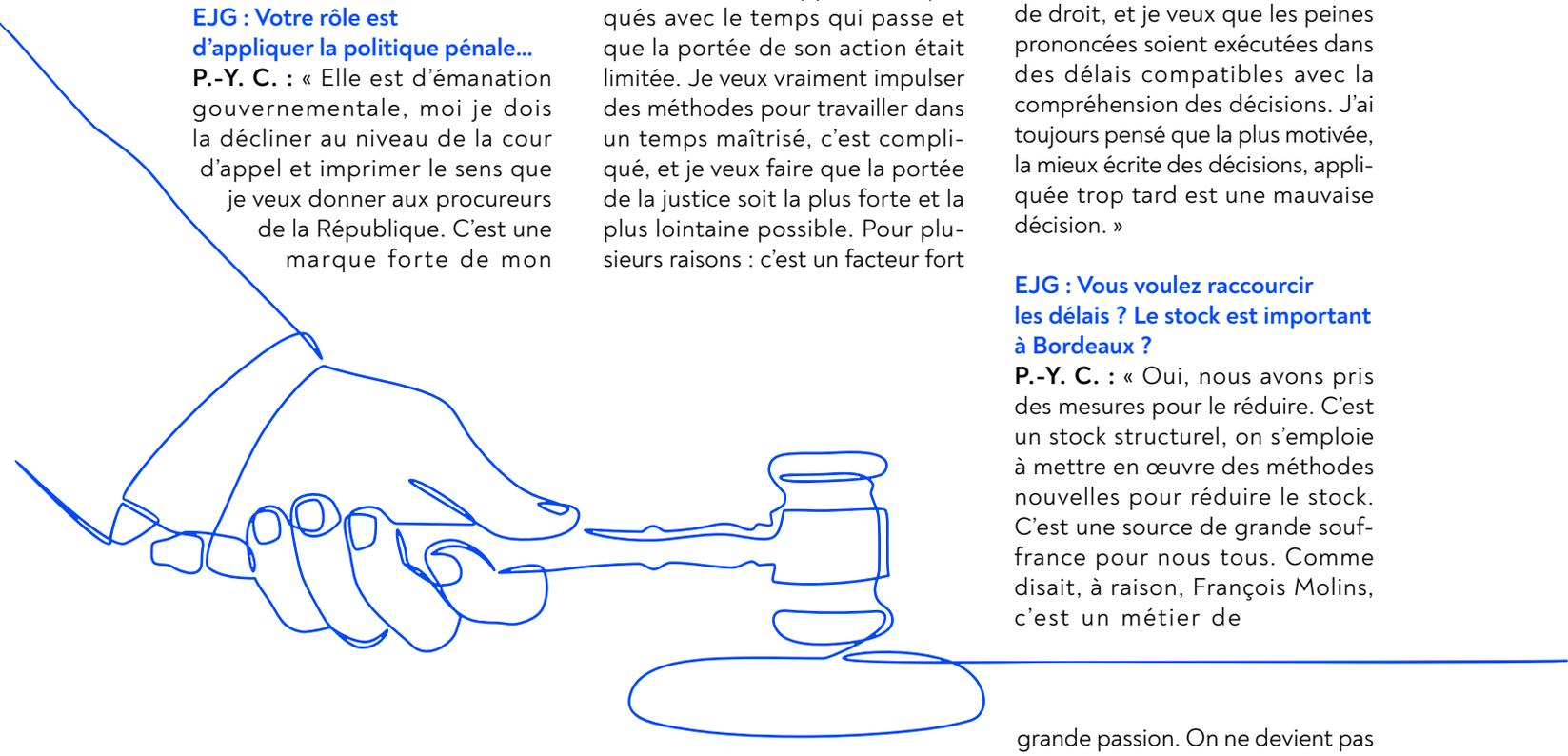

EJG : Vous voulez raccourcir les délais ? Le stock est important à Bordeaux ?

P.-Y. C. : « Oui, nous avons pris des mesures pour le réduire. C'est un stock structurel, on s'emploie à mettre en œuvre des méthodes nouvelles pour réduire le stock. C'est une source de grande souffrance pour nous tous. Comme disait, à raison, François Molins, c'est un métier de grande passion. On ne devient pas magistrat par hasard. Les magistrats souffrent de ne pas pouvoir exercer leur mission de manière optimale. Il y a le manque de moyens, c'est dans le débat public, mais ma conviction très ancienne, c'est qu'il y a aussi des choses qui dépendent de nous, qui ne sont

« Il y a 1 an, on répertoriait **600 MNA sur la métropole**, il n'en reste qu'une centaine »

pas liées à nos moyens mais aux imperfections de méthodes, à l'amélioration de nos méthodes. »

EJG : Quelles sont ces nouvelles méthodes ?

P.-Y. C. : « Il y a 120 000 procédures par an – c'est beaucoup – pour 31 magistrats, et ça tombe sans arrêt. Je ne veux pas subir les encombrements des autres, l'idée c'est d'aller en amont, et de travailler sur le traitement sur site, d'aller chercher l'information à la source, prioriser les procédures. Nous devons traiter de manière différenciée les procédures, en collaboration avec la police. On travaille sur des modalités de comparution devant le juge qui doivent être différentes. Le procureur est là pour que la parole du juge soit une parole d'or. On a inventé des alternatives à la poursuite : stage de responsabilité parentale, stage de lutte contre les atteintes à l'environnement, stage sanitaire pour les restaurateurs… Pour mieux maîtriser le temps et la réponse. On n'est pas en train de dormir. On est une administration qui palpite. C'est ce que donne le métier de parquetier. »

« Nous mettons en œuvre des **méthodes nouvelles** pour **réduire le stock qui est structurel** »

EJG : Quels sont vos besoins financiers ?

P.-Y. C. : « On a été questionnés par la Chancellerie dans le cadre du plan quinquennal à construire sur nos besoins en effectifs. C'est compliqué à plusieurs titres. On a besoin de plus de profs, plus d'armes pour l'armée, plus de médecins, et maintenant de magistrats ! Je suis procureur général mais aussi citoyen. On comprend bien qu'on est dans une problématique au long terme, qui ne va pas être résolue d'un coup de baguette magique. Donc qu'est-ce qu'on va prioriser ? On fait remonter loyalement nos besoins. On fait du comparatif : une étude la CEPEJ (Commission européenne pour l'efficacité de la Justice) étudie le nombre de magistrats du Parquet pour 100 000 habitants. La médiane c'est 11,2 magistrats pour le Conseil de l'Europe, en France elle est de 3, et seulement 2 à la Cour de Bordeaux. Avec cette petite particularité que les procureurs français ont le périmètre d'intervention le plus étendu, et nous sommes les procureurs qui avons le plus de pouvoir. Notre demande c'est de raisonnablement monter en gamme pour pouvoir être moins contraints et étreints que nous le sommes. C'est un des thèmes mis en avant par les États Généraux de la Justice lancé par le président de la République sur la demande de François Molins et Chantal Arens. Ici, nous sommes 64 (parquet + parquet général) nous demandons pour le ministère public 35 magistrats de plus dans un premier temps, à l'instar des autres ressorts. Et après, on montera graduellement pour arriver à 6 magistrats pour 100 000. On nous accuse de corporatisme. Mais nous on veut rendre une justice de qualité et améliorer notre

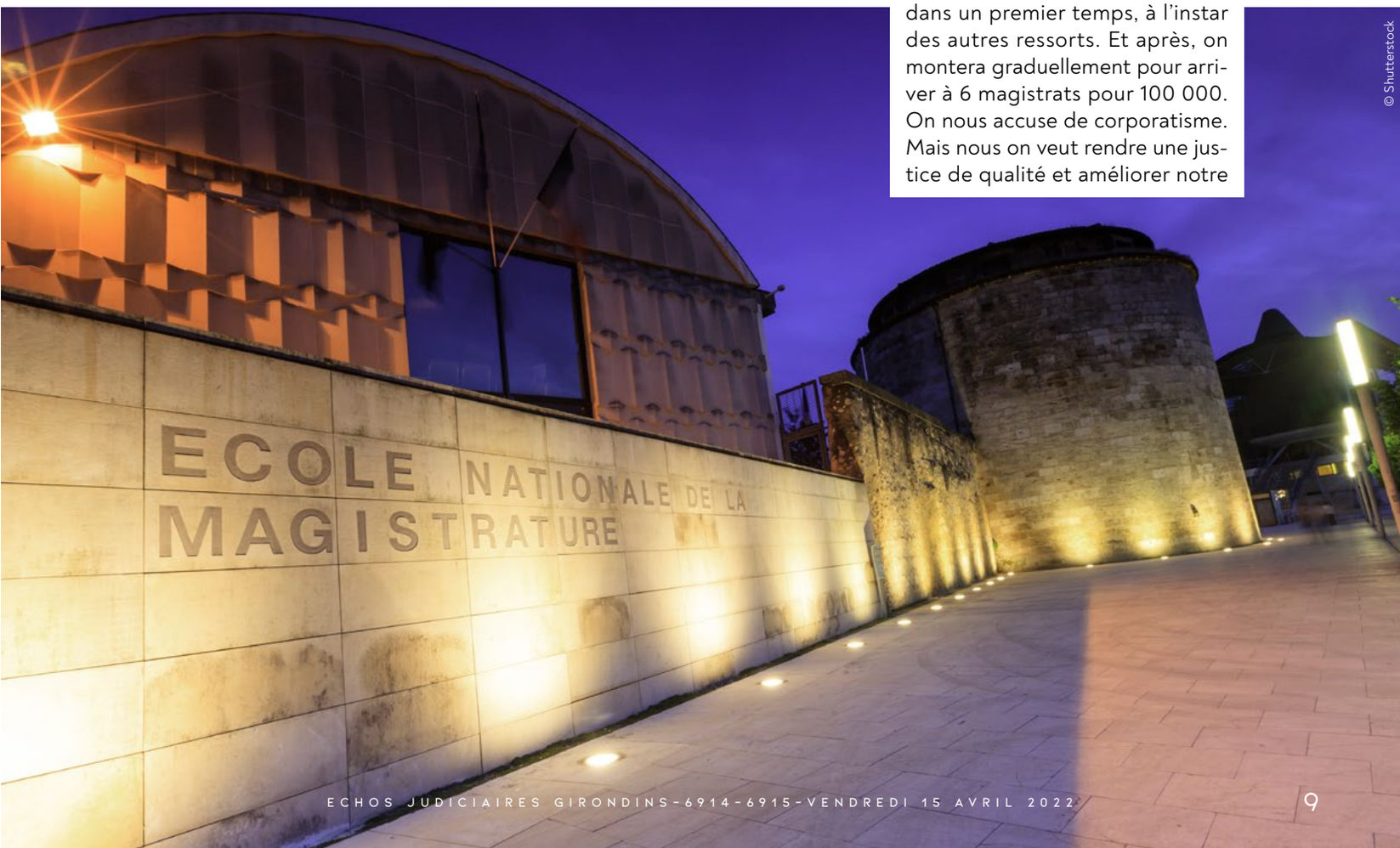

© Shutterstock

« Nous demandons pour le ministère public 35 magistrats de plus dans un premier temps »

capacité de réponse. On est habitués à être structurellement contestés. Si on veut être aimé, il ne faut pas faire ce métier. Nous sommes dans l'écoute, dans la vraie vie. Dans les sondages, si les justiciables se méfient de l'institution, la personne du magistrat leur inspire plutôt confiance. Quand les gens travaillent avec nous, par exemple aux Assises, ils ont une bonne image. »

EJG : Votre prédécesseur notait une densification et une complexification du travail des parquets, c'est aussi votre cas ?

P.-Y. C. : « Je ne vois pas les choses sous cet angle. C'est vrai qu'il y a un amoncellement de priorités : violences conjugales, crime organisé, environnement, escroquerie, etc. inflation législative permanente, tout cela je le partage. Mais pour moi il y a une priorité qui est la clé de voute, c'est notre capacité à améliorer le facteur temps et notre crédibilité. »

EJG : Quelle serait votre journée type ?

P.-Y. C. : « Elle commence assez tôt, à 7 heures, pour répondre à mes mails car je suis écrasé de mails ! ensuite, j'enchaîne les réunions, en interne avec les magistrats du Parquet général, avec les procureurs de la République, avec la directrice de greffe sur la gestion de la cour, avec la directrice déléguée à l'administration judiciaire régionale sur la gestion de la cour et du BOP (Budget opérationnel de programme), ce sont des réunions incessantes, du coup, je fais moins de juridictionnel que quand j'étais procureur. J'ai aussi des interventions à l'ENM ou à l'extérieur, ainsi que des échanges avec mes pairs. Nous sommes 36 procureurs généraux en France. Les problématiques sont assez communes, l'empilement des réformes, les difficultés en matière informatique, le manque de personnel, nos greffes qui sont dans une situation difficile (vacance de postes, absentéisme, maladie, ils sont fatigués, craquent). On a aussi des spécificités : la juridiction de Bordeaux est une JIRS, c'est une cour de zone de défense ce qui nous donne une responsabilité particulière s'il advenait une crise, plus un budget opérationnel de programme (BOP). »

EJG : Recruter 35 magistrats en plus, ça signifie former davantage. Que pensez-vous de la formation à l'ENM ?

P.-Y. C. : « La prochaine promotion des auditeurs devrait accueillir 440 élèves. Le précédent record datait de 2016 avec 366 auditeurs. Ça pose des problèmes car l'école n'a pas été conçue pour accueillir autant de monde. Tous les magistrats passent par Bordeaux. Mais il y a d'autres modalités d'intégration, complémentaires, internes, recrutement sur titre (avocats, notaires, et même dentiste, danseuse…), donc dire que la magistrature est endogamique est injuste. Dans la dernière promotion, 42 % avaient exercé un métier avant (greffier, prof, etc.) on a un morpho-type mais il ne faut pas nous caricaturer. À l'ENM la formation est longue : 31 mois, donc il faudra un moment avant l'arrivée en juridiction. Le métier s'est énormément féminisé et les promotions comptent 70 % de filles. C'est un métier exaltant malgré les difficultés, un métier dense et riche, j'aimerais aussi que les jeunes hommes des facs de droit le sachent. »

EJG : Qu'avez-vous pensé de la « Tribune des 3 000 » qui a mobilisé de nombreux magistrats et greffiers ?

P.-Y. C. : « La Tribune a été un électrochoc, ça faisait longtemps qu'on savait qu'il y avait des problèmes, mais ça a été une prise de conscience. On a été entendus, mais ce sera sur le temps long. Il va falloir faire des choix, mais il est acquis que notre plainte n'est pas surjouée et correspond à un vrai besoin. C'est un métier palpitant, et je tiens à dire que si c'était à refaire, j'aimerais le refaire ! »

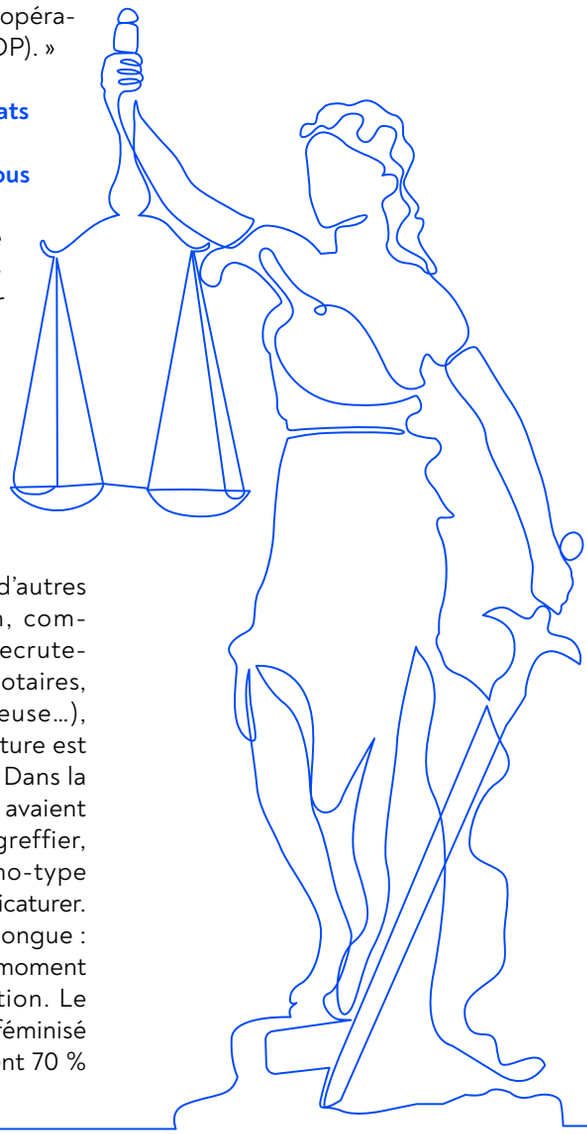

ORANGE LANCE LE « 5G LAB »

Orange vient de créer un nouvel espace : le « 5G Lab Bordeaux » à Eysines. Le but : accompagner les entreprises et leur présenter les services possibles grâce à la 5G.

Par Marie-Amélie HUSSON

FRANÇOIS **DUPONT** directeur de l'Agence Entreprises Orange Sud-Ouest

© D.R.

« Nous voulons accompagner les clients dans leur transformation digitale », déclare François Dupont, directeur de l'Agence Entreprises Orange Sud-Ouest. L'équipe d'Orange a en effet inauguré, le 7 avril dernier, le 5G Lab Bordeaux, à Eysines. Partant du constat que 72 % des entreprises déclarent attendre de leur opérateur un accompagnement sur la 5G pour tester, expérimenter et développer, afin d'en savoir plus sur cette technologie, ce nouvel espace propose de répondre à cette demande. Ce nouveau dispositif consiste à investiguer la capacité de la 5G à répondre aux exigences des entreprises, quels que soient leurs secteurs d'activités, en développant des cas d'utilisations clients.

LE 8E ESPACE EN FRANCE

Cette Newsroom a pour but de co-innover pour permettre l'émergence de nouveaux usages, codévelopper et booster de nouvelles offres sur le marché. Destiné aux collectivités locales et aux entreprises de la Nouvelle-Aquitaine, quelles que soient leur taille (startups, PME, grandes entreprises…), ce dispositif d'accompagnement est gratuit. Il permet aux entreprises de bénéficier de l'expertise d'Orange afin d'intégrer la 5G dans leur activité ou de développer de nouveaux services. 8e espace à ouvrir en France, il montre les services de la 5G en situation réelle. « C'est un levier majeur de productivité », explique François Dupont, directeur de l'Agence Entreprises Orange Sud-Ouest.

UN ROBOT MADE IN FRANCE

Pour l'occasion, Orange a proposé une démonstration de service possible avec diverses entreprises. Running Brains, basé à Mérignac, est le fabricant du premier robot autonome made in France, pensé pour la sécurité périmétrique et l'inspection des installations industrielles. L'entreprise fait partie du groupe Génération Robots créé en 2008 par Jérôme Laplace, leader de la robotique de service sur le marché européen. Cradle point, également basé à Mérignac, est un leader mondial des solutions Edge de réseaux sans fil 4G et 5G gérées dans le cloud. Avec la plateforme NetCloud et les routeurs mobiles de CradlePoint, ils assurent un WAN Edge sans fil généralisé, sécurisé et défini par un logiciel pour connecter les personnes, les lieux et objets, où qu'ils se trouvent.

Autre partenaire : la télémédecine augmentée avec HoloLens, qui est un concept unique au monde. L'application Nomadeec est disponible sur Microsoft HoloLens et ouvre une dimension nouvelle dans l'expérience du soin et de la télémédecine. Avec une interface holographique, et utilisable par geste et commandes vocales, la plateforme permet aux praticiens de se libérer totalement des écrans tactiles pour mieux se focaliser sur son patient, tout en conservant l'ensemble des bénéfices du numérique : traçabilité des paramètres vitaux, visio pour télé-expertise, télé consultation… Avec 200 sites de 4G à Bordeaux, Orange annonce que la moitié est déjà déployée en 5G.

CÉCILE **DESPONS**

Ex-gérante du restaurant étoilé *Le Gabriel* à Bordeaux, Cécile Despons codirige 2 structures : une entreprise de conseil et accompagnement en ingénierie relationnelle. Et Histoire de gourmandises, qui vient de se repositionner sur la distribution de café.

© D.R.

CÉCILE DESPONS
LE NOUVEAU VISAGE DE LA CPME

Élue le 17 mars à la présidence de l'organisation patronale des TPE-PME de Gironde, que son prédécesseur Philippe Loiseau a voulu rajeunir et féminiser, Cécile Despons se présente comme « une amoureuse des entreprises et des entrepreneurs ». Elle nous décrit les enjeux auxquels doivent faire face la CPME et ses adhérents. Rencontre.

Propos recueillis par Jennifer WUNSCH

Échos Judiciaires Girondins : Le nombre d'adhérents de la CPME Gironde a augmenté de plus de 80 % sur le mandat précédent. Comment l'expliquer, selon vous ?

Cécile Despons : « C'est le résultat d'un travail et d'un dynamisme insufflés par mon prédécesseur, Philippe Loiseau. D'une vision impliquant la solidarité, le partage, la proximité, et des valeurs sociales et environnementales auxquelles nous tenons. La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises représente plus de 90 % des entreprises en France. Son rôle est d'être le porte-parole de ces structures dont les patrons sont les actionnaires de leur capital, d'œuvrer pour leur bien-être, de les représenter auprès des institutions et de leur amener de la représentation dans les mandats patronaux. Avec Philippe Loiseau, la CPME a également apporté un soutien adapté aux entreprises face à la crise, sous la forme de webinaires notamment, mais aussi de la mise en relation avec les services de l'État…

EJG : Vous avez été élue à la présidence le 17 mars par le conseil d'administration. Quels sont vos projets pour la CPME ?

C. D. : « Je souhaite continuer à la faire évoluer, à la faire grossir sur l'ensemble du territoire de la Gironde, pour qu'elle soit représentative de tout le département, en lien avec les intercommunalités, les communautés de communes, les clubs d'entreprises, les chambres consulaires, les fédérations de branche… Mais je ne le ferai pas seule : j'incarne la CPME sur le plan de l'image en tant que présidente, mais nous sommes une équipe, un bureau avec plusieurs vice-présidents : Patrice Béal, Amina Ben Yelles, Bertrand Demier, Stéphane Loniewski, Frédéric Petit, Emmanuelle Rousseaux, Marjorie Schnell et Philippe Teissier. Nous allons travailler de concert, la collégialité est primordiale. »

EJG : Comment allez-vous soutenir les adhérents ?

C. D. : « Nous allons proposer aux entreprises qui en ont besoin du conseil (à travers la Commission conseil notamment), de l'écoute, du partage. Nous allons également nous attacher à accompagner les adhérents dans tous leurs projets de développement et de transition (digitale, sociale, environnementale…). Il y a une véritable mutation en cours avec la RSE, l'inclusion, qui fait vraiment avancer les choses.

« Le rôle de la CPME est d'être le porte-parole de ces structures dont les patrons sont les actionnaires de leur capital »

L'emploi et le recrutement sont aussi de grands enjeux dans le contexte actuel, avec près de 100 000 emplois à pourvoir sur la Gironde selon une enquête récente de Pôle Emploi. Les 3 dernières années ont rebattu les cartes : les gens cherchent à mettre du sens dans leur emploi. Résultat, tous les secteurs recherchent, et c'est la grande nouveauté aujourd'hui. Les difficultés à recruter ne sont pas liées qu'à la question du salaire. La mobilité dans le département ou le coût de l'énergie peuvent être des sujets. Nous devons tous les creuser. C'est pourquoi nous réunissons les organismes de l'État, les organismes de recrutement indépendants, pour savoir comment aider les entreprises et les fédérations métiers pour trouver des solutions afin que leurs besoins rencontrent la population. L'apprentissage, la formation, la transmission sont des points importants auxquels nous croyons beaucoup. »

EJG : Vous êtes également présidente région Nouvelle-Aquitaine de l'Association femmes cheffes d'entreprise (FCE) et élue à la CCI Bordeaux-Gironde et Nouvelle-Aquitaine. Qu'est-ce qui vous pousse à vous engager dans tous ces mandats ?

C. D. : « Je suis une amoureuse des entreprises et des entrepreneurs. Partager est très important pour mon équilibre. Le poids des responsabilités (morales, financières, humaines…) qu'on a à la tête d'une entreprise font que le sentiment de solitude existe, mais on peut se comprendre les uns les autres et ça fait du bien. Et puis pour moi, toutes ces missions sont intrinsèquement liées, elles nourrissent la réflexion sur chacune d'entre elles. Ce sont les différentes facettes d'un même engagement vis-à-vis du tissu économique et des entreprises qui m'entourent. En parallèle de tout cela, je suis en train de passer un diplôme de médiation professionnelle. La médiation est un enrichissement personnel qui change le regard sur de nombreuses situations et ouvre le champ des possibles. Et je compte bien, là encore, la mettre au service des entreprises. »

« L'emploi et le recrutement sont de grands enjeux dans le contexte actuel, avec près de 100 000 emplois à pourvoir en Gironde »

LA CPME GIRONDE EN CHIFFRES

700 entreprises adhérentes en 2022

22 % des adhérents ont 0 salarié

57 % ont moins de 10 salariés

20 % ont entre 10 et 100 salariés

2 % ont plus de 100 salariés

© Shutterstock

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

BORDEAUX
UN MODÈLE DE LIVRAISON ÉCOLOGIQUE ET ÉTHIQUE

Deux Bordelais ont créé un modèle de livraison « Écolo et éthique ». Jérémy Wick et Nicolas Chollen ont lancé Blackbird, leur propre application de repas à domicile à Bordeaux. L'entreprise est 100 % bordelaise et privilégie les enseignes locales. Lancé depuis environ un mois, elle compte 25 restaurants à la carte et tourne avec une vingtaine de livreur. 80 % du chiffre d'affaires revient à ces livreurs.

BORDEAUX
GOGUETTE : NOUVELLE MARQUE DE LINGERIE ABSORBANTE

Goguette lance une nouvelle marque de lingerie menstruelle, fabriquée à Bordeaux. La structure vient également de lancer sa campagne de financement participatif sur la plateforme Ulule. Créée par Adèle Archambeaud, la marque s'engage à produire localement, à favoriser un circuit d'upycling, à faciliter l'utilisation du produit, à répondre aux différents besoins des femmes, à respecter le corps et l'environnement, mais aussi à lutter contre la précarité menstruelle. Ces culottes menstruelles sont fabriquées et dessinées à Bordeaux, avec une majorité de tissus et matériaux composant qui sont fabriqués en France et labellisés Oeko-tex standard 100 et GOTS. Cela permet de garantir qu'il n'y a pas de substance nocive pour le corps, a annoncé la structure.

LE VERDON
IMPLANTATION DE LA FERME AQUACOLE PURE SALMON

C'est sur la zone industrialo-portuaire du Verdon-sur-Mer (Médoc), figurant sur la liste des « sites industriels clés en main » sélectionnés par le gouvernement, que Pure Salmon France a choisi d'implanter sa première ferme aquacole de saumon en France. Sa solution d'aquaculture durable, dédiée à l'élevage et à la transformation du saumon atlantique, veut « réduire l'empreinte carbone de l'industrie du saumon » en s'appuyant sur « une politique RSE ambitieuse respectueuse de l'environnement et du bien-être animal », assure Pure Salmon dans un communiqué. Le projet, situé au cœur du Grand port maritime de Bordeaux (GPMB), représente un investissement total de plus de 275 millions d'euros et devrait sortir de l'eau fin 2026. Il doit permettre de créer, à terme, 250 emplois directs en Gironde, répartis entre l'élevage, la transformation, les activités transverses et les fonctions support.

Sélection immobilière

Bureaux

BORDEAUX Métropole

INKOO
BORDEAUX EURATLANTIQUE
À LOUER

- 6 746 m² divisibles dès 1 500 m²
- Label BREEAM niveau Very Good
- Au pied du pont Simone Veil

Disponibilité : T1 2025

HUBBLE
MÉRIGNAC AÉROPARC
À LOUER

- 2 012 m² divisibles dès 250 m²
- Immeuble neuf indépendant livré
- Restauration sur site

Disponibilité : immédiate

Tourny Meyer.
Conseil en IMMOBILIER d'AVENIR

05 56 51 28 28 | bordeaux@tournymeyer.fr

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES • RENNES | LORIENT/VANNES | NANTES | BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

RIVE DROITE
ON RECHERCHE DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES BIO

Les villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac recherchent un ou des porteurs de projet intéressé(s) pour produire, sur 11 hectares, des légumes biologiques, destinés en priorité à la restauration collective publique. Le Grand Projet des Villes (GPV), animateur du Projet Alimentaire de Territoire Rive Droite, a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour identifier le ou les porteurs de projet qui produiront des légumes bios sur plusieurs fonciers, en majorité publics, répartis sur ces quatre villes (domaine de Beauval et lieudit Sybille à Bassens, Grand Tressan à Lormont, parc du Loret à Cenon, lieudit le Canon à Floirac). Les porteurs de projet intéressés sont invités à une visite de terrain le jeudi 14 avril prochain. Ils devront adresser leur candidature au plus tard le jeudi 28 avril 2022. Le ou les porteurs de projet seront accompagnés, dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire Rive Droite par le GPV et ses partenaires pendant toute la phase d'émergence des fermes maraîchères.

© D.R

Le domaine de Beauval à Bassens, un des sites retenus pour l'AMI.

BORDEAUX
UN 1ER GRAND CRU DE CHINE SUR LA PLACE DE BORDEAUX

La Place de Bordeaux commercialise des vins internationaux depuis presque vingt-cinq ans. Le premier vin étranger à bénéficier de cette exposition était le grand cru chilien Almaviva en 1998. Il a depuis été rejoint par des vins italiens, californiens et sud-africains… Depuis deux semaines, la Place de Bordeaux accueille son premier grand cru chinois, l'Ao Yun 2018, vin du groupe Moët Hennessy. Les vignes sont réparties en 314 parcelles situées dans les villages d'Adong, Xidang, Sinong et Shuori, dans le nord du Yunnan, à des altitudes allant de 2 200 à 2 600 mètres. Le vin est un alliage de cabernet sauvignon (60 %), de cabernet franc (19 %), de merlot (10 %), de syrah (7 %) et de petit verdot (4 %). Distribué jusqu'alors en Chine continentale par Moët Hennessy, la Place de Bordeaux va désormais lui offrir une diffusion mondiale.

© D. R.

BORDEAUX

« MYTWIGA » : GUIDER LES ADOS… ET LEURS PARENTS

« Nous nous positionnons comme une auto-école du numérique dans laquelle les formateurs (= les parents) et les élèves (= les adolescents) sont simultanément en conduite accompagnée », résume dans un communiqué Nadège Larcher, responsable de la pédagogie de MyTwiga et psychologue spécialisée sur le développement des enfants et des adolescents. C'est pour cela que la start-up bordelaise MyTwiga, accompagnée par Unitec, propose désormais 2 applications complémentaires. D'un côté, « MyTwiga Parents » permet de comprendre les enfants et leur monde numérique ; d'apprendre à leur poser un cadre d'utilisation progressif et maîtrisé ; et de les accompagner tout en leur laissant de l'autonomie. De l'autre, l'application « MyTwiga Ado » a pour objectif de mener l'enfant vers un usage maîtrisé et responsable du numérique, en lui rappelant notamment de protéger sa vie privée, en lui donnant les bases de la culture digitale et les clés pour détecter et réagir face aux dangers d'Internet.

© Shutterstock

BASSIN D'ARCACHON

UNE EXPOSITION DES PORTS TESTERINS !

Du 25 avril au 8 mai, il est possible de partager l'histoire et le patrimoine des Ports de la Teste grâce à une exposition. Au programme : deux semaines de conférences à la Biblio de la Teste sur l'histoire des activités autour des ports ; une exposition de panneaux pédagogiques sur l'Ostréiculture, la pêche, et les ports de la Teste ; des démonstrations sur les ports de la Teste, fabrication ancienne de goudron, échasses en costume, travail ostréicole, matelotage, bateaux anciens… ; ainsi que trois concours autour des ports : de photos, œuvres artistiques, ateliers enfants. L'organisation est assurée par douze associations locales et une équipe de quarante bénévoles historiens.

© D. R.

CONFÉRENCE
TEDXBORDEAUX : « MOINS MAIS PLUS » AU FÉMINA

Une dizaine de personnalités sont attendues pour la 9e édition de la conférence TEDxBordeaux, qui aura lieu le mardi 7 juin à 15 heures au Théâtre Fémina. Durant 4 heures, entrecoupées d'interludes, les intervenants se succèderont sur scène pour exposer leurs réflexions autour du thème « Moins mais plus », et de la nécessité « de changer de prisme ». « Du travail aux vacances, dans notre quotidien, repensons ensemble notre manière de faire, notre manière de voir les choses, de définir nos besoins », invoque notamment le manifeste 2022. Depuis 30 ans, les conférences TED invitent les plus grands talents internationaux à partager leurs inspirations autour des thématiques identitaires de TED : Technology, Entertainment, Design. À Bordeaux, l'événement est organisé depuis 2011 autour d'une communauté de 14 000 abonnés. Plus d'informations sur www.tedxbordeaux.com

CENON
SOLUTECH DEVIENT SOLUTECH INNOVATIVE !

Les sociétés d'ingénierie, Solutech et Conpas Innovative, fusionnent pour donner naissance à une nouvelle structure plus complémentaire : Solutech Innovative. Elle rassemblera des équipes pluridisciplinaires spécialisées dans l'ingénierie du bâtiment, de l'industrielle et les études techniques. Les deux sociétés rassemblent leurs compétences en prestation d'architectures, ingénierie Tous Corps d'Etat pour l'industrie, le bâtiment et le sport. Toutes deux partagent les mêmes valeurs : taille humaine, proximité, réactivité, et sens du service. Chacune des deux sociétés annonce apporter ses compétences propres pour renforcer deux pôles d'expertises majeurs : le pôle Climat-Énergie-Environnement, et le pôle équipement sportif.

SOLUTECH INNOVATIVE
Ingénierie du bâtiment et de l'industrie

© Shutterstock

GIRONDE
SELECTOR ALARM RECRUTE

Selector Alarm, deuxième fournisseur européen de système d'alarme spécialisé contre les cambriolages et les situations d'urgence, annonce proposer 40 postes à pourvoir. Il s'agit de postes en CDI, de technico-commercial, à pourvoir dans les deux agences de la région bordelaise : Floirac et Mérignac. La structure annonce qu'une expérience dans le commerce n'est pas nécessaire, car elle déclare privilégier la personnalité au CV et rechercher des personnalités en adéquation avec les valeurs de l'entreprise. Pour postuler : il faut contacter le service RH de selector Alarm via le site Internet.

© Shutterstock

GIRONDE
DÉCOUVREZ 14 BALADES À LA FERME !

14 agriculteurs ouvrent les portes de leurs exploitations dans le cadre des Balade à la Ferme en Gironde ! Il s'agit d'un nouveau concept imaginé par ces agriculteurs tous membres du réseau Bienvenue à la Ferme. De multiples animations sont au rendez-vous : concerts, chasse aux œufs, apéro tapas, dégustations, repas festifs… Pour le week-end de Pâques, c'est Sébastien Barreyre qui ouvrira les portes de la ferme Animalia Parc à Naujac-sur-Mer avec de belles animations. Douze autres rendez-vous seront proposés jusqu'en octobre.

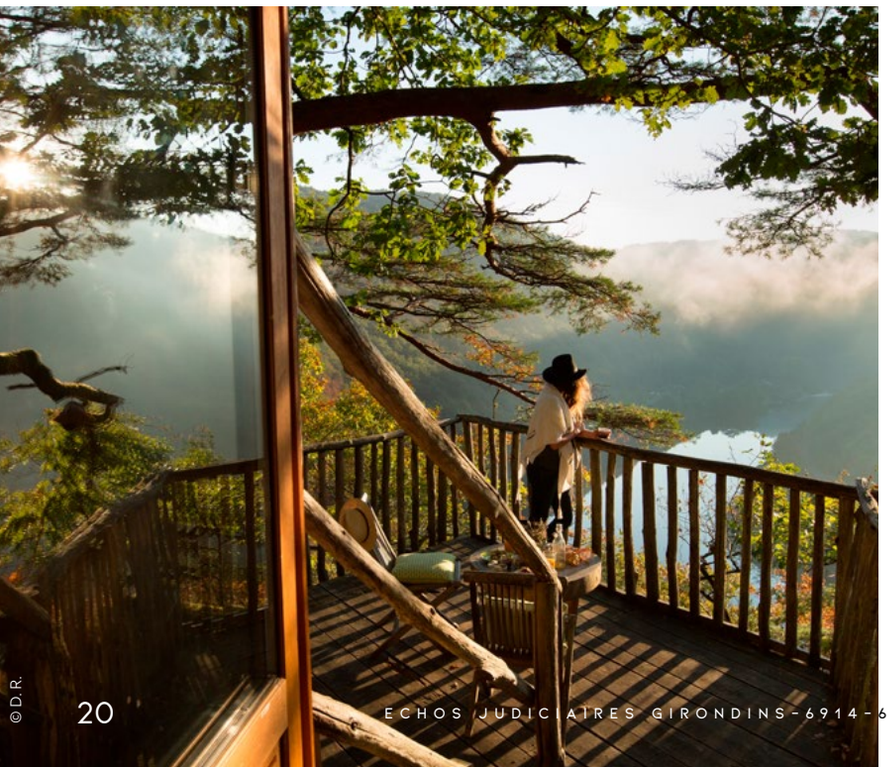

© D.R.

TOURISME ÉCORESPONSABLE
WE GO GREENR LANCE GREENFLOW

« Aujourd'hui, en France, 73 % des voyageurs souhaitent privilégier des hébergements écoresponsables. Mais seulement 10 % des hôtes ont entamé leur transition écologique », constate dans un communiqué Marie-Pierre Schaubroeck, cofondatrice avec Stéphane Vincent-Montagnon de We Go GreenR, start-up dont le siège est à Bordeaux. Première plateforme française de référencement et de réservation d'hébergements et expériences touristiques écoresponsables en France, créée en 2020, We Go GreenR a déjà sélectionné plus de 1 000 offres classées selon 118 critères écoresponsables. Elle a imaginé un nouveau programme digital destiné aux hôtes, afin de les accompagner dans leur transition écologique : GreenFlow, qui propose 16 cours en ligne apportant des solutions concrètes. « (…) À date, il n'existe pas de solution équivalente, alors que les hôtes sont en demande d'accompagnement. Nous sommes ravis de contribuer à notre échelle à cette évolution pour proposer un tourisme plus respectueux des hommes et de la planète », conclut la dirigeante.

COUTRAS
SMART CONTRACTING RÉALISE UN NOUVEAU SITE

La structure Smart Contracting va réaliser le nouveau site de production de la COVAP sur la commune de Coutras. Cette dernière conçoit et réalise des bâtiments industriels clés en main pour de multiples secteurs d'activité. En 2023, elle livrera à la COVAP, coopérative d'achat du groupe ORCAB pour les artisans plombiers et électriciens, sa nouvelle plateforme de logistique.

© Shutterstock

© D. R.

BORDEAUX
NOUVELLE ACQUISITION POUR GINTO HÔTELS

Le groupe Ginto Hôtels poursuit son développement avec l'acquisition d'un nouvel hôtel à Bordeaux : le *Grand Hôtel Français*. À 50 mètres de la place Pey-Berland et de la cathédrale Saint-André, l'hôtel est situé dans l'une des plus anciennes rues de l'hypercentre bordelais.
Le groupe Ginto, créé en 2016 par trois associés fondateurs, souhaite proposer aux clients des expériences uniques en bousculant les codes de l'hôtellerie classique : Ginto développe une offre 3 étoiles à un niveau de qualité équivalent aux hôtels 4 étoiles. Pour le moment, le groupe possède déjà : l'*Hôtel Gambetta* à Bordeaux, l'*Hôtel Paradis* à Paris, et l'*Hôtel Saint-Julien* à Biarritz.

BORDEAUX
GÉOLOCALISATION : UBIWAN LANCE UBISPOT*2

Spécialiste de la géolocalisation et de la gestion de flotte depuis 2003, la société Ubiwan lance son nouveau capteur LTE-M (Long term evolution for machines) : Ubispot*2. Autonome pendant 3 ans, sans branchement externe, ce nouveau capteur combine une faible consommation énergétique et une couverture étendue, offrant une connexion permanente jusqu'à 100 km, y compris à l'international. « Notre expertise IoT et notre maîtrise combinée des capteurs et des réseaux nous a permis d'intégrer le réseau LTE-M. (…) Notre équipe R&D et notre cycle de qualification nous permettent aujourd'hui de considérer ce réseau comme mature et de proposer une solution à la fois innovante, pertinente et robuste pour nos clients », a commenté dans un communiqué David Babin, CEO d'Ubiwan, qui compte une vingtaine de collaborateurs à Bordeaux. L'entreprise, qui adresse un marché de 100 millions d'équipements, vise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros d'ici 5 ans (pour 1,7 million en 2020).

© D. R.

LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

CLOS CHARDO

Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

DUBREUIL NNAY 2020

Issu d'une longue lignée vigneronne, Benoit Trocard est un amoureux du vin. Il faut dire que sa famille cultive la vigne dans le Bordelais depuis 1620 ! Pas moins de quatre siècles à travailler ces grands terroirs pour y produire des vins de haute qualité. Mais ce n'est qu'en 2002 qu'il tombe sous le charme du Clos Dubreuil, au cœur de l'appellation Saint-Émilion dans le village de Saint-Christophe-des-Bardes, à l'est de la cité classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Reconnu pour son terroir argilo-calcaire, le vignoble, aujourd'hui d'une superficie de 8,5 hectares, domine son secteur avec une altitude de 80 mètres, répartis en quatre zones formant une mosaïque de sols équilibrée mêlant l'argile et sa fraicheur naturelle aux propriétés filtrantes des pierres calcaires. Lors de ses premières vinifications en Australie au début des années 2000, Benoit Trocard est tombé amoureux du cépage chardonnay. Il mûrit l'idée d'en planter quelques pieds à Clos Dubreuil et de s'affranchir des traditionnels sauvignon et sémillon du Bordelais. Il se lance en 2010 et plante 1,27 hectare sur un terroir d'exposition plein sud à dominante calcaire. Les conditions idéales pour produire un blanc qui marquera les esprits. Il récolte son premier millésime en 2013 et immédiatement ce chardonnay saint-émilionnais remporte tous les suffrages des critiques internationaux. Il faut dire que c'est une découverte étonnante. Épousant les codes de la présentation bourguignonne par la forme de sa bouteille, le vin révèle une véritable trame poudrée aux arômes floraux d'acacia, finement agrémenté de notes d'amandes apportées par un boisé fin et judicieusement dosé. Sous peu, Benoît Trocard ouvre une épicerie au Clos Dubreuil où vous pourrez en plus des vins du domaine vous régaler de spécialités régionales (miel, légumes bio, fromages et gâteaux basques…) ! Courrez-y déguster ce Chardonnay qui vous donnera une vision moderne et originale de ce que peut offrir le « New Bordeaux ».

Combien ? Env. 50 €/bouteille,
Où ? À *L'Épicerie du Temps Jadis*,
Clos Dubreuil, 33330 Saint-Émilion

© D.R.

© D.R.

Me CLÉMENT DUBOST

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

RECONNAISSANCE D'UN ENFANT PAR UN COUPLE DE FEMMES

La filiation est le lien juridique unissant un enfant à un parent. Jusqu'à présent, notre droit civil connaissait trois modes d'établissement non contentieux de la filiation. La loi de bioéthique d'août 2021 établit un nouveau mode d'établissement de la filiation pour les couples de femmes : la reconnaissance conjointe.

Par Me Clément DUBOST, notaire à Langon

L'ÉTABLISSEMENT DE LA FILIATION PAR L'EFFET DE LA LOI

L'établissement de la filiation maternelle suit un principe de droit romain : *mater semper certa est*. Il résulte de cet adage que la mère est la femme qui accouche. Aujourd'hui, toujours inspiré par ce principe ancien, la loi énonce que la filiation est établie, à l'égard de la mère, par la désignation de celle-ci dans l'acte de naissance de l'enfant. Pour les hommes mariés, il n'y a pas non plus de démarche spécifique à accomplir puisque le code civil présume que l'enfant conçu ou né pendant le mariage a pour père le mari. Ainsi, dès lors que la mère est mariée et désignée dans l'acte de naissance de l'enfant, le lien de filiation s'établit automatiquement à l'égard du mari.

LA RECONNAISSANCE

La reconnaissance est un acte unilatéral, personnel et discrétionnaire, qui permet à toute personne d'établir un lien de filiation à l'égard d'un enfant né ou à naître. Du fait de l'augmentation des naissances hors mariage, elle est actuellement fréquemment utilisée. En effet, c'est un acte indispensable pour les hommes qui ne sont pas mariés et souhaitent faire valoir leur paternité, l'établissement de la filiation n'étant pas automatique dans ce cas.

Conseil : pour les hommes non mariés il est judicieux de reconnaître l'enfant avant sa naissance. En effet, cela permet d'éviter, en cas d'accident, que l'enfant qui serait né après le décès du père n'ait pas de filiation établie à son égard. À défaut, la mère ne pourra alors recourir qu'à la possession d'état pour remédier à cette situation en prouvant qu'il s'est comporté comme le père de l'enfant pendant la grossesse.

LA POSSESSION D'ÉTAT

La possession d'état nécessite d'apporter des éléments de preuve attestant qu'une personne agit, au vu et au su de tous, comme le parent de l'enfant. La possession d'état est constatée dans un acte de notoriété reçu par un notaire en présence de 3 témoins. Cet acte permet d'établir officiellement le lien de filiation sous réserve que l'enfant n'ait pas déjà une double filiation établie.

© Shutterstock

UN NOUVEAU MODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA FILIATION POUR LES COUPLES DE FEMMES : LA RECONNAISSANCE CONJOINTE

La loi bioéthique numéro 2021-1017 du 2 août 2021 a étendu le bénéfice de la Procréation Médicalement Assistée (PMA) aux couples de femmes, quelle que soit la forme de leur union (concubinage, PACS ou mariage) et aux femmes non mariées. Dans les deux cas, la PMA aura lieu avec l'apport par un tiers donneur de gamètes. S'agissant des couples de femmes, et afin d'établir un lien de filiation entre la mère d'intention et l'enfant issu de la PMA, le législateur a créé un quatrième mode d'établissement de la filiation. En effet, s'agissant de la femme qui accouche, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, l'établissement de la filiation est automatique et s'effectue par la désignation de celle-ci dans l'acte de naissance. En revanche, le législateur, soucieux du sort de la mère d'intention, qui n'a pas porté l'enfant et ne pouvait jusqu'à présent établir de lien de filiation avec ce dernier autrement que par l'adoption, a conçu l'acte de reconnaissance conjointe.

Toutefois, le terme de reconnaissance est trompeur. En effet, la reconnaissance conjointe doit être distinguée de la reconnaissance dont elle diffère par de nombreux aspects. Ainsi, contrairement à celle-ci, l'enfant est reconnu conjointement et non unilatéralement par chaque parent. De plus, la reconnaissance conjointe doit avoir lieu avant que le couple ait initié le processus de PMA avec tiers donneur et donc avant même que l'enfant soit conçu, ce qui n'est pas envisageable pour la reconnaissance « classique ». Enfin, la reconnaissance conjointe ne peut avoir lieu que devant un notaire, contrairement à l'acte de reconnaissance, qui bien qu'il puisse être effectué devant notaire, est généralement reçu par un officier d'état civil, le plus souvent celui du lieu de naissance de l'enfant.

LE RÔLE DU NOTAIRE DANS L'ÉTABLISSEMENT DE LA RECONNAISSANCE CONJOINTE

L'acte de reconnaissance conjointe est reçu par le notaire en même temps qu'il recueille le consentement du couple au recours à la PMA avec un tiers donneur. Ce recueil de consentement est en effet un préalable obligatoire lorsque la PMA est réalisée à l'aide de gamètes provenant d'un donneur. Le choix du notaire par le législateur comme personne de confiance se comprend aisément compte tenu de ses compétences en droit de la famille mais également en raison

© Shutterstock

L'enfant est ici **reconnu conjointement** et **non unilatéralement** par chaque parent

du devoir de conseil qu'il doit aux parties. Ce dernier devra ainsi informer le couple des conséquences de l'établissement de la filiation et notamment des droits et des devoirs que cela fait naître à l'égard de l'enfant.

C'est ainsi que le notaire doit, lors du recueil de consentement du couple qui recourt à la PMA avec tiers donneur, avertir les parties :
- que l'enfant issu de la PMA pourra à sa majorité, à sa demande, accéder aux données non identifiantes voire à l'identité du tiers donneur ;
- de l'impossibilité d'établir un lien de filiation entre l'enfant issu de la procréation et l'auteur du don ou d'agir en responsabilité à l'encontre de celui-ci ;
- de l'interdiction d'exercer une action aux fins d'établissement ou de contestation de la filiation au nom de l'enfant, à moins qu'il ne soit soutenu que celui-ci n'est pas issu de la procréation médicalement assistée ou que le consentement a été privé d'effet ;
- des cas où le consentement est privé d'effet ;
- de la possibilité de faire déclarer judiciairement la paternité hors mariage de celui qui, après avoir consenti à l'assistance médicale à la procréation, ne reconnaît pas l'enfant qui en est issu et d'exercer contre lui une action en responsabilité de ce chef ;
- pour les couples de femmes, de ce que la femme qui fait obstacle à la remise de la reconnaissance conjointe engage sa responsabilité, et de la possibilité de faire apposer cette reconnaissance sur l'acte de naissance de l'enfant sur instruction du procureur de la République à la demande de l'enfant majeur, de son représentant légal s'il est mineur ou de toute personne ayant intérêt à agir en justice.

COPIE DES ACTES DE NAISSANCES DES DEUX PARTIES

Par ailleurs, le notaire informe les parties des règles régissant l'autorité parentale et la dévolution du nom de famille. Enfin le notaire indiquera qu'il appartient aux parties de remettre une copie authentique de l'acte de reconnaissance conjointe à l'officier d'état civil du lieu de naissance de l'enfant. À défaut, le lien de filiation ne sera pas établi à l'égard de la mère d'intention. En pratique, l'acte de recueil de consentement et l'acte de reconnaissance conjointe nécessitent pour le notaire de rassembler une copie des actes de naissances des deux parties et de vérifier leurs identités. Le coût global s'élève à approximativement 260 euros. L'acte de recueil de consentement et l'acte de reconnaissance conjointe donnent lieu chacun à un émolument fixe au profit du notaire de 75,46 euros, auxquels d'autres frais s'ajoutent (TVA, débours, etc). Il convient de préciser que ces deux actes sont dispensés de droit d'enregistrement.

LA RECONNAISSANCE CONJOINTE D'ENFANT ISSU D'UNE PMA RÉALISÉE AVANT L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI

L'article 6 IV de la loi du 2 août 2021 prévoit un mécanisme de rattrapage pour les couples de femmes qui ont eu recours à une PMA avec tiers donneur à l'étranger avant l'entrée en vigueur de la loi, soit le 3 août 2021. En effet, les couples de femmes concernées pourront procéder à une reconnaissance conjointe de l'enfant, dans les trois ans de l'entrée en vigueur de la loi soit jusqu'au 3 août 2024, afin d'établir un lien de filiation entre l'enfant et la mère d'intention.

L'acte de **reconnaissance conjointe** est reçu par le notaire en même temps qu'il recueille le **consentement du couple au recours à la PMA** avec un **tiers donneur**

LIEN DE FILIATION

Le notaire devra s'assurer que l'enfant n'a pas de lien de filiation déjà établi à l'égard d'un autre parent que la mère qui a porté l'enfant et ce en obtenant au préalable une copie intégrale de son acte de naissance. Il avertira également les parties que la reconnaissance sera inscrite en marge de l'acte de naissance de l'enfant sur instruction du procureur de la République qui exercera un contrôle sur les circonstances de la conception de l'enfant et vérifiera qu'aucune seconde filiation n'a été légalement établie à son égard.
Enfin, le notaire précisera qu'il appartient au couple de femmes de produire une copie authentique de l'acte de reconnaissance conjointe à l'officier d'état civil du lieu de naissance de l'enfant ou directement auprès du procureur de la République pour que ce dernier produise ses effets. Pour les couples de femmes qui ne régulariseraient pas la situation avant le 3 août 2024 et qui souhaiteraient établir un lien de filiation entre l'enfant et la mère d'intention, elles n'auront d'autres choix que de se tourner vers l'adoption, laquelle, depuis la loi du 21 février 2022, n'est plus réservée aux seuls couples mariés.

L'INCERTITUDE LES CONTRATS

© D.R.

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

DANS D'AFFAIRES

La période écoulée, marquée par la situation sanitaire et ses retombées économiques, a profondément ébranlé, par ses turbulences, la vie des contrats d'affaires. Dans ce contexte, les notions d'incertitude et de risques dans la gestion des contrats sont revenues au centre des préoccupations du dirigeant d'entreprise.

Par Christian PRAT DIT HAURET, professeur à l'IAE – Université de Bordeaux et André LHOSPICE, professeur de droit à l'ESC Pau.

En mars 2020, une période s'est ouverte, marquée par l'arrêt brutal des relations d'affaires. Ainsi, des cessations temporaires d'activités de production et commerciales mais aussi la suspension des projets ont mis en péril différents contrats en cours. L'imprévisibilité de la situation a justifié une relecture des contrats et la recherche de solutions : recours à la force majeure, à l'imprévision, à l'exception d'inexécution, à la renégociation du contrat avec les clients et fournisseurs. Nombreux furent les dirigeants à la recherche de solutions juridiques. Puis, vient une seconde période marquée par la reprise et une forte croissance.

CERTAINE FRILOSITÉ DES PARTIES PRENANTES

En raison d'une incapacité temporaire à faire face, faute de fournitures ou de main d'œuvre dans certains cas et en raison d'une explosion de la demande, le fatalisme a laissé place à l'optimisme mais aussi au scepticisme. L'incertitude engendre des comportements des agents économiques assez divergents. Le pragmatisme et l'enthousiasme d'un retour à une situation d'ante crise sanitaire laisse souvent la place à une certaine frilosité des parties prenantes : banques, clients, fournisseurs notamment. Dans ce contexte, les notions d'incertitude et de risques dans la gestion des contrats sont revenues au centre des préoccupations du dirigeant d'entreprise. Complexes, ces notions peuvent être éclairées par le prisme théorique des théories de la firme.

PARTIE 1 : RISQUE ET INCERTITUDE

LES CONTOURS DES CONCEPTS

L'incertitude permet de qualifier une situation ou un événement pour lequel la probabilité de réalisation est inconnue ou encore l'état de ce qui n'est pas fixé ou déterminé à l'avance. On distingue le plus souvent d'une part, les incertitudes prévisibles et d'autre part, les incertitudes imprévisibles générées par des éléments non connus.
Pour le dirigeant, l'appréhension de l'incertitude, revient à s'adapter à une nouvelle situation en intégrant une information nouvelle. Deux données interdépendantes doivent être alors associées pour identifier l'incertitude : la temporalité et l'information.

GRADATION DU RISQUE

Le risque peut, quant à lui, être défini comme tout évènement probabiliste qui, s'il advient, empêche l'atteinte d'un objectif ou diminue l'efficience de son atteinte. Une gradation du risque peut être réalisée et appréciée en termes d'impact et de probabilité suivant que l'information soit disponible ou pas.
Dans la gestion des contrats et des projets, les risques et incertitudes sont, par leurs sources, polymorphes. Envisagé de prime abord comme une contrainte extérieure ou exogène à la volonté des parties exprimées dans la mise en œuvre du contrat, le risque peut être endogène et inhérent au contrat, comme par exemple, dans le cas de contrats de recherche et d'innovation ou dans celui des montages sociétaires du type LBO par exemple. Le risque s'exprime aussi en une probabilité à laquelle sont associées des conséquences anticipées en termes d'impact et de gravité.

PRÉVENTION ET PRÉCAUTION

Partant de ce constat, deux principes de gestion doivent être dégagés :
- le principe de prévention selon lequel des outils, des clauses, des contrats doivent impacter le couple « probabilité /conséquence ». Les contractants agissant dans le cadre d'un référentiel de risque, à savoir un cadre de référence connu ;
- le principe de précaution selon lequel les incertitudes associées à la temporalité (quand le risque

○○○

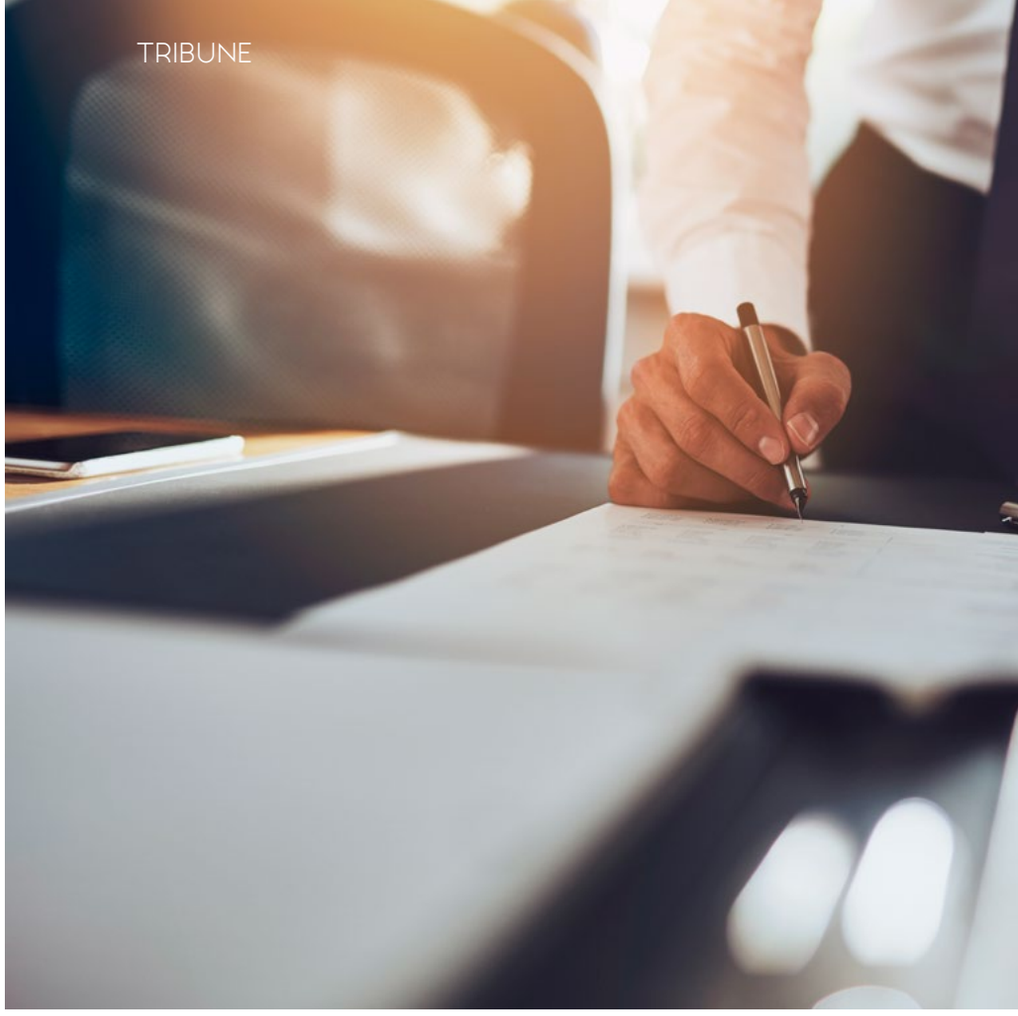

surviendra-t-il ?) et à l'information (quel est le type de risque et la nature du risque que l'on encourt ?) s'inscrivent dans un référentiel de risque et un cadre de référence inconnu. Ce même principe de précaution justifie des mesures prises en amont pour identifier, cartographier et mesurer les risques dans une échelle de gravité identifiée par les contractants ou le porteur du projet.

LE RISQUE MOTEUR D'INNOVATION

Risque et incertitude ne doivent pas être synonymes systématiquement de contraintes. L'incertitude fait en en effet partie intégrante des projets et contrats associés. Le risque est moteur d'innovation. Les projets se décomposent en un enchaînement de situations ouvertes dans lesquelles les porteurs des dits projets doivent construire chaque étape, rendre interdépendante chacune d'entre elles et créer leur propre cartographie de risques. Le projet pouvant être défini comme un processus concomitant où, au fur et à mesure des différentes phases d'avancement, les degrés de liberté diminuent et les niveaux de connaissance s'accroissent. Chaque contractant au contrat ou dans le projet arrive par ailleurs avec son propre référentiel de risque.

L'APPRÉHENSION DU RISQUE PAR L'ENTREPRENEUR

Le risque n'est pas systématiquement associé à une acception négative. Sur le plan étymologique déjà, la culture arabe donne comme signification au mot « risq » ce qui est donné, apporte un gain, un profit, une connotation positive. Il s'oppose au latin « riscum », associé à la fortune de mer, fortuite et négative (risq riscum). Cette approche fait certes apparaître une dichotomie de sens et paradoxalement une vision globale du travail de l'entrepreneur pour appréhender le risque.

L'approche contemporaine du risque, donnée par la norme ISO 31000 : 2009 (ISO), est systémique, faisant état de la nécessité de confronter le concept à toutes les étapes du processus de développement de l'entreprise. « Le risque est l'effet de l'incertitude sur les objectifs. »

La conception du risque est intimement liée à la dynamique entrepreneuriale, à notre approche du développement économique et aux étages de sa globalisation.

Le dirigeant doit ainsi construire et appréhender trois référentiels de gestion du risque liés à son activité. L'entrepreneur doit tout d'abord mesurer le risque associé à une simple activité, risque qu'il doit viser à réduire ou diminuer la fréquence. Il doit ensuite appréhender le risque lié à l'interdépendance des acteurs économiques, justifiant d'une approche dynamique et temporelle du risque, et souvent formalisé dans une gestion pluriannuelle.

Enfin, une approche plus globale et intégrée du risque s'impose. Ici, la dynamique dépasse la notion de métier de l'entreprise et doit tenir compte d'une approche plus systémique des risques générés par l'ensemble des biens de l'entreprise comme les actifs immatériels mais également par l'ensemble de ses parties prenantes (stakeholders). La situation des entreprises françaises implantées en Russie peut illustrer (partiellement) ce dernier aspect.

La conception du risque est intimement liée à la dynamique entrepreneuriale

© Shutterstock

LES APPORTS DES THÉORIES DE LA FIRME À L'ANALYSE DES CONTRATS

Les relations contractuelles nouées par l'entreprise avec ses parties prenantes peuvent être analysées à la lumière des théories de la firme, à savoir la théorie de l'agence, celles des coûts de transaction et des droits de propriété.

LES APPORTS DE LA THÉORIE DE L'AGENCE

La relation d'agence est le contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal) a recours aux services d'une personne (l'agent) afin d'accomplir en son nom une tâche quelconque, ce qui implique une délégation de nature décisionnelle à l'agent. Des coûts d'agence apparaissent alors dans toute situation impliquant une coopération. Cette définition de la relation d'agence est à la base de la relation entre les actionnaires (supposés agir comme principal unique) et le dirigeant (agent), mais également de celle existant entre l'employeur et l'employé, ou encore de celle qui lie le producteur au distributeur. L'agent, en contrepartie de la rémunération qu'il reçoit du principal, doit agir avec comme objectif d'accomplir sa mission qui lui est confiée, en tenant compte des objectifs et des conditions négociées avec le principal. Cette situation est notamment fréquente dans de nombreux contrats tels que les contrats de franchise ou dans certains de sous-traitance.

Ainsi, les contrats vus du point de vue de la théorie de l'agence sont « explicites » ou « implicites » et surtout, ils sont réputés incomplets. Cette incomplétude est liée à l'incertitude, aux capacités cognitives limitées des individus et aux coûts d'établissement des contrats. Les relations nouées entre les individus peuvent être sources de conflits d'intérêt susceptibles d'empêcher la conclusion d'un accord qui serait mutuellement profitable aux parties impliquées.

LES APPORTS DE LA THÉORIE DES COÛTS DE TRANSACTION ET DES DROITS DE PROPRIÉTÉ

Selon la théorie des coûts de transaction, les entreprises sont « des structures d'organisation » constituées d'un réseau de contrats. La hiérarchie, ou la réciprocité des relations contractuelles, est alors source de déclenchement de coûts de transaction. Ainsi, l'efficacité des différentes institutions économiques (grandes ou petites entreprises, joint-ventures, établissements franchisés, sous-traitants) doit être évaluée en fonction d'une analyse coûts/économie des coûts de transaction. Et c'est alors que naissent des imperfections de marché qui rendent difficiles l'optimisation des relations contractuelles. Les contrats d'affaires peuvent également être analysés à travers la théorie des droits de propriété qui apporte un éclairage à la contractualisation au sein des organisations. Au départ de la théorie, tout échange entre agents, et de manière générale toute relation de quelle nature qu'elle soit, peut être considérée comme un échange de droits de propriété sur des objets. Le droit de propriété est ainsi un droit socialement validé à choisir les usages d'un bien économique. Cinq hypothèses servent de socle à la théorie des droits de propriété : 1. Les agents économiques maximisent leur fonction d'utilité et sont motivés par la recherche d'un intérêt personnel quel que soit le système économique dans lequel ils opèrent et quels que soient les droits de propriété dont ils disposent ; 2. Les préférences d'un individu sont révélées par un comportement sur le marché ; 3. L'information n'est jamais parfaite et les coûts de transaction ne sont pas nuls. Ces coûts, loin d'être négligeables, constituent un élément explicatif du comportement économique des individus ; 4. Les agents sont soumis à des contraintes imposées par la structure du système dans lesquels ils opèrent. 5. L'agent, dans une organisation n'est plus un agent passif, c'est un agent qui maximise son utilité dans les limites imposées par la structure.

Les contrats d'affaires peuvent également être analysés à travers la théorie des droits de propriété

LES ECHOS EN RÉGION

LOT-ET-GARONNE
UNE CINQUANTAINE DE POSTES À POURVOIR CHEZ ULTRA PREMIUM DIRECT

Pour cette année 2022 et compte tenu de la forte croissance de l'entreprise, une cinquantaine de postes sont disponibles chez Ultra Premium Direct, spécialiste de l'alimentation premium et made in France pour chien et chat, dans tous les services, principalement sur le site d'Estillac mais aussi à Bordeaux. Tous les contrats proposés sont des CDI mais Ultra Premium Direct propose également des contrats d'apprentissage (environ un par service) signe d'une volonté de la direction d'accompagner les jeunes dans leur projet professionnel. Du côté de l'usine, l'entreprise cherche principalement des profils d'Opérateurs Logistiques mais aussi des Techniciens de Maintenance afin d'accompagner la croissance de sa production. Du coté des bureaux, la société est à la recherche d'un Category Manager et d'un Vétérinaire Responsable Technique pour renforcer son pôle produit mais aussi d'un Chef de Projet Digital pour le pôle Acquisition et Partenariats.

LOT-ET-GARONNE
COUPE DE FRANCE DU BURGER

Le Lot-et-Garonnais Nicolas Leroux vient de remporter avec son Globe Burger l'épreuve Sud-Ouest face aux quatre autres candidats de l'équipe régionale. Ancien chef de partie issu d'une formation en hôtellerie et restauration, Nicolas a exercé dans différents Relais et Châteaux et tables étoilées (Michel Guérard***, Établissements Charial – L'Oustau de Baumanière*** et La Cabro d'Or) avant d'intégrer le groupe Crescendo. Il est actuellement en charge du développement produit et des cartes de l'enseigne Jules & John, à la fois sur la panification et les burgers. En 2021, il se classe 3e de la finale régionale Sud-Ouest de la Coupe de France du Burger By Socopa. « Le Globe Burger est inspiré des saveurs de 4 continents : Asie, Amérique, Afrique, Europe. J'ai voulu représenter la terre à travers le globe et l'aspect craquelé du pain. Le bœuf c'est l'Europe avec un bœuf de Galice associé à un Manchego espagnol », précise le gagnant régional.

© Shutterstock

© D.R.

DORDOGNE
WE ARE THE DROPS, POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Asteroidea développe depuis 2016 une web-application participative pour encourager les comportements respectueux de l'environnement. We Are The Drops fonctionne comme un réseau social, avec les fonctionnalités d'une application mobile. Il s'agit de mesurer quotidiennement ses économies pour la planète et de partager ses astuces, avec pédagogie et humour. Lauréat des deuxièmes Trophées du développement durable du Département, l'an passé, ce projet est né d'un constat : aucun outil ne permettait de mesurer ses efforts quotidiens et de partager ses idées. Les impacts sont estimés selon des indicateurs d'économie : eau (en litre), gaz à effet de serre (en grammes équivalent CO_2), électricité (en kW), pétrole (en litres), empreinte écologique (surface de forêt qui aurait été nécessaire pour absorber les gaz à effet de serre (en m^2). Chacun peut concrétiser son engagement, planifier et mettre à jour régulièrement. Le projet a aussi bénéficié du soutien des Premières NA et de la French Tech Périgord-Valley.

© D.R.

DORDOGNE
SOCOO'C S'INSTALLE À BERGERAC

L'enseigne SoCoo'c ouvre un nouveau magasin à Bergerac dans la zone commerciale de La Cavaille nord, stratégique pour l'enseigne de cuisine (180 sites en France) déjà installée à Périgueux. Jenna connaissait le milieu de la franchise après avoir travaillé dans la restauration, Pierre était gendarme mobile : le couple entre dans l'entrepreneuriat avec cette marque de qualité et de fabrication française, un univers qui correspond à leurs goûts et leur apport financier. En l'espace de quelques mois, ils ont choisi l'emplacement et, encadrés et formés par les équipes SoCooc, ouvrent leur magasin, elle pour l'accueil commercial, lui pour la partie technique.

LOT-ET-GARONNE
UNE UNITÉ DE FABRICATION PLUS PERFORMANTE POUR JIL FOOD

Récemment créée, l'entreprise Jil Food à Agen élabore des chips bio aux légumes et céréales complètes, qui ont la particularité d'être les produits les plus sains et complets, nutritionnellement parlant, du marché. L'entreprise, qui dispose d'un procédé de fabrication spécifique et innovant, quitte le statut de « start-up » pour accéder à une phase de développement qui va lui permettre de satisfaire les différents circuits de distribution : grande distribution, chaînes de magasins bio, etc. Dans cette optique, un programme d'investissement prévoit notamment une ligne de fabrication de chips et les équipements nécessaires à l'aromatisation en continu ainsi qu'à la mise en sachet.

GRIPPE AVIAIRE UNE DÉSOLATION

Après d'autres régions, le Périgord est touché par une sévère crise de grippe aviaire qui se répand comme un vent mauvais chez les éleveurs et gaveurs.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

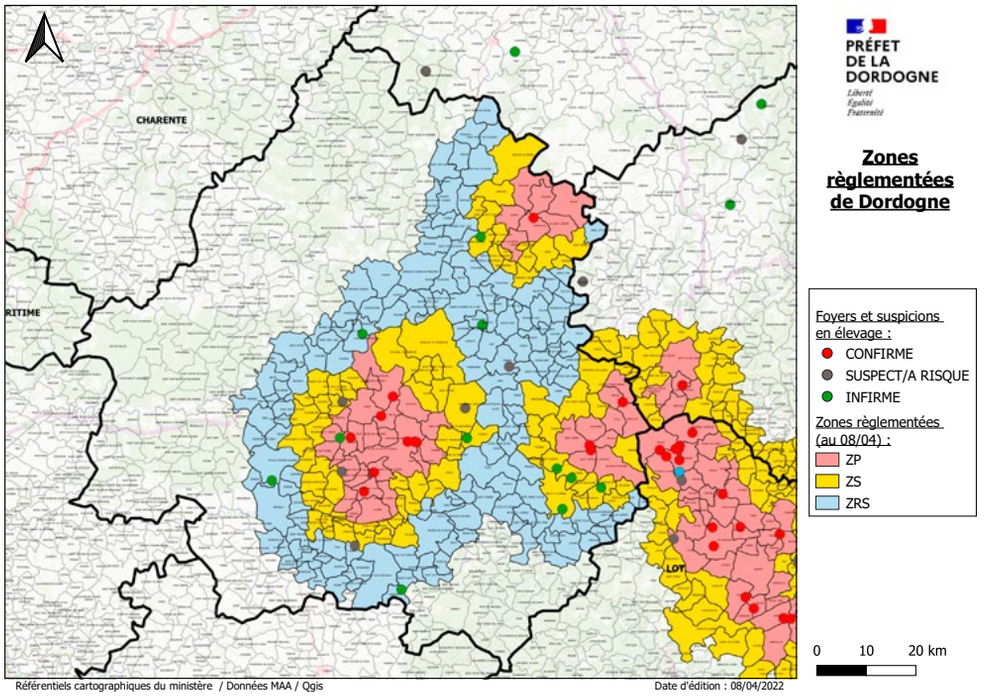

Tous pensaient avoir réchappé à l'épizootie en cette sortie d'hiver, sans jamais perdre de vue l'évolution malheureuse des autres départements, Landes et Vendée surtout. Et voilà. Ce mardi 5 avril après midi, ce gaveur installé sur deux sites, à Vergt et à Cendrieux, attend l'équipe chargée d'euthanasier les canards qu'il gavait. Une piqûre pratiquée à la chaîne, 2 000 animaux sur chacun des sites, l'un touché par le virus, l'autre décimé à titre préventif. Quand le camion partira vers l'équarrissage, avec ses heures de travail tôt levé pour rien, il restera une somme de questions que le professionnel tournera en boucle, seul à bord après la procédure de chômage technique lancée pour ses quatre salariés. Terres du sud, la coopérative régionale à laquelle il adhère, est à ses côtés pour faire face à la crise qui menace la filière palmipèdes du groupe, laquelle représente 125 millions d'euros de chiffre d'affaires, mais aussi la branche volailles (136 millions d'euros).

QUEL AVENIR IMMÉDIAT ET AU-DELÀ ?

Les mesures radicales prises sur les sites concernés visent à protéger un maximum de producteurs et à sauver la saison de consommation estivale. Le chef d'entreprise se dit que ses bâtiments condamnés au vide sanitaire ne pourront sûrement accueillir aucun palmipède avant l'automne, ce qui peut condamner le rendez-vous essentiel des fêtes de fin d'année. Après l'ambiance morose liée au Covid, à la hausse des prix et à la guerre en Ukraine, c'est le coup de massue de trop. Quelle indemnisation et quand ? Sera-t-il possible de trouver de quoi réapprovisionner la filière alors que les couvoirs ont été vidés en Vendée ? Les premières régions touchées, comme les Landes, seront les premières à relancer la production : comment le Périgord pourra-t-il revenir sur le marché ? « Les autres ont été frappés à l'aller des migrations, nous le sommes au retour. On cherche des raisons. Les

Les restaurateurs craignent de manquer de spécialités prisées par les touristes

animaux sont enfermés durant la période de gavage, on prend toutes les précautions. » L'un des canards arrivés le 24 mars devait incuber la maladie ou être asymptomatique. Le chef d'entreprise s'interroge même jusqu'aux rafales de vent qui ont balayé le département ces dernières semaines. « Nous avons l'impression d'être condamnés à revivre régulièrement ces contaminations liées aux déplacements saisonniers des oiseaux. »

UN ÉLAN COUPÉ, DES MESURES STRICTES

L'entreprise basée à Vergt s'était développée de façon constante après le premier épisode de grippe aviaire qui avait touché la Dordogne, en 2016, sans la frapper. Les mesures de biosécurité avaient alors été renforcées. Les investissements initiaux sont amortis et depuis l'automne dernier, l'entreprise s'était lancée dans la vente directe de produits transformés avec un site marchand en ligne et une belle identité visuelle. Le stock de conserves à commercialiser va lui permettre d'aborder la première ligne droite de traversée du désert.

La situation évolue jour après jour en Dordogne, l'inquiétude des éleveurs et des gaveurs gagne les transformateurs et jusqu'aux restaurateurs qui craignent de manquer de spécialités prisées par les touristes qui choisissent le Périgord. En concertation avec les producteurs, le préfet a pris le 5 avril un arrêté déterminant un périmètre réglementé après la découverte de trois foyers d'influenza aviaire hautement pathogène à Saint-Geniès, en Périgord noir, et à Val-de-Louyre-et-Caudeau, près de Vergt. Très évolutive, l'épizootie a d'abord conduit à l'abattage de 45 000 volailles par les services vétérinaires, avec des interventions préventives sur sept foyers, puis à dépeupler encore les élevages en portant à plus de 100 000 le nombre de volailles euthanasiées (254 tonnes orientées vers l'équarrissage). Neuf autres foyers ont en effet été confirmés au 8 avril, deux dans les communes précédentes et à Fouleix, Vergt, Sanilhac, Pressignac-Vicq, Sainte-Foy-de-Longas, Lanouaille et Ladornac. Et le premier périmètre a été étendu, passant de 6 à 40 communes dans la zone de protection (3 km autour des foyers confirmés) et de 89 à 270 communes concernées par le périmètre de surveillance de 20 km qui interdit le transport de volailles. La cartographie montre que cela impacte plus de la moitié du département. La préfecture indique que « les mesures déjà prises visent à créer les conditions d'un vide sanitaire dans un périmètre suffisamment large autour des foyers confirmés, afin de freiner la propagation du virus et de protéger les élevages indemnes », et rappelle que l'État compensera les pertes des exploitations concernées « dans le respect des réglementations européenne et nationale ».

La France et l'Europe sont confrontées depuis plusieurs semaines à un épisode d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). « Ce virus atteint exclusivement les oiseaux, circulant dans la faune sauvage et se manifestant à l'occasion des migrations. Il n'est ni transmissible à l'homme par voie directe, ni par la consommation de viande d'origine aviaire, œufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire. »

© D.R.

700 producteurs pour environ
100 millions d'euros de chiffre d'affaires.

En palmipèdes gras : 3 millions de têtes et 60 millions d'euros de CA (300 producteurs de canards gras en filière courte, 200 en filière longue, une trentaine de producteurs pour 60 000 oies), 2 couvoirs canards, 1 couvoir oie, 4 principaux abattoirs.

En volailles de chair : 6 millions de têtes pour 36 millions d'euros de chiffre d'affaires, 200 producteurs de volailles, 3 principaux abattoirs.

(chiffres : cellule de crise Influenza aviaire)

ASSURANCES
SECTEUR EN CRO

Selon le bilan 2021 de France Assureurs, le secteur de l'assurance a retrouvé l'an passé ses tendances habituelles, après une année 2020 atypique.

Par Miren LARTIGUE

Porté par le vif rebond de la croissance en 2021, le marché de l'assurance a renoué avec « les tendances d'avant la crise sanitaire », a résumé Florence Lustman, présidente de France Assureurs, la Fédération des entreprises d'assurance et de réassurance opérant en France, lors de la présentation à la presse de ce bilan de l'année 2021.

ASSURANCES AUTO ET HABITATION : HAUSSE TENDANCIELLE DU COÛT MOYEN DES SINISTRES

Du côté de l'assurance auto, où l'on peut observer une baisse tendancielle de la fréquence des accidents automobiles et des sinistres corporels (- 1,9 %) et matériels (- 2,4 %), la hausse du coût des sinistres s'est poursuivie en 2021 : + 5,7 % pour le coût moyen des accidents corporels et + 3,5 % pour celui des accidents matériels. Même tendance observée en matière d'assurance habitation, où le coût des dommages augmente de façon continue depuis une dizaine d'années et entraîne une dégradation du ratio prestations/cotisations.

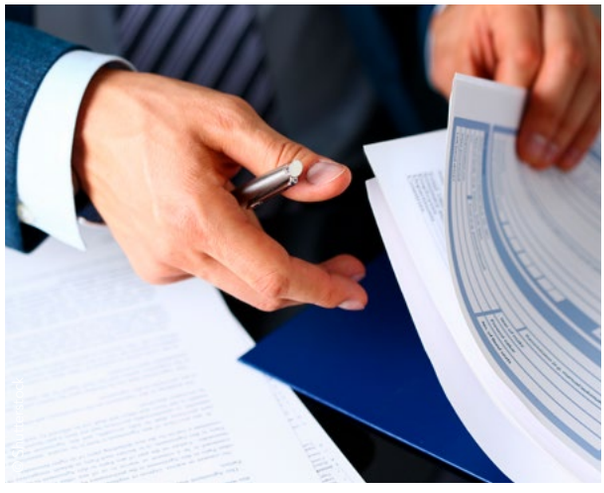

© Shutterstock

ASSURANCES DES PROFESSIONNELS : L'ENVOLÉE DU COÛT DES SINISTRES CLIMATIQUES SE CONFIRME

En 2020, les assurances des professionnels et des entreprises avaient enregistré un pic exceptionnel de sinistres liés aux pertes d'exploitation et aux garanties annulation. En 2021, le niveau des indemnisations « a renoué avec la tendance à la hausse d'avant la crise », a expliqué Florence Lustman, avec une progression du coût des dommages de près de 11 % entre 2019 et 2021.

Après un « trou d'air » en 2020, l'assurance vie a enregistré un très fort rebond des cotisations

ISSANCE

En matière agricole, le coût des sinistres climatiques ne fait qu'augmenter (+ 31 % de sinistres en assurance de cultures, entre 2020 et 2021), « ce qui n'est pas soutenable », a-t-elle souligné. En parallèle, le taux de couverture des surfaces exploitées plafonne à 30 %, « ce qui laisse un grand nombre d'agriculteurs à la merci des événements climatiques ». Les assureurs sont d'ailleurs « très investis dans la réforme de l'assurance agricole », au sein du groupe de travail mis en place par le gouvernement. En ce qui concerne l'éventuelle création d'une couverture des risques cyber pour les entreprises, « les conditions ne sont pas réunies pour qu'une assurance à grande échelle se développe », car « on est trop loin des mesures de protection requises par les assureurs pour couvrir ce risque » : il y a encore « un travail d'éducation et de prévention à faire auprès des entreprises », en particulier sur la gestion des mots de passe et la sauvegarde de données.

FORTE HAUSSE DES COÛTS EN SANTÉ PRÉVOYANCE ET NET REBOND DES COTISATIONS D'ASSURANCE VIE

En matière d'assurance santé et prévoyance, « les prestations augmentent toujours plus vite que les cotisations », a poursuivi la présidente de France Assureurs. Une tendance de fond qui s'est accentuée en 2021, qui a été la première année pleine de déploiement du 100 % Santé en optique, dentaire et audiologie. Or, « le coût additionnel de cette réforme a été de 346 millions d'euros pour les assureurs, en 2021 », car les effets de compensation espérés n'ont pas été au rendez-vous.
Du côté de l'assurance dépendance, seuls 7,6 millions de Français sont aujourd'hui couverts par ce type de garantie, soit un nombre insuffisant. Cette nouvelle cinquième branche d'assurance sociale est « un sujet » problématique pour les assureurs, qui proposent d'« incorporer une garantie dépendance dans les complémentaires santé », afin de mutualiser ce risque.
Enfin, après « un trou d'air en 2020 », l'assurance vie a enregistré un très fort rebond des cotisations, qui ont atteint un niveau record à 151,1 milliards d'euros, en 2021. Cette assurance, qui offre sécurité et liquidité, reste le produit d'épargne préféré des Français et a généré un rendement pondéré de 3,1 %, l'an dernier.

UN SECTEUR QUI RECRUTE

Outre la protection, l'autre grande mission du secteur de l'assurance et de la réassurance concerne le financement de l'économie. En 2021, les assureurs se sont particulièrement mobilisés en faveur de la relance, en s'engageant dans les différents dispositifs de prêts et de fonds destinés aux entreprises dans le cadre du plan France Relance. Au final, « malgré les crises traversées, les assureurs continuent à afficher une solvabilité solide », a conclu la présidente de France Assureurs. Le secteur, qui emploie 250 000 collaborateurs dans 55 400 établissements répartis sur tout le territoire, continue d'ailleurs de recruter, dont « beaucoup de jeunes » et « toujours plus d'alternants », car « on constate un fossé grandissant entre les profils qui sortent du système éducatif et les besoins de nos entreprises », a-t-elle souligné.

GUERRE EN UKRAINE : LES ASSUREURS VIGILANTS

Interrogée sur les conséquences de la guerre en Ukraine sur le secteur de l'assurance, la présidente de France Assureurs, Florence Lustman, a répondu que « l'impact est très minime » pour l'instant, dans la mesure où l'exposition des assureurs français est évaluée à « 0,1 % en termes d'activité » et « 0,03 % en termes d'actifs gérés ». Mais la profession reste très vigilante quant à l'évolution du conflit russo-ukrainien et des trains de sanctions, adoptés de part et d'autre. En parallèle, pour aider les Ukrainiens qui fuient leur pays, « nous sommes en train de finaliser des discussions avec les douanes pour qu'elles puissent leur délivrer gratuitement deux mois de couverture responsabilité civile auto pour pouvoir circuler dans l'espace européen ».

SPORT QUI VA PAYER ?

© Shutterstock

Premiers contributeurs publics à l'économie du sport, communes et ECPI doivent faire face aux enjeux de la rénovation énergétique d'un parc d'infrastructures partiellement vieilli, montre une étude de l'Observatoire du groupe bancaire BPCE.

Par Anne DAUBRÉE

Mises en difficulté par la hausse des prix de l'énergie, les villes vont-elles pouvoir maintenir leur engagement dans le sport ? Le 30 mars, BPCE Observatoire rendait public son rapport sur « Les Collectivités locales, premier financeur public du sport », lors d'une conférence de presse, à Paris. Aujourd'hui, d'après l'étude, les dépenses publiques en matière de sport s'élèvent à 20 milliards d'euros. « Environ 60 % du budget est porté par les collectivités locales », souligne Alain Tourdjman, directeur des études et prospective au groupe bancaire BPCE. De ces 12,5 milliards (envisagés comme une hypothèse basse) l'essentiel est pris en charge par les communes (8 milliards), et les EPCI (3,1 milliards). Ces sommes sont consacrées à la construction d'infrastructures, leur gestion, la mise à disposition d'équipements, l'organisation d'activités scolaires, les subventions d'associations et de clubs… « Il existe une complémentarité entre l'apport des communes et de l'intercommunalité (…).

Les EPCI constituent un moyen de monter en gamme en matière d'équipements, d'accéder à des infrastructures plus onéreuses que ne pourrait pas financer la commune », analyse le directeur des études. C'est, par exemple, le cas de piscines, aires pour sports de glace, stades importants... De fait, sur le territoire, les plus faibles dépenses au niveau communal sont le plus souvent compensées par celles de l'EPCI, aboutissant à une « relative homogénéité des dépenses sportives au sein du bloc communal », précise Alain Tourdjman. Parmi les autres financeurs publics, les départements et les régions cumulent 1,4 milliard d'euros de dépenses.

Le sport constitue le 2e poste de dépenses pour les communes

L'importance accordée par les différents types de collectivités au sport se lit aussi dans la part que ces dépenses prennent dans leurs budgets. L'étude montre que le sport constitue le 18e poste pour les régions, le 4e, pour les EPCI et le 2e, pour les communes. Pour ces dernières, il représente 10 % du budget et 15 % des investissements. Signe supplémentaire de l'importance accordée au sujet par les élus locaux, la baisse des dépenses de fonctionnement pour le sport durant l'année 2020 s'est pour l'essentiel limitée à celles touchant l'organisation de manifestations sportives - interdites. « Même durant la crise, il n'y a pas eu de désengagement », souligne Alain Tourdjman.

318 000 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DES DÉSERTS ?

Au total, la France compte 318 000 équipements sportifs, fruit d'une histoire où les priorités des politiques publiques ont évolué, avec, aussi, des spécificités territoriales marquées.

À l'échelle géographique du département, les dépenses sportives par habitant sont très diverses. « Il y a une vision du développement territorial derrière la dépense sportive. Pour certaines zones cela correspond à une logique de développement économique lié au tourisme sportif », analyse Alain Tourdjman. C'est notamment le cas du Grand Ouest et des Alpes, qui ont beaucoup investi dans les activités nautiques ou le ski, soignant leur attractivité par le sport. D'autres territoires présentent des combinaisons très différentes d'équipement et de modalités de pratique du sport. Par exemple, dans les territoires ruraux, domine une pratique associative, avec des équipements modestes. À l'inverse, à Paris ou dans les Alpes-Maritimes, la part du privé est supérieure et les infrastructures diversifiées. Autre cas encore, celui du Nord : la pratique sportive est plus limitée, les équipements moins nombreux.

FINANCER LE CHAUFFAGE DES PISCINES

Aujourd'hui, d'après l'étude BPCE, les élus locaux n'entendent pas déroger aux principes qui guident leur politique en matière de sport. Et ils ont été confortés par l'annonce du gouvernement, en octobre dernier, du plan de financement (200 millions d'euros) pour la construction de 5 000 équipements sportifs de proximité (city stades, skate-parks...).Toutefois, les élus perçoivent des changements nécessaires. Parmi leurs priorités, figurent ainsi la poursuite des efforts financiers, mais aussi la recherche d'économies. Celle-ci peut passer par le fait de rendre des infrastructures plus polyvalentes, ou moins énergivores. Dans ce domaine, depuis 25 ans, « un effort important a été réalisé, mais il reste beaucoup reste à faire », souligne Alain Tourdjman. De fait, le parc des infrastructures, hétéroclite, n'est pas toujours en bon état. Par exemple, 32 % des établissements construits avant 1985 n'ont pas été rénovés (plus de 80 000 équipements). Aujourd'hui, dans les équipements qui sont chauffés (le quart du parc), plus de la moitié l'est au gaz. 5 % seulement utilisent l'énergie solaire.

© Shutterstock

Reste à savoir comment financer ces projets. « On sait combien les contraintes financières des collectivités locales restent prégnantes (...). Un surcroît d'investissement très significatif dans le sport ne pourrait passer que par d'autres acteurs. On peut imaginer que cela vienne, en particulier, du plan de relance et des mesures en faveur de la transition énergétique (...). Une autre voie possible réside dans une interaction avec des acteurs privés, en restant dans la préservation du modèle des collectivités », analyse Alain Tourdjman. En plus de la question du financement, les élus font face à un autre enjeu crucial : transformer leur offre pour répondre aux changements sociétaux en matière de sport. De plus en plus, les Français le pratiquent « en autonomie », dans une optique de bien-être, et non plus en association, conjugué à une recherche de performance...

LA RÉSILIENCE DE L'AGRICULTURE BIO

Après des années de croissance, la consommation de bio a diminué en 2021. Mais ce qui inquiète la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB), c'est un retournement en faveur de méthodes agricoles intensives, en lien avec la guerre en Ukraine, alors que la crise montre la résilience de l'agriculture bio. Trois questions à son président, Philippe Camburet.

Par Anne DAUBRÉE

PHILIPPE **CAMBURET**
président de la Fédération nationale d'agriculture biologique

© William Beaucardet

Après plusieurs années de croissance, le marché du bio a diminué de 3,1 % en 2021 en France, d'après l'institut IRI. Comment l'expliquez-vous et cela vous inquiète-t-il ?

Le marché a connu une inflexion indéniable, mais il faut conserver la tête froide : nous venons de vivre deux années qui ont bouleversé nos habitudes de consommation. Or, si les chiffres du marché bio ont effectivement baissé sur le court terme, ce n'est pas le cas si l'on se réfère à 2019. Il existe plusieurs explications à cette baisse. En particulier, aujourd'hui, la multiplication des allégations environnementales peut perdre le consommateur, et le bio souffre d'un déficit d'image. C'est ce que montrent les études Kantar. Nous allons donc réaliser une campagne de communication pour laquelle nous avons collecté un million d'euros, afin de nous adresser aux consommateurs. Une autre raison de cette baisse tient au fait que le bio souffre d'une image assez négative en terme de prix. Certains circuits de distribution le considèrent comme une manne : ils récupèrent des marges importantes et ont développé des pratiques commerciales abusives qui ont dégradé sa réputation. En circuits de proximité, le bio n'est pas systématiquement plus cher !

L'Insee prévoit une hausse de 2,5 % en juin sur un an des prix alimentaires, contre 1,5 % en janvier. Comment ce contexte inflationniste va-t-il impacter le match conventionnel/bio ?

Avec l'inflation qui arrive sur les produits alimentaires, il est vraisemblable que les produits conventionnels rat-

« L'agriculture bio n'est pas dépendante des engrais azotés importés »

© Shutterstock

trapent ceux bio, en matière de hausse des prix. Déjà, nous observons un quasi-alignement des prix pour la viande de bovin en bio et en conventionnel. En fait, la crise met en lumière le fait que les fondements de l'agriculture bio la rendent plus résiliente. En effet, notre cahier des charges nous impose d'être indépendants en ce qui concerne l'alimentation des animaux, tout comme en matière de fertilisants. Ces derniers doivent être produits sur la ferme. En conséquence, l'agriculture bio n'est pas dépendante des engrais azotés importés. Dans le même sens, la consommation d'énergie est bien moindre en bio qu'en conventionnel, par exemple, concernant les fruits et les légumes qui poussent sous serre. Au total, il n'y a pas de raison que les prix du bio évoluent autant à la hausse que le feront probablement ceux de l'agriculture conventionnelle.

On évoque aujourd'hui une possible crise alimentaire mondiale comme conséquence de la guerre en Ukraine. L'impératif de productivité s'impose-t-il au détriment des autres modèles agricoles ?

Je m'insurge contre l'instrumentalisation de cette situation, basée sur des prospectives très approximatives. Les surfaces agricoles en Ukraine ne sont pas détruites ; les prévisions de baisse de la production, surévaluées. Derrière cette instrumentalisation, il y a une volonté de faire table rase des avancées en matière de verdissement de l'agriculture, pour retourner vers les habitudes productivistes. Par exemple, on remet en question le système de jachère, prévu par la PAC afin de désintensifier l'exploitation des terres. Mais il faut donner les vraies clés d'explication : les pays qui ont été habitués à importer massivement une alimentation de faible qualité sont ceux qui vont être concernés par des risques de famine. Ils sont asservis à un système et nous portons la responsabilité d'avoir laissé faire cela. Et en ce qui concerne la France, lors des confinements, nous nous sommes beaucoup interrogés sur ce qui était prioritaire, essentiel... Mais nous avons raté l'occasion de nous questionner sur les enjeux de se nourrir durablement, équitablement et sainement. Et j'ai bien peur que le plan de résilience demeure dans une vision court-termiste, sans répondre aux besoins de transformation en profondeur de l'agriculture.

UN MOIS,
UNE ŒUVRE

AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX

MODÈLE PÂLE

LE MIROIR, HENRI GERVEX, 1880

Le Miroir *nous plonge dans l'univers des courtisanes et demi-mondaines cher au peintre Henri Gervex, ami de Valtesse de la Bigne, l'une des courtisanes les plus célèbres de l'époque.*

Une jeune femme rousse, la peau d'une blancheur nacrée, se regarde dans un miroir. Le modèle, dont les épaules sont dénudées, est peint avec la minutie caractéristique de la maîtrise technique de l'artiste, acquise auprès de son maître Cabanel à l'École des Beaux-Arts. En savant coloriste, le peintre oppose la blancheur des chairs à la lumière éblouissante de la chevelure rousse, presque orange. Il accentue également les contrastes entre la facture parfaitement lisse de la peau et le traitement beaucoup plus libre du vêtement et du fond. De larges et rapides coups de pinceau brossent le sous-vêtement du modèle, rappelant la manière d'un Manet, dont Gervex était un admirateur. L'œuvre révèle tout son talent pictural et sa parfaite connaissance de la pratique des académies, grâce à l'exercice répété du dessin d'après modèle vivant.

Cette nouvelle acquisition viendra très prochainement compléter le parcours permanent XIXe siècle du musée, aux côtés de l'une des œuvres les plus célèbres de Gervex, *Rolla* (1878), ancien dépôt du Musée d'Orsay (1933) (*cf.* EJG, 6726-6727 du 26 juin 2020), et d'autres peintres majeurs de cette fin du XIXe siècle tels qu'Alfred Roll, Alfred Smith, Benjamin-Constant ou encore Albert Besnard.

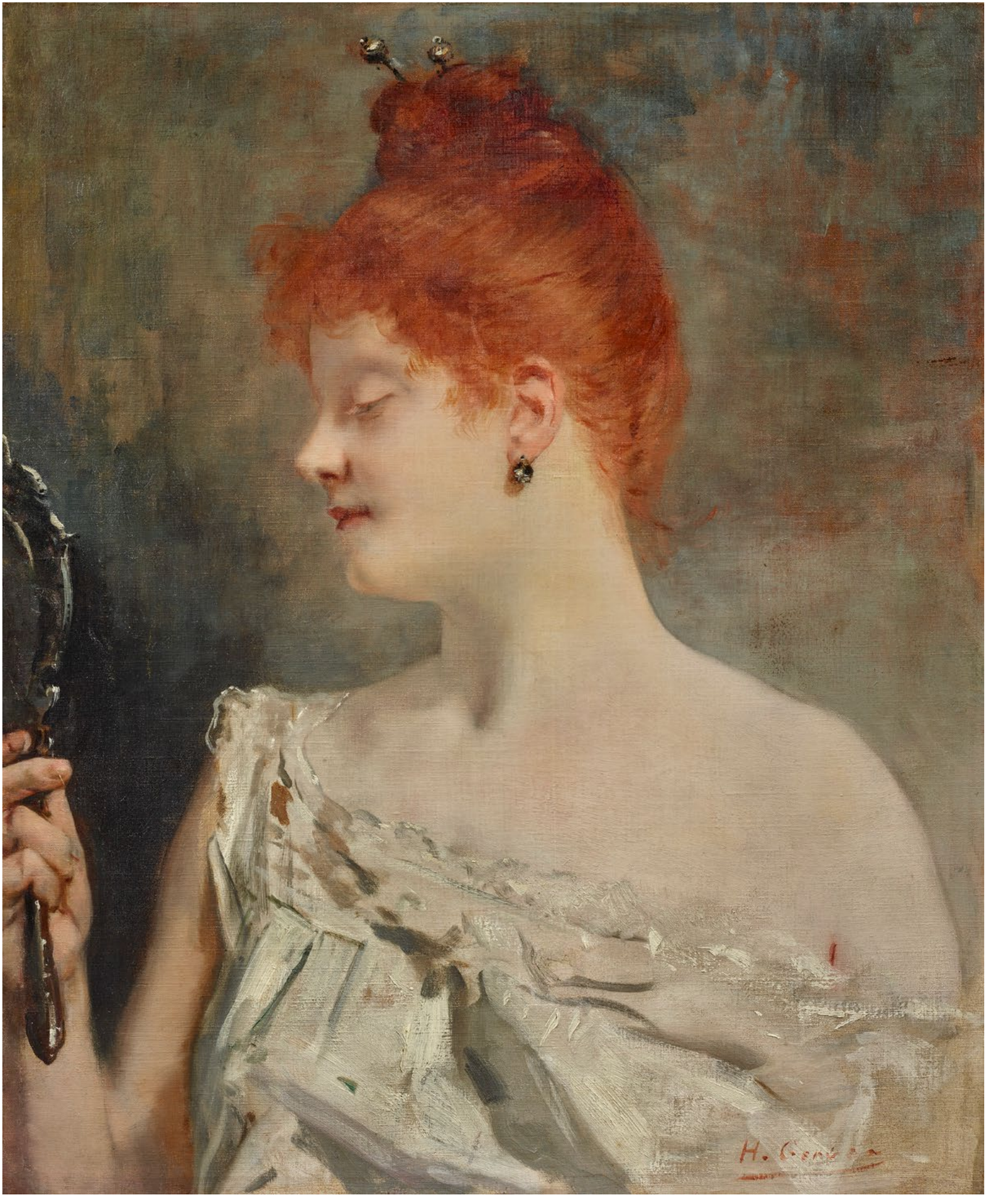

© galerie Charvet

SI LIBOURNE M'ÉTAIT DESSINÉE

Pour permettre de mieux lire les projets urbains qui attendent les Libournais, la ville a choisi d'évoquer l'évolution de son patrimoine à travers le dialogue d'une pièce et d'un dessin pour restituer chaque grande étape de son histoire.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

© Jacques Boireau

Ce panorama se traduit au plus lointain par **la mémoire du port au IVe siècle** quand Libourne s'appelait **Condatis**

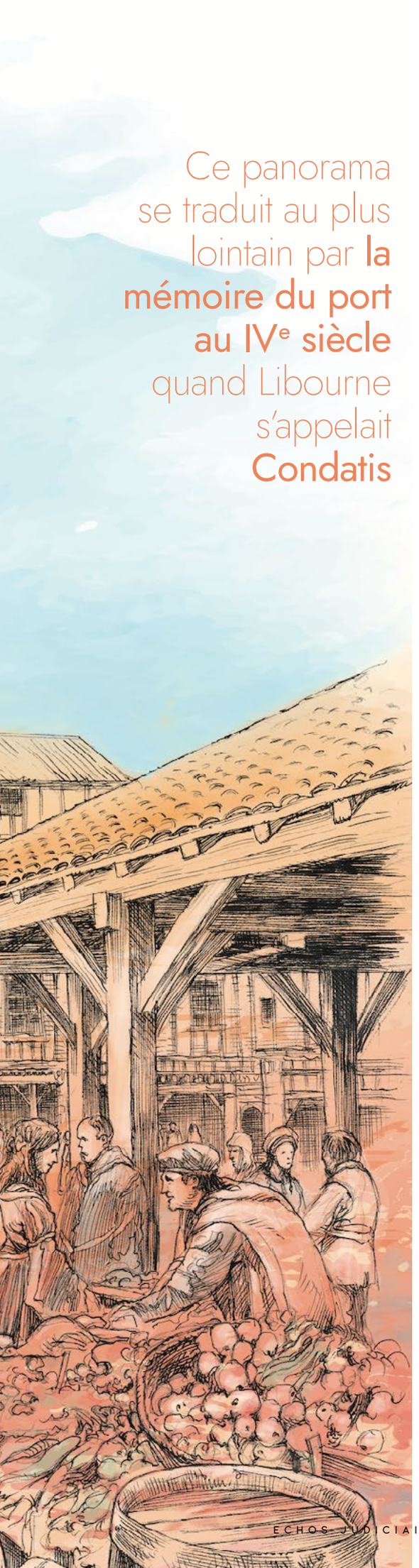

Avant que la promenade des quais, en cours d'aménagement, apporte *in situ* des éléments de connaissance historique à travers une signalétique en sept stations, le maire de Libourne, Philippe Buisson, a souhaité retourner la ville sur son passé à l'occasion du 750e anniversaire de la bastide… Célébration repoussée de deux ans, pour cause de Covid. C'est donc ce printemps que fleurit le panorama réalisé par la direction stratégie urbaine et rayonnement patrimonial, les Archives, le musée des Beaux-Arts et la société historique locale, avec le concours de Jacques Boireau pour la série d'illustrations exposées, à retrouver dans le catalogue.

COMPRENDRE LA VILLE ACTUELLE

Pour comprendre comment l'histoire a façonné cet environnement, l'itinéraire dans le temps passe par une transposition dans l'espace.
Ce qui se traduit, au plus lointain, par la mémoire du port au IVe siècle et l'occupation antique de la confluence, quand Libourne s'appelait Condatis. « Cet endroit privilégié, au nœud de plusieurs vallées, à la rencontre de rivières, fut dès l'antiquité romaine un port fluvial », commente Christophe-Luc Robin, adjoint au maire. Des fouilles archéologiques, commencées en 2020 dans ce secteur, en diront sûrement davantage. Au Moyen Âge, la petite agglomération nommée Fozera se pelotonnait dans ses rues et venelles. À la demande du futur Edouard Ier d'Angleterre, Roger de Leyburn lance la construction de la bastide, terminée en 1270 : ce sénéchal de Guyenne, Anglais, lui donnera son nom. La ville neuve, élevée à côté de la première, est tracée sur un plan de rues rectilignes se croisant à angles droits, autour de la place centrale. Ses privilèges politiques et économiques lui ouvrent le développement. Au XIVe siècle, la cité prospère va se protéger à l'abri de hautes fortifications et sept portes massives, dont ne subsiste que la tour du Grand-Port. « Après le tourbillon de la Révolution française et de l'Empire, l'essor continue au XIXe siècle. Plus importante sous-préfecture de Gironde, la « seconde ville de Guyenne » reste un centre économique, viticole, administratif et politique de premier plan. »

UN LIEU, UNE PIÈCE

En vis-à-vis des périodes ranimées par des illustrations fidèles aux témoignages historiques, un objet issu des collections locales marque une étape d'information : le fameux « Livre Velu », 138 feuillets de vélin reliés d'un cuir encore riche de ses poils. D'où son nom. Ce cartulaire, voulu par le maire et les jurats en 1476, contient les droits et privilèges de la commune, mémoire administrative qui a traversé les époques les plus troublées et n'est exposé qu'exceptionnellement. Pour évoquer l'arrivée du chemin de fer au XIXe, le portrait de Napoléon III trône en majesté près de la représentation de la gare, où il n'a fait que passer, frustrant la foule venue l'accueillir. La caserne Lamarque est abordée à travers le manège occupé par le 15e Dragons. Le théâtre Saint-Thomas, construit au XIXe sur une ancienne église, a été démoli pour laisser place au marché couvert, de métal et de verre, symbole de modernité en 1899. Avant d'être à son tour effacé pour laisser place à celui d'aujourd'hui.
Le couvent des Récollets, le tramway, la construction de l'hôpital Sabatié ou encore du lycée en partie dessiné par Jacques Carlu figurent parmi les 21 tableaux présentés.

• Chapelle du Carmel, jusqu'au 22 mai. Catalogue de l'exposition : *Libourne, toute une histoire !*

« GUY »

EN HAUT DE L'AFFICHE

© D. R.

Luc, chanteur lyrique de renom, n'est pas remonté sur scène depuis des mois, comme perdu après la mort de sa mère. Il accepte d'animer un atelier de chant dans un centre de détention pour femmes. Il devra gérer les tempéraments parfois difficiles de ses élèves aux motivations divergentes et maîtriser le sien... Étienne Comar manifeste à nouveau un intérêt marqué pour la musique après le biopic sur *Django* Reinhardt avec Reda Kateb, avec un peu plus de réussite ici.

« Pour moi, cinéma et musique sont intimement liés. Les grands films que j'aime, je les regarde souvent comme des partitions musicales, dans le choix du tempo, les contrastes, les voix, les niveaux d'émotion ou d'intensité. Jeune, j'ai suivi un enseignement musical classique et il y a quelques années, suite au décès de mon père, j'ai chanté dans un groupe de rock amateur. Écrire les paroles des chansons puis les interpréter a été une découverte émotionnelle puissante, une expérience libératrice sur un plan intime et créatif. C'est à la suite de cela que je me suis mis à écrire des scénarios, puis à réaliser. D'où l'envie de faire un film qui montre à quel point le chant peut être une libération. Et quoi de mieux qu'une prison pour exprimer la métaphore de cette libération ? »

Alex Lutz est excellent en enseignant cherchant un nouveau sens à sa vie et à son rapport à l'art qui se retrouve dans un univers à l'opposé de son milieu. Le réalisateur a bénéficié de la richesse vocale de son interprète, même s'il a un peu triché avec la réalité :

« Alex est un caméléon capable de se mettre dans un état de grande perméabilité. Il m'a semblé parfait pour incarner la fragilité et la dualité du personnage. De par ses sketchs, de par les rôles qu'il a joués, de par sa façon de s'amuser avec sa voix et de la faire devenir complètement autre, il apportait une part d'ambivalence et d'opacité. Alex Lutz est doublé dans la scène où il chante du Vivaldi par le contre-ténor Maximin Richard mais il dû adopter parfaitement sa gestuelle, cette façon de chanter, de respirer, si particulières. »

L'aspect carcéral est plutôt secondaire, le récit se focalisant sur cette évasion symbolique des détenues jouées

LUTZ

© D.R.

© D.R.

© D.R.

par des comédiennes reconnues comme Agnès Jaoui, Hafsia Herzi et Veerle Baetens (*Alabama Monroe*) mais aussi des non professionnelles qui se sortent très bien de cette tâche inédite pour elles. Contrairement à leur partenaire, toutes chantent sans play-back, pour plus d'authenticité.

« Je tenais au côté naturaliste des cours de chant, que ce soit presque documentaire. Pendant l'écriture du scénario, je suis allé plusieurs fois à la prison pour femme de Bapaume, où avait été ouverte une chorale mixte. Elle était animée de manière très différente que celle du film mais cela m'a permis d'observer des typologies de détenues, des comportements. J'ai obtenu l'autorisation du ministère de la Justice de faire un atelier de chant à la prison de femmes de Fleury-Mérogis pendant plusieurs jours. On est venu avec un répertoire de chansons proche de celui du film et cette expérience m'a conforté dans la véracité de mes personnages et nourri le scénario d'expressions que j'ai entendues, de gestes que j'ai vus. Il s'agissait d'observer aussi ce qui se jouait entre les détenues autour et surtout au-delà de la musique. »

Preuve de la versatilité de l'acteur dans le registre dramatique, Alex Lutz est également à l'affiche cette semaine, dans un rôle secondaire dans le très sombre mais très beau *Vortex* de Gaspar Noë. Il est le fils toxicomane des octogénaires Dario Argento (le réalisateur mythique de films d'horreur comme *Suspiria*) et Françoise Lebrun (la maman dans *La Maman et la putain* de Jean Eustache), confrontés à leur déclin, physique pour lui, mental pour elle. On voit cette psychiatre amoindrie par la maladie d'Alzheimer, alors que lui, critique de cinéma, cherche à finaliser un livre sur les rêves au cinéma, mais son cœur est usé. Une version bien plus terrifiante de la vieillesse qu'*Amour* de Michael Haneke, ce qui n'est pas une mince affaire ! Le comédien a apprécié cette expérience qui lui a permis de jouir d'une grande liberté :

« Gaspar a adoré mon long-métrage *Guy* et il sait que j'aime beaucoup improviser. C'est un artiste d'une grande délicatesse qui donne quelques os à ronger mais ne fait pas de psychologie. Je ne savais pas si mon personnage était dans la dope ou s'il n'y était plus. On s'était dit qu'il se prenait en main, qu'il travaillait dans une association. Je lui ai proposé que mon personnage se fasse aider par une assistante sociale pour son fils. Il est dans la dope sans y être, l'éternel problème du drogué qui sait très bien qu'il le sera toute sa vie. Gaspar n'explicite pas tout, c'est le spectateur qui remplit les blancs. »

Les amateurs de cet acteur de plus en plus présent au cinéma, autant dans des comédies que des drames, seront ravis de découvrir deux facettes de son talent dans ce registre plus lourd que celui où on l'a découvert.

L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS DE LA COUR DE CASSATION, EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

RUPTURES CONVENTIONNELLES : PSE

Lorsqu'elles ont une cause économique et s'inscrivent dans un processus de réduction des effectifs, dont elles constituent la ou l'une des modalités, les ruptures conventionnelles doivent être prises en compte pour déterminer la procédure d'information et de consultation des représentants du personnel applicable, ainsi que les obligations de l'employeur en matière de plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).
(Cass. Soc., 19 janvier 2022, n° 20-11.962 F-D).

LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES : MOTIF

Une réorganisation de l'entreprise constitue un motif de licenciement économique si elle est effectuée pour sauvegarder la compétitivité de l'entreprise ou du secteur d'activité du groupe dont elle relève, en prévenant des difficultés économiques à venir et leurs conséquences sur l'emploi. (Cass. Soc., 19 janvier 2022, n° 19-24913)

RÉMUNÉRATIONS : HEURES SUPPLÉMENTAIRES

En cas de litige relatif à l'existence ou au nombre d'heures de travail accomplies, le salarié doit présenter, à l'appui de sa demande, des éléments suffisamment précis quant aux heures non rémunérées qu'il prétend avoir accomplies, afin que l'employeur, qui assure le contrôle des heures de travail effectuées, puisse y répondre utilement, en produisant ses propres données. Le juge forme sa conviction en tenant compte de l'ensemble de ces éléments au regard des exigences des dispositions légales et réglementaires. Après analyse des pièces produites, au cas où il retient l'existence d'heures supplémentaires, celui-ci évalue souverainement, sans être tenu de préciser le détail de son calcul, leur importance et fixe les créances salariales s'y rapportant. (Cass. Soc., 19 janvier 2022, n° 20-11794)

DURÉE DU TRAVAIL

Le seul constat du dépassement de la durée maximale de travail ouvre droit à réparation pour le salarié.
(Cass. Soc., 19 janvier 2022, n° 20-21636)

Au cours d'une même semaine, la durée du travail ne peut dépasser 48 heures. Pour la Cour de cassation, une cour d'appel ne saurait débouter le salarié de sa demande en dommages-intérêts pour violation de la durée maximale du travail, après avoir constaté qu'il avait travaillé 50,45 heures durant la semaine du 6 au 11 juillet 2015, en retenant que celui-ci doit démontrer très exactement en quoi ces horaires chargés lui ont porté préjudice, alors que le seul constat du dépassement de la durée maximale de travail ouvre droit à réparation. (Cass soc., 26 janvier 2022, pourvoi n° 20-21.636)

CLAUSE DE NON-CONCURRENCE

Le salarié ne peut être laissé dans l'incertitude quant à l'étendue de sa liberté de travailler. Il en résulte qu'en matière de rupture conventionnelle, l'employeur, s'il entend renoncer à l'exécution de la clause de non-concurrence, doit le faire au plus tard à la date de rupture fixée par la convention, nonobstant toutes stipulations ou dispositions contraires.
(Cass soc., 26 janvier 2022, pourvoi n° 20-15755)
La contrepartie financière de l'obligation de non-concurrence ayant la nature d'une indemnité compensatrice de salaires, elle ouvre droit à congés payés.
(Cass soc., 26 janvier 2022, pourvoi n° 20-15755)

CONTRATS DE MISSION : MODALITÉS

Pour la Cour de cassation, une cour d'appel ne saurait débouter un salarié de sa demande de requalification des contrats de mission dirigée contre l'entreprise de travail temporaire alors qu'il résultait de ses énonciations, à l'occasion de l'examen de la même demande dirigée contre l'entreprise utilisatrice, que quatre contrats de mission pour remplacement ne comportaient pas la qualification du salarié remplacé.
(Cass., soc. 26 janvier 2022, pourvoi n° 20-17817)

DÉMISSION

La démission est un acte unilatéral par lequel le salarié manifeste de façon claire et non équivoque sa volonté de mettre fin au contrat de travail.
(Cass soc., 26 janvier 2022 , pourvoi n° 20-21724)

BORDEAUX **VENTES DU 5 MAI 2022, À 15 H**

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
20/54	EJG 11-03-2022	SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)	MAISON D'HABITATION	PAUILLAC	44 cité Hauteville, rue Maryse-Bastié	**5 000 €**
	EJG 11-03-2022	ELIGE	TERRAIN NON BÂTI	BORDEAUX	8 quai de la Souys	**700 000 €**
20/136	EJG 18-03-2022	Me Gwendal LE COLLETER - AHBL AVOCATS	MAISON DIVISÉE EN DEUX LOGEMENTS	LE HAILLAN	10 C rue Joliot-Curie	**170 000 €**

BORDEAUX **RÉSULTATS DES VENTES DU 7 AVRIL 2022, À 15 H**

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
21/26	Me RODRIGUEZ & CARTRON	APPARTEMENT	BORDEAUX	33 place de la Ferme-de-Richemont	**75 000 €**	**125 000 €** Me EYCHENNE
21/117	SCP AVOCAGIR	IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION	BASSENS	2-4 avenue Jean-Jaurès et 20 rue Michel-Montaigne	**50 000 €**	**607 000 €** Me RAFFIER

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : annoncelegalepro.echos-judiciaires.com

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066) : Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de la Gironde est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1er de l'arrêté ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.
- Les tarifs visés à l'article 1er sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4° et 5° de l'article 3 de l'arrêté.

SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)
27 rue Boudet 33000 BORDEAUX
TEL : 05 57.14.46.40
Site rubrique « Ventes aux enchères » : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
30 RUE DES FRERES BONIE

MAISON D'HABITATION

SISE À CESTAS 33610, 1 CHEMIN DE L'ESCALEY

MISE A PRIX : 73.000 €

LE 2 JUIN 2022 À 15 HEURES

POURSUIVANT : HOIST FINANCE AB, SA de droit suédois, au capital de 29.767.666,663000 SEK, dont le siège social se situe BOX 7848 - 10399 STOCKHOLM (Suède), immatriculée au RCS de Stockholm sous le n°556012-8489, et agissant en France par le biais de sa succursale HOIST FINANCE AB (publ) sis 165 avenue de la Marne - Bâtiment B1, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL, inscrite sous le n°843 407 214 au RCS de LILLE METROPOLE, prise en la personne de son représentant légal dûment domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la Société BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE S.A, (elle-même venant aux droits de la société ABBEY NATIONAL FRANCE), Ayant pour avocat Maître Emmanuel JOLY, Avocat au barreau de Bordeaux, Avocat de la SCP JOLY - CUTURI - WOJAS Avocats Dynamis Europe, société d'avocats interbarreaux (Paris - Bordeaux), 27, rue Boudet - 33000 BORDEAUX chez qui domicile est élu

DESIGNATION : cadastrée section AK 68 pour 6a et 20ca

DESCRIPTION SOMMAIRE : séjour/cuisine, 3 chambres, wc, SDB, piscine, garage, jardin

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. au 05.57.14.46.40 le lundi et le mardi de 15H à 17H et sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 10.05.2022 de 10H à 12H et 17.05.2022 de 10H à 12H

RG : 20/00057

L2200754

SCP AVOCAGIR
22 rue Elisée Reclus 33000 BORDEAUX
TEL: 05.56.44.68.86 - FAX : 05.56.44.68.79
Courriel : contact@avocagir.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
30 RUE DES FRERES BONIE

APPARTEMENT T2 ET CAVE LOUÉS

(LOT N°3 - 1429/10.000ÈMES ET LOT N°9 - 16/10.000ÈMES)

161 RUE SAINTE CATHERINE - 33000 BORDEAUX

IMMEUBLE CADASTRÉ SECTION HD N°264 (1A 51CA)

MISE A PRIX : 98 000,00 €

LE JEUDI 2 JUIN 2022 À 15 HEURES

CREANCIER POURSUIVANT : SA SOCIETE GENERALE, RCS PARIS n°552 120 222, siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 PARIS, agissant poursuite et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège

DESIGNATION : au 2ème étage : T2 composé d'une entrée, une chambre, salle d'eau, wc, séjour avec coin cuisine, balcon. Au sous-sol, une cave.

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX, pourra porter les enchères. Rens. Tél. au 05.56.44.68.86.

VISITES : Le 09.05.2022 de 14h à 16h et le 16.05.2022 de 10h à 12h.

RG : 21/00137

L2200751

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

Maître David BONNAN
Avocat au barreau de LIBOURNE
92 rue Montesquieu 33500 LIBOURNE
Tél. 05.57.55.30.50 - Email david@bonnan-avocat.com

VENTE AUX ENCHERES SUR SURENCHERE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE
22 RUE THIERS - 33500 LIBOURNE

IMMEUBLE

SUR LA COMMUNE DE COUTRAS (33230)

41 TROQUEREAU SUR L'ISLE

(SECTION ZP N° 346 POUR 2HA 00A 00CA)

MISE A PRIX : 132 000,00 €

LE 3 JUIN 2022 À 14 H

SURENCHERISSEUR : Monsieur Didier Alain PASCAL, né le 28/12/1962 à STE FOY LA GRANDE (33), marié, de nationalité française, demeurant 13 Lieudit Perruchon à 33570 LUSSAC, ayant pour avocat Maître David BONNAN

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères

RG 21/00018

L2200764

MAITRE ALEXIS GAUCHER-PIOLA
AVOCAT A LA COUR
20 avenue Galliéni - 33500 LIBOURNE - TEL : 05.57.55.87.30 - FAX : 05.57.51.73.64
Courriel : gaucher-piola@avocatline.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE 22 RUE THIERS

MAISON D'HABITATION

SISE À ST SULPICE DE FALEYRENS (33330), LIEUDIT COURT D'ARGENT, 386 COURT D'ARGENT

MISE A PRIX : 65.000,00 €

LE VENDREDI 3 JUIN 2022 À 14 HEURES

DESIGNATION : cadastrée section ZN numéro 148 pour 28a 82ca

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères.

Renseignements sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 20/05/2022 de 10h à 12h & 27/05/2022 de 10h à 12h

RG : 21/00014

L2200717

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

MERIGNAC

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 06/04/2022 a autorisé par avis du 11/04/2022 à la SNC KENNEDY dont le siège social est situé 20-24 Avenue de Canteranne à PESSAC (33600) représentée par sa gérante la SAS PROMOTION PICHET et à la SA CLAIRSIENNE dont le siège social est situé 233 Avenue Emile Counord à BORDEAUX (33000) représentée par son Président M. Benoît THOMAZO, la création d'un ensemble commercial de 12 boutiques de 1 980 m² de surface de vente dans le cadre d'une modification substantielle d'un projet autorisé le 11 juillet 2018 par la CDAC de la Gironde, situé 26 Avenue du Président John Fitzgerald Kennedy à MERIGNAC (33700). Le texte de cet avis est publié au recueil des actes administratifs de la gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUAT secrétariat CDAC.

L2200766

COMMUNE DE TRESSES - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE REVISION ALLEGEE N°1 ET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE TRESSES

Le public est informé que, par arrêté du 12 avril 2022, M. le Maire de Tresses a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique concernant le projet de révision allégée n°1 et de modification n°1 de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de TRESSES.

L'enquête publique est organisée de manière unique pour les deux procédures d'évolution du PLU de la commune de TRESSES (projet de révision allégée n°1 et modification n°1). Elle se tiendra du lundi 2 mai 2022 (à 8h30) au mercredi 1er juin 2022 inclus (à 17h30), pour une durée de 31 jours consécutifs,

Francis CLERGUEROU a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

Le projet de révision allégée n°1 du PLU et la modification n°1 du PLU, ainsi que le registre d'enquête, seront déposés à la Mairie de TRESSES, du lundi 2 mai au mercredi 1er juin 2022 inclus, et ce aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de TRESSES soit :

- Les lundis, mercredis, jeudis et vendredi : de 8h30 à 12h puis de 14h à 17h30

- Les mardis : de 14h à 17h30

- Les samedis : de 8h30 à 12h

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers :

- sur support papier, en mairie de TRESSES, aux jours et heures habituels d'ouverture,

- sur le site Internet de la commune, à l'adresse suivante : www.tresses.org dans la rubrique Urbanisme > Ma Ville > Plan local d'urbanisme

- sur un poste informatique mis à disposition à la demande en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture,

- sur demande et à ses frais auprès de l'autorité compétente, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

L'ensemble des avis des personnes publiques associées à cette procédure, dont la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, est intégré au dossier de Plan Local d'Urbanisme soumis à enquête publique.

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête :

- en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture,

- en les adressant, avec pour objet soit « Observations enquête publique - Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de TRESSES «, soit « Observations enquête publique - Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de TRESSES «

o par écrit au commissaire enquêteur, en mairie de TRESSES, 5 Avenue des écoles, BP 67, 33370 TRESSES

o par mail à l'adresse suivante : mairie@tresses.org

Seules les observations et propositions formulées sur le registre entre le lundi 2 mai (8h30) et le mercredi 1er juin 2022 (17h30) seront prises en compte par le commissaire enquêteur.

Toutefois, pour les envois postaux (le cachet de la Poste faisant foi) ou les courriers électroniques, la période de prise en compte s'étend du lundi 2 mai (à 0h00) au mercredi 1er juin 2022 inclus (à 23h59).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de TRESSES :

- Le lundi 2 mai 2022, de 14h30 à 17h30

- Le vendredi 13 mai 2022, de 14h30 à 17h30

- Le mardi 24 mai 2022, de 14h30 à 17h30

- Le mercredi 1er juin 2022, de 14h30 à 17h30

En dehors de ces permanences du commissaire enquêteur et durant toute l'enquête publique les administrés ont accès aux dossiers et registre d'enquête ; ils peuvent obtenir des informations complémentaires auprès des services municipaux.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur. Le Commissaire Enquêteur dressera, dans un délai de 8 jours après la date de clôture de l'enquête publique, un procès-verbal de synthèse des observations qu'il remet au Maire. Ce dernier disposera d'un délai de 15 jour pour produire ses éventuelles observations.

Le Commissaire Enquêteur établira son rapport et ses conclusions motivées, dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, qu'il transmettra au Maire de TRESSES et au Président du Tribunal Administratif.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, en mairie de TRESSES aux jours et heures habituels d'ouverture. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de TRESSES et la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de TRESSES seront soumis à l'approbation du Conseil municipal.

L2200775

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICES DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

PROJET DE DEMANDE DE PRÉLÈVEMENTS AU DROIT DU FORAGE DU PARC À L'EOCÈNE

COMMUNE DE PAUILLAC.

Une enquête publique est prescrite du lundi 11 avril 2022 au mardi 10 mai 2022 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale pour demande de prélèvements au droit du forage du Parc à l'Eocène sur la commune de Pauillac.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le responsable du projet est : la Société Anonyme Baron Philippe de Rothschild (SA BPHR) rue de Grassi 33250 PAUILLAC. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au tél : 05.56.73.20.20 — Madame Christiane VENENCIE tél : 06 82 82 45 29 mail : cvenencie@BPHR.com.

Pendant la durée d'enquête, le dossier d'enquête comprenant la demande d'autorisation environnementale sera mis à la disposition du public à la Mairie de Pauillac, aux jours et heures habituels d'ouverture au public où les intéressés pourront faire part de leurs observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat de la Gironde www.gironde.gouv.fr, rubriques « publications » « publications légales » « enquêtes-publiques »

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur par mail à l'adresse suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête ou par courrier adressé à la Mairie de Pauillac.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la cité administrative à l'accueil DDTM — 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Le commissaire enquêteur Monsieur Lawrence BULGHERESI-DESCUILHES Directeur retraité, se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Pauillac pour recevoir ses observations

- lundi 11 avril 2022 de 14h à 17h,

- jeudi 21 avril 2022 dé 09h30 à 12h30,

- jeudi 28 avril 2022 de 09h30 à 12h30,

- mardi 10 mai 2022 de 14h à 17h.

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Pauillac et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer service des procédures environnementales cité administrative 2 rue Jules Ferry Bordeaux ainsi que sur le site internet des Services de l'État de la Gironde : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

L2200519

BORDEAUX MÉTROPOLE

BORDEAUX MÉTROPOLE

COMMUNE DE BORDEAUX

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :
Bordeaux, PRU Joliot-Curie/Benauge :
Déclassement d'un parc de stationnement public /
Cité Blanche du 2 au 16 mai 2022 inclus

Le dossier accompagné d'un registre, sera déposé pendant 15 jours consécutifs :

- à la Cité municipale - 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h)

- à la Mairie de quartier La Bastide - 38 rue de Nuits à Bordeaux (du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30)

dans le respect des règles nationales, notamment sanitaires, applicables au moment de l'ouverture de l'enquête publique.

Monsieur Christian Marchais, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la Mairie de quartier de la Bastide, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet qui seraient formulées par les personnes intéressées :

- Lundi 2 mai 2022 : accueil physique de 9 h à 12 h

- Lundi 16 mai 2022 : accueil physique de 13 h 30 à 16 h 30

En cas de durcissement des prescriptions sanitaires, les permanences se tiendront uniquement par téléphone au 05 56 10 28 05 :

lundi 2 mai 2022 de 9 h à 12 h et lundi 16 mai 2022 de 14 h à 17 h.

Le dossier d'enquête sera également intégralement consultable sur le site internet : www.participation.bordeaux-metropole.fr. Les citoyens pourront y intervenir et laisser des observations directement en ligne pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations pourront également, pendant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la Cité municipale ou transmises directement par voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : BORDEAUX METROPOLE - M. Marchais, commissaire enquêteur - Pôle territorial de Bordeaux - Esplanade Charles de Gaulle - 33045 Bordeaux cedex.

L2200684

MAIRIE DE LACANAU

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

M. Le Maire
31 avenue de la Libération
33680 Lacanau
Tél : 05 56 03 83 08
mèl : c.sanchez@lacanau.fr
web : http://www.lacanau.fr
SIRET 21330214400018

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

L'avis implique un marché public

Objet : GESTION EN REGIE INTERESSEE DU CAMPING MUNICIPAL 'LES JARDINS DU LITTORAL' ET DE L'AIRE DE CAMPING-CARS DU HUGA

Type de marché : Services

Procédure : Procédure ouverte

Code NUTS : FR

Durée : 36 mois.

Description : Gestion du camping par un partenaire sous la forme d'un marché public de régie intéressée. Le régisseur est rémunéré (rémunération fixe et rémunération variable) par la collectivité.

Classification CPV :

Principale : 55220000 - Services de terrain de camping

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Division en lots : non

Les variantes sont acceptées

Options : non

Reconductions : oui

Renouvelable deux fois maximum pour 1 année.

Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Remise des offres : 09/05/22 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 6 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 10/05/22 à 10h00

Lieu : Hôtel de ville

Renseignements complémentaires :

Il s'agit d'un marché périodique : OUI

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX, 9 Rue Tastet, BP 947, 33063 Bordeaux - Cedex, Tél : 05 56 99 38 00 - Fax : 05 56 24 39 03, mèl : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Envoi à la publication le : 08/04/22

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 08/04/22

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.marches-publics.info

L2200763

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICES DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

BORDEAUX MÉTROPOLE

PROJET DE REQUALIFICATION DE L'ALLÉE DU POUJEAU SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE EYSINES.

OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DES TRAVAUX TENANT LIEU D'ENQUÊTE PRÉALABLE AU CLASSEMENT DE LA VOIE CRÉÉE ET PARCELLAIRE

Par arrêté préfectoral en date du 25 mars 2022, la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la Gironde, a prescrit les enquêtes publiques conjointes préalable à déclaration d'utilité publique tenant lieu d'enquête préalable au classement de la voie créée et parcellaire concernant les travaux de requalification de l'allée du Poujeau et l'acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation de cette opération sur le territoire de la commune de Eysines.

Ces enquêtes se dérouleront du 2 au 18 mai 2022 inclus. Leur déroulement devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

M. Sylvain BARET, Officier de l'Armée de l'Air / Responsable Sécurité site industriel dangereux retraité, est désigné en qualité de Commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées pourront pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance des dossiers d'enquête préalable à déclaration d'utilité publique et classement de la voie créée et parcellaire en Mairie de Eysines (Rue de l'Eglise), à la Direction des Services Techniques, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45.

Des observations pourront être consignées par écrit sur les registres d'enquête ou être adressées par correspondance au Commissaire enquêteur, en Mairie de Eysines.

En outre, le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en Mairie de Eysines, les :

- lundi 2 mai 2022, de 09 h 30 à 12 h 30,
- vendredi 13 mai 2022, de 14 h à 17 h,
- mercredi 18 mai 2022, de 14 h à 17 h.

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à déclaration d'utilité publique et classement de la voie créée seront tenus à la disposition du public en Mairie de Eysines, et ce pendant un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront également transmissibles à toute personne intéressée qui en fera la demande à la Préfète de la Gironde - Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - B.P. 90 - 33090 BORDEAUX Cedex), où ils seront de même consultables.

Notification du dépôt du dossier d'enquête parcellaire en Mairie sera faite aux propriétaires intéressés sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

A l'issue de l'enquête parcellaire, dans un délai de 30 jours, le Commissaire enquêteur communiquera à la Préfète de la Gironde le procès-verbal de la consultation publique et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés.

PUBLICITÉ COLLECTIVE

En exécution des articles L.311-2 et L.311-3 du code de l'expropriation, le public est informé que :

«LES PERSONNES INTÉRESSÉES AUTRES QUE LE PROPRIÉTAIRE, L'USUFRUITIER, LES FERMIERS, LES LOCATAIRES, LES PERSONNES QUI ONT DROIT D'EMPHYTÉOSE D'HABITATION OU D'USAGE ET CELLES QUI PEUVENT RÉCLAMER DES SERVITUDES, SONT TENUES DE SE FAIRE CONNAITRE A L'EXPROPRIANT DANS UN DÉLAI D'UN MOIS A DÉFAUT DE QUOI, ELLES SERONT, EN VERTU DES DISPOSITIONS FINALES DES ARTICLES PRÉCITÉS, DÉCHUES DE TOUS DROITS A L'INDEMNITÉ».

L2200668

AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

LESPARRE-MEDOC

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 06/04/2022 a autorisé par avis du 11/04/2022 à la SAS SODIL dont le siège social est situé Centre Commercial Terre Rouge à LESPARRE-MEDOC (33340), représentée par M. Christophe DUFOUR son Président, la création d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile E.LECLERC composé de 8 pistes de ravitaillement d'une emprise au sol de 460,5 m², situé 8 route de Bordeaux à LESPARRE-MEDOC (33340). Le texte de cet avis est publié au recueil des actes administratifs de la gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUAT secrétariat CDAC.

L2200765

AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

AYGUEMORTE-LES-GRAVES

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 06/04/2022 a autorisé par avis du 12/04/2022 à la SCI TIAN dont le siège social est situé 4 Chemin du Gourdin à LANGOIRAN (33550) représentée par M. Christophe BARDY en qualité de Gérant associé et Mme Christine BARDY en qualité d'associée, la création d'un magasin à l'enseigne «Bricomarché» de 5746 m² de surface de vente dont 2 345 m² en intérieur et 3 401 m² en extérieur, situé au lieu-dit «Les Grands Pins» à AYGUEMORTE-LES-GRAVES (33640). Le texte de cet avis est publié au recueil des actes administratifs de la gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUPEM secrétariat CDAC.

L2200777

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL
ABONNEZ-VOUS !

safer Nouvelle-Aquitaine

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AA 33 10 0046 01 Une parcelle de bois **REIGNAC** 4 a 46 ca - 'Chamboulan': ZL-565 Document d'urbanisme : Carte communale zone N (REIGNAC)

AA 33 11 0053 01 Une parcelle de bois **REIGNAC** 36 a 20 ca - 'La croix de fraineau': ZY- 77 Document d'urbanisme : Carte communale zone N (REIGNAC)

AA 33 11 0097 01 Une parcelle de bois **REIGNAC** 3 ha 09 a 50 ca - 'La croix de fraineau': ZY- 84 Document d'urbanisme : (DONNEZAC) / Carte communale zone N (REIGNAC)

AA 33 13 0386 90 Deux parcelles de bois, en zone N de la carte communale **SAUGON** 1 ha 35 a 30 ca - 'Les sicots': ZH- 60- 61(*) Document d'urbanisme : (SAINT-SAVIN) / (SAUGON)

AA 33 14 0009 01 Diverses parcelles de pré et bois **SAINT-AUBIN-DE-BLAYE** 1 ha 71 a 18 ca - 'Hurleloup': AN- 157 - 'Les filloleles': AN- 210- 211- 212- 213- 214- 215-216 Document d'urbanisme : PLU zone N (SAINT-AUBIN-DE-BLAYE)

AS 33 20 0222 01 Vignes AOC LALANDE DE POMEROL **LALANDE-DE-POMEROL** 1 ha 70 a 97 ca - 'A la grave': B- 107- 108- 109- 110- 129- 911[735]- 915[111]- 917[113] Document d'urbanisme : Règlement National d'Urbanisme (LALANDE-DE-POMEROL)

AS 33 21 0387 01 Vignes AOC LALANDE DE POMEROL et bois taillis. **LALANDE-DE-POMEROL** 36 a 68 ca - 'A la grave': B- 123- 124- 909[128]- 912[135][F1]-912[135][F2] Document d'urbanisme : RNU (LALANDE-DE-POMEROL)

AS 33 21 0453 01 Parcelle de vigne AOC SAINT-EMILION encépagé en MERLOT. **VIGNONET** 38 a 47 ca - 'Teste courbe': AE- 66 Document d'urbanisme : Zone A du PLUi (VIGNONET)

AS 33 22 0050 01 Des parcelles dont 4 ha 58 a 37 ca de vigne. Le reste en terre. **FRONSAC** 5 ha 03 a 95 ca - 'Petit marais': B- 117[F1]- 117[F2]- 118[F1]- 118[F2]-611[119] Document d'urbanisme : Carte Communale (FRONSAC)

AS 33 22 0106 01 Diverses parcelles de terres, de bois taillis et majoritairement de vignes **SAINT-EXUPERY** 28 ha 12 a 81 ca - 'Catalogne': A- 23- 24- 33- 34- 35- 37-472[20]- 478[402]- 488[476] - 'Chaume grillee': A- 303- 304- 305- 306- 307- 450[302] - 'Errouilles': A- 288- 289- 462[286]- 521[463](A)[F1]- 521[463](B)[F2] - 'Gachet': A- 64-70- 71 - 'La hebesse': A- 38- 39- 47- 48- 401[48]- 439[40] - 'Le fougeras': A- 131-132- 133- 134- 135- 494[124] - 'Le grand retouble': A- 308(A)[F1]- 308(B)[F2]- 309-310- 311- 312(A)[F1]- 312(B)[F2]- 314- 315- 316- 483[318](A)[F1] 483[318](B)[F2] - 'Terre forte': A- 51- 53- 54- 55- 56- 57- 58- 59- 60 Document d'urbanisme : Suivant RNU (SAINT-EXUPERY)

AS 33 22 0108 01 Parcelles de vignes AOC POMEROL **LIBOURNE** 94 a 92 ca - 'De grangeneuve': AE- 46 - 'Rene': AE- 21 Document d'urbanisme : A et N du PLU (LIBOURNE)

AS 33 22 0134 01 Une parcelle de terres **SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL** 1 a 58 ca - 'Fontaine de buc': D- 752 Document d'urbanisme : Suivant RNU (SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL)

AS 33 22 0149 01 Terres (1ha22a) et étangs (91a). **FRONSAC** 2 ha 13 a 00 ca - 'La clie': B- 196[F1]- 196[F2]- 197[F1]- 197[F2] Document d'urbanisme : Carte Communale (FRONSAC)

AS 33 22 0151 01 Un ensemble de parcelles en nature de vigne, terre et bois. **VILLENEUVE** 3 ha 96 a 52 ca - 'Jongay': A- 802- 803- 804- 805- 806[F1]- 806[F2] - 'Mendoce': A- 875- 876- 877- 878- 881- 886 Document d'urbanisme : A & N du PLU (VILLENEUVE)

AS 33 22 0150 01 Ensemble de parcelles en nature de vignes, bois et terres. **CAMARSAC** 11 ha 84 a 14 ca - 'Bois vert': B- 991[140]- 998[143]- 999[143]- 1433[995](A)- 1434[995] - 'De creon': B- 844[139]- 1436[997] - 'De croignon': B- 1431[993](A)[F1]-1431[993](B)[F2]- 1431[993](C)[F3] - 'De feuillade': C- 48 - 'De la lande': C- 47- 59 - 'La cure': B- 133- 134- 135- 595[132]- 945[843]- 967[136](A)[F1]- 967[136](B)[F2]- 967[136](C)[F2] Document d'urbanisme : zone A et N du PLU (CAMARSAC)

AS 33 22 0154 01 Ensemble de parcelles en nature de vignes, bois et terres. **LISTRAC-MEDOC** 12 ha 13 a 71 ca - 'A pithon': WD- 72(J)- 72(K) - 'Champs de laborde': B- 2177- 2181- 2182- 2183- 2184- 2185- 2186- 2187- 2188- 2189- 2190- 2191- 2192 - 'De libardac': B- 3016[2121](K)[P1] - 'Laborde': B- 1990- 1991 - 'Loudin-nord': B- 2065-2098- 2106- 2107- 2108- 2642[2105]- 2643[2105]- 2663[2101] - 'Moulin de laborde': B- 2111- 2112- 2113- 2114- 2116- 2117- 2118- 2119- 2120- 2122[F1]- 2122[F2]- 2123-2124- 2129- 2130[P1]- 2132- 2133[F1]- 2133[F2]- 2136(J) 2136(K)- 2137(J)- 2137(K)-2674[2641]- 2675[2641]- 2831[2115]- 2832[2115] Document d'urbanisme : Zone A et N du PLU (LISTRAC-MEDOC)

AS 33 22 0156 01 Diverses parcelles de vignes **BOSSUGAN** 4 ha 18 a 09 ca - 'A lartigaut': ZB- 46[P1] - 'Vaur': ZB- 130[113][P1] RUCH 22 ha 61 a 35 ca - 'Boutier': ZC- 74[49]- 76[49] - 'Chauronne': ZC- 4[P1] - 'Gabarot': ZC- 79[46] - 'La croix': ZB- 31-66[30][P1] - 'La haille': ZB- 4 - 'Vaure': ZB- 70[2][P1] Document d'urbanisme : Suivant ZnC

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **02/05/2022** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33520 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site http://www.saferna.fr/

L2200768

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

CONSTITUTIONS

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée **FDTELECOM** Capital : 500€ Siège social : 459 Route de Toulouse Résidence Factory City, Bât 2 33140 VILLENAVE D'ORNON Objet : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (hors activité réglementée), notamment dans le domaine des télécoms; Audit de site Télécoms; Test radio; Et toutes activités connexes ou liées. Formation non règlementée dans lesdits domaines. Président : FEDON Damien 459 Route de Toulouse, Résidence Factory City, Bât 2 33140 VILLENAVE D ORNON Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BORDEAUX Transmission des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

22EJ05845

Par acte SSP, il a été constitué une SAS dénommée **Convives** Capital : 1000 € Siège social : 43 rue du Palais Gallien 33000 BORDEAUX Objet : Conseil, accompagnement, coaching dans le domaine de l'hôtellerie - restauration auprès des professionnels de ce secteur. Président : SALOMEZ Amaury 33 Cours du Medoc 33300 BORDEAUX Directeur Général : BERTOUT Sébastien 43 rue du Palais Gallien 33000 BORDEAUX Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BORDEAUX Transmission des actions : cession aux tiers soumise à agrément. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

22EJ06754

TBC
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
129 Cours d'Albret
33000 BORDEAUX

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date 15/03/02022 il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : TBC

Siège social : 129 Cours d'Albret, 33000 BORDEAUX

Objet social : La création et la vente à distance de programmes d'entraînements de sport, de nutrition et de produits pour des particuliers et professionnels. La création, le développement, la gestion, l'exploitation d'un portail en ligne, de mise à disposition de supports numériques et de contenus audiovisuels.

Capital social : 1000 euros.

Président : La société BCOME INVEST, Société par actions simplifiée, au capital de 1 000 euros, ayant son siège social au 129 Cours d'Albret, 33000 BORDEAUX, immatriculée sous le numéro 904 037 744 RCS BORDEAUX, représentée par son Président Monsieur Emile MURO.

Directeur Général : La société RP INVEST, Société par actions simplifiée, au capital de 1 000 euros, ayant son siège social au 9 allée de la Pinède, 33600 PESSAC, immatriculée sous le numéro 904 641 040 RCS BORDEAUX, représentée par son Président Monsieur Renaud PERRIN

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

Pour avis
Le Président

22EJ08590

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 25 mars 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : « ALC CAMADA »

FORME : Société par Actions Simplifiée

CAPITAL : 5.000 Euros

SIEGE : 223, Avenue Emile Counord – 33300 BORDEAUX

OBJET : La prise de participation et la gestion active de sociétés et d'entreprises;

DUREE : 99 années

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

TRANSMISSIONS D'ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à un cessionnaire non associé qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des actions. La transmission des actions émises s'opère par virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

PRESIDENT : Monsieur Alberto COSTA, né le 4 octobre 1982 à Bordeaux, de nationalité française, domicilié 123, avenue Jules Guesde – 33110 LE BOUSCAT

IMMATRICULATION : R.C.S. BORDEAUX

22EJ08397

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 23/03/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : PREMIERE

Forme : SAS

Capital social : 1 000 €

Siège social : 12 rue Charles Peguy, 33530 BASSENS

Objet social : L'achat et la vente de condiments alimentaires et cosmétiques issus de l'agriculture biologique,

Président : SAS PIE au capital de 2000 €, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 823 493 671 ayant son siège au 12 Rue Charles Peguy, 33530 Bassens. Représentée par son président Monsieur PORTERIE Julien.

Directeur Général : SAS B&B Hold au capital de 1000€, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 902 225 960 ayant son siège au 7 allée du pont de madame appart 96, 33700 Mérignac. Représentée par son président Monsieur BOUBNAN Badr.

Directeur Général délégué : M. Pierre PORTERIE demeurant 12 rue Charles Peguy, 33530 BASSENS

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ08011

Par ASSP en date du 16/03/2022 il a été constitué une SCI dénommée : **SCI LUGGY** Siège social : 5 RUE PABLO PICASSO 33880 SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX Capital : 100 € Objet social : GESTION DE BIENS IMMOBILIERS Gérance : Mme BILLET PEGGY demeurant 5 RUE PABLO PICASSO 33880 SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX Durée : 99 ANS ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

22EJ09292

CABINET CHASSAGNE
2 rue Emmanuel Roy
33420 BRANNE
branne@cabinet-chassagne.com
05 57 55 51 70

MS PISCINE
SARL au capital de 2 euros
Siège social :16 route de Caussette – 33350 SAINT PEY DE CASTETS
RCS LIBOURNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST PEY DE CASTETS, du 08.02.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : MS PISCINE

Siège social : 16 route de Caussette – 33350 SAINT PEY DE CASTETS

Objet social : Construction et rénovation de toutes installations de piscines ; Activité forestière ; Création et entretien de parcs et jardins ; Vente et réparation de matériels de motoculture ; Vente et réparation de cycles et motocycles.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2 euros

Gérance : M. Sébastien BLANCHARD, demeurant 16 route de Caussette – 33350 SAINT PEY DE CASTETS et M. Mathieu BLANCHARD, demeurant 32 Pont du Tos – 33350 SAINTE FLORENCE

Immatriculation de la Société au RCS de LIBOURNE.

Pour avis
La Gérance

22EJ08752

Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

BASSIN BY BOAT
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 161 Route du Cap Ferret, Le Canon,
33950 LEGE CAP FERRET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEGE CAP FERRET du 6 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BASSIN BY BOAT

Siège : 161 Route du Cap Ferret, Le Canon, 33950 LEGE CAP FERRET

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 50 000 euros

Objet : Achat, vente, location avec ou sans skipper, gardiennage et entretien de bateaux de plaisance.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Louis-Henry KRESSMANN demeurant 98 Avenue de Bordeaux, 33970 LEGE CAP FERRET.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS

Le Président
22EJ09329

TAX TEAM ET CONSEILS
Société d'Avocats
61 rue du Pr. Lannelongue
BP 10062
33028 Bordeaux Cedex

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 30 mars 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **BASO**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital : 6.952.800 euros

Siège : Domaine de Courbon, 2 route de Bordeaux – 33210 TOULENNE

Objet : l'activité de holding, la gestion, la détention et la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tous types et de toutes formes.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Direction : Président : Monsieur Pascal DUTILLEUX, né le 7 juin 1968 à LILLE (59), demeurant 11 Domaine de la Peloue – 33610 CESTAS

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Agrément : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. En cas de pluralité d'associés, la pleine propriété, l'usufruit, la nue-propriété ou une part indivise des actions ne peuvent être transmises à toute personne qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Immatriculation : Au RCS de BORDEAUX
22EJ09332

Par acte SSP du 05/04/2022, il a été constitué une SASU dénommée : **FLEURS SC** Siège social : 329 route des babinots, 33820 SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE Capital : 5.000€ Objet : Artisan fleuriste, décoration intérieure et extérieure, objet décoratif, bougies, peluches Président : Mme Sandrine AMBELIDIEFF, 329 Route des babinots, 33820 SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LIBOURNE
22EJ09308

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **CATMAN**

FORME : Société Civile Immobilière

SIEGE SOCIAL : 4 CHEMIN DU CASSIOT – 33610 CANEJAN

OBJET : - L'acquisition, l'administration, gestion et location de tout bien immobilier

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE : Monsieur Emmanuel JIMENEZ

Demeurant 4 CHEMIN DU CASSIOT -33610 CANEJAN

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ09387

FIDUCIAL SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud,
33000 BORDEAUX

LE BASSIN BLEU HOLDING Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 8 Avenue du Général de Gaulle, Claouey, 33950 LEGE CAP FERRE AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEGE CAP FERRET du 21/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : LE BASSIN BLEU HOLDING Siège : 8 Avenue du Général de Gaulle, Claouey, 33950 LEGE CAP FERRET, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 1 000 euros Objet : La prise de participation dans toutes sociétés et autres personnes morales de toutes formes, l'acquisition, l'exploitation et la gestion de ces participations ; l'animation et l'orientation de la politique des sociétés filiales ; l'émission d'actions, d'obligations, de titres quelle qu'en soit la nature ; la prestation de services en matière informatique, administrative, financière et comptable, de marketing, de documentation et de recherche, de recrutement et de gestion de personnels. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Renaud SUC, demeurant 35 Route du Cap Ferret, 33950 LEGE CAP FERRET, La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis, le Président
22EJ09383

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 5 avril 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée à associé unique, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CapMer

Forme : société par actions simplifiée à associé unique

Siège social : 4, avenue de l'Herbe – 33950 LEGE CAP FERRET

Objet social : La société a pour objet :

- La location de bateau avec skipper pour une activité type balades en bateau et l'activité de petite restauration type dégustation.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Capital social : 5 000 € divisé en 500 actions de 10 €

Président de la société : Monsieur Léo CASTAING, demeurant au 4, avenue de l'Herbe – 33950 LEGE CAP FERRET.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ09330

Guillaume HARPILLARD
Avocat à la Cour
21 bis Cours Pasteur
33000 Bordeaux
05 56 06 66 70

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 6 avril 2022, de la SASU « **SAINT GENES PIZZA** » au capital de 2.000 euros, siège social : 12 place Louis Barthou 33000 BORDEAUX. La société a pour objet l'activité de restauration traditionnelle. Elle sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Sa durée est de 99 années.

Monsieur Kamal ALLICHE, demeurant rue Naudet, résidence Eurofac, tour 3, appartement 908 33170 GRADIGNAN, a été nommé Président pour une durée illimitée.
22EJ09402

Par ASSP en date du 06/04/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

CARS LINE

Siège social : 10 Quater, rue du Treuil - 33440 AMBARÈS-ET-LAGRAVE Capital : 10 000 € Objet social : commerce de véhicules automobiles légers, travaux d'entretiens automobiles, revente de pièces détachées neuves ou d'occasion d'automobiles, représentation automobiles. Président : M KURT Ferdi demeurant 10 Quater, rue du treuil - 33440 AMBARÈS-ET-LAGRAVE élu Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
22EJ09407

Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

LAURETTE COMMUNICATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 41 Rue Bréau
33200 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 6 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LAURETTE COMMUNICATION

Siège social : 41 Rue Bréau, 33200 BORDEAUX

Objet social : Conseil en marketing et communication, e-commerce, événementiel, graphisme, formation, coaching, photographie

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros

Gérance : Madame Fleur MARTIN, demeurant 29 Rue Emile Fourcand 33000 BORDEAUX, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour Avis

La Gérante
22EJ09391

CERFRANCE GIRONDE
5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 5 avril 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VICTILINE INVEST

Forme : société par actions simplifiée

Siège social : Le Haut de Groux – 33760 SOULIGNAC

Objet social : La société a pour objet :

- La prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises et sociétés,- L'acquisition, l'administration et la gestion de tous placements financiers de toutes natures tels que notamment les valeurs mobilières, les titres et les droits sociaux, de tous biens mobiliers ou immobiliers- Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés du groupe, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial financier ou autres- La conduite de la politique de l'entreprise et de ses filiales et l'animation du groupe qu'elle contrôle- La réalisation de toutes opérations financières,- L'activité d'agent commercial, apporteur d'affaires- Le conseil aux entreprises,- Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Capital social : 1 000 € divisé en 100 actions de 10 €

Président de la société : Monsieur Edouard DESCAMPS, demeurant au 1, La Feuillée – 33210 PREIGNAC.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ09376

DSL LEGAL PARTNERS
12 place de la Bourse
33000 BORDEAUX
Tél : 05.57.10.05.50

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 06/04/2022 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée

Dénomination : **FARRAGO**

Siège social : 9 rue Jean Racine – 33600 PESSAC

Objet : Toutes prestations en matière informatique et notamment le conseil et la formation en systèmes d'informations et en infrastructure et architecture de réseaux, en sécurité de systèmes d'informations, ainsi que l'assistance et la maintenance technique informatique

Durée : 99 ans

Capital : 5.000 €

Président : M. Bastien DONJON, demeurant 9 rue Jean Racine – 33600 PESSAC

Cession : Les cessions d'actions sont libres entre associés, et sont soumises à l'agrément du Président pour toute transmission à des tiers.

Immatriculation : RCS de BORDEAUX

Pour avis,
22EJ09371

TAX TEAM ET CONSEILS
Société d'Avocats
61 rue du Pr. Lannelongue
BP 10062
33028 Bordeaux Cedex

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 30 mars 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CMD**

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 6.952.900 euros

Siège : 51 rue du Moulin – 33360 LATRESNE

Objet : l'activité de holding, la gestion, la détention et la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tous types et de toutes formes.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Direction : - Président : Monsieur Marc DUTILLEUX, né le 7 juin 1968 à LILLE (59), demeurant 51 rue du Moulin – 33360 LATRESNE ; - Directeur Général : Madame Corinne DEHOUX épouse DUTILLEUX, née le 10 juillet 1967 à CHOLET (49), demeurant 51 rue du Moulin – 33360 LATRESNE

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Agrément : En cas de pluralité d'associés, les transmissions d'actions sont libres entre associés. En revanche, la pleine propriété, l'usufruit, la nue-propriété ou une part indivise des actions ne peuvent être transmises à toute autre personne qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les décisions extraordinaires.

Immatriculation : Au RCS de BORDEAUX
22EJ09334

Suivant acte SSP en date du 31/03/2022, il a été créée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation, la société dont la dénomination est **LA P'TITE LAITERIE**, Société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 5000 euros, divisés en 500 parts de 10 euros entièrement souscrites et libérées pour un montant de 5000 euros apporté en numéraire, soit cinq cents parts sociales numérotées de 1 à 500, dont le siège social se situe 3 Rue des Marcel PAGNOL à BORDEAUX (33300), ayant pour objet l'achat, le stockage, la vente en l'état ou après transformation, la préparation, le conditionnement, la commercialisation, de tous produits laitiers et ses dérivés et plus généralement, elle exerce toute action pouvant, directement ou indirectement, en tout ou partie, se rattacher à son objet ou en favoriser la réalisation, soit seule, soit en participation ou association sous quelque forme que ce soit et soit directement par cession, location ou régie, soit au courtage soit à la commission, représentée par son Gérant et associée unique Madame Barbara STARCEVIC-FRAISSE, née le 6 novembre 1981 à RUFFEC (16700), demeurant 3 Rue Marcel PAGNOL à BORDEAUX (33300), marié le 11 septembre 2021 à BORDEAUX, avec Monsieur Stéphane FRAISSE, né le 22/01/1974 à TALENCE (33), sous le régime de la communauté de biens, de nationalité française.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX

Pour Avis et mention

Le gérant
22EJ09350

GROUPE BSF - EXPERTISE COMPTABLE - FISCALITÉ - SOCIAL - CONSEIL
www.groupebsf.fr
EXPERTISE COMPTABLE

LAUBEN
Société par actions simplifiée au capital de 38 000 euros Siège social : 3 Bis Rue de la Porte Brunet - 33330 SAINT EMILION RCS LIBOURNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT EMILION du 5 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LAUBEN

Siège : 3 Bis Rue de la Porte Brunet - 33330 SAINT EMILION

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 38 000 euros

Objet : - l'acquisition d'un ensemble immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit ensemble immobilier, de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- la propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et tous autres instruments financiers,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Benoît TROCARD demeurant 1 rue du Château Trompette 33000 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

POUR AVIS

Le Président
22EJ09408

Par acte SSP à GRADIGNAN en date du 30 mars 2022, il a été constitué une EURL dénommée **TIMARIN** présentant les caractéristiques suivantes : SIEGE SOCIAL : GRADIGNAN (33170) 18 rue Saint-François XAVIER, OBJET : les services liés au sport ; la vente de prestations de sponsoring lié à des projets de courses au large ; la vente de conférences ; la vente de matériel ; les conseils projet de courses au large, DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX, CAPITAL : 200 euros, GERANCE : Monsieur Victor JOST, demeurant à GRADIGNAN (33170) 18 rue Saint-François XAVIER.
22EJ09412

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 24/3/2022, il a été constitué une EURL dénommée : **TS CONSTRUCTION**. Capital : 50 000 €. Siège : 28, avenue de Bordeaux à 33560 Carbon Blanc. Objet : construction de maisons individuelles et tous corps d'état. Durée : 99 ans. Gérant : Mr Yusuf KURNAZ, demeurant à 33530 BASSENS, 33, rue Maurice Toutaud. Immatriculation au RCS de Bordeaux
22EJ09446

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société **HERMES GOLF PROJECT**, SASU au capital de 1.000,00 € dont le siège social se situe 32 Rue de Soulac 33200 BORDEAUX ayant pour objet toutes opérations de conseil en matière de marketing ainsi que toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La gestion et la promotion des droits de la personnalité attachés à l'image de sportifs professionnels

- La recherche de sponsoring et tous autres services liés au sport

- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières de marchand de biens en matière immobilière ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

- Et plus généralement toutes activités connexes ou complémentaires y afférentes pour une durée de 50 années.

Cette société a été constituée selon acte sous seing privé en date du 6 Avril 2022

Le premier Président est Monsieur Hermès FERCHAUD, né le 19 Décembre 2000 à BORDEAUX (33), de nationalité française, demeurant 32 Rue de Soulac 33200 BORDEAUX

La présente société sera immatriculée auprès du RCS de BORDEAUX
22EJ09433

GROUPE BSF - EXPERTISE COMPTABLE - FISCALITÉ - SOCIAL - CONSEIL
www.groupebsf.fr
EXPERTISE COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **SCI CAULET FAMILY**

Siège social : 34 Chemin de Boulibranne, 33460 MARGAUX CANTENAC

Objet social : acquisition de tous immeubles de toutes natures, administration et exploitation par location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement. Obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. A titre accessoire, propriété et gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général, y compris la souscription de parts de SCPI. Eventuellement et exceptionnellement aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Marie CAULET demeurant 34 Chemin de Boulibranne, 33460 MARGAUX CANTENAC – M. Alexandre CAULET demeurant 34 bis Chemin de Boulibranne, 33460 MARGAUX CANTENAC - M. Sylvain CAULET demeurant 28 Rue Thine, Plateau Fofo, 97233 SCHOELCHER

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales, sauf cessions entre associés qui sont libres.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
22EJ09466

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/04/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : PIGLEG FINANCES

Sigle : PF

Forme : SARL

Capital social : 5 000 €

Siège social : 95, rue Mazarin, 33000 BORDEAUX

Objet social : • Acquisition, gestion et cession de parts sociales, valeurs mobilières ou autres dans toutes sociétés, entités, entreprises ou groupements quelconques • Activité de consultant et de conseil aux particuliers et aux entreprises (notamment prise de participation et gestion d'entreprise) • Participation à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, • Direction et animation d'entreprises, via notamment l'exercice de mandats sociaux • Propriété, développement, mise en valeur de participations ou placements, notamment par apport d'affaires à ses filiales • Achat, vente, location, gestion, distribution, importation, exportation, conseil relatif à tous biens mobiliers ou immobiliers et toutes opérations financières, commerciales ou industrielles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social

Gérance : M. Hervé HUST demeurant 95, rue Mazarin, 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ09471

CARRA33
SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 bis rue Nelson Barrau, 33740 ARES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARES du 29 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : CARRA33

Siège social : 16 bis rue Nelson Barrau, 33740 ARES

Objet social : la location meublée non professionnelle ou nue de tout bien immobilier.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Alizée SAN-JOSE demeurant 44 rue Vital Carles, 33000 BORDEAUX.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis - La Gérance

22EJ09486

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **ABCD CYCLES**

FORME : Société à responsabilité limitée

SIEGE SOCIAL : 15 Cours du Port, 33390 BLAYE

OBJET : Toutes activités de réparation et vente de cycles et d'articles de cycles.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 2000 euros

CO-GERANCE :

- Monsieur BOULIER Alexandre, 11 Avenue Léo Lagrange, 33710 BOURG-Madame DELAHAIS Cécile, 11 Avenue Léo Lagrange, 33710 BOURG

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne.

Pour avis,

22EJ09392

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 31 mars 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **STAGE-GARDEN**

FORME : Société par Actions Simplifiée

CAPITAL : 5.000 Euros

SIEGE : 10 Avenue Emile Counord - 33300 BORDEAUX

OBJET : Exercice de la profession d'expert-comptable

DUREE : 99 années

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

TRANSMISSIONS D'ACTIONS : Les actions sont librement cessible au bénéfice du conjoint en cas de décès d'un associé. Elles ne peuvent être cédées à un cessionnaire non associé qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des actions. La transmissions des actions émises s'opère par virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

PRESIDENT : Madame Constance ESTRADE, né le 28 octobre 1985 à LIBOURNE, de nationalité française, demeurant 10, Passage de Paris – 33000 BORDEAUX

IMMATRICULATION : R.C.S. BORDEAUX

22EJ09527

2AC AQUITAINE
Société d'expertise comptable
123 quai de Brazza – 33100 BORDEAUX
05 56 48 81 40 - www.2acaquitaine.fr

TRAVEL CONCEPT FRANCE
SAS au capital de 3 000,00 €
Siège social : 51 Quai Lawton 33300 BORDEAUX
RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : TRAVEL CONCEPT FRANCE

SIEGE SOCIAL : 51 Quai Lawton, 33300 BORDEAUX

OBJET : la promotion des échanges culturels et touristiques, l'organisation de façon directe ou indirecte, par elle-même ou par tout intermédiaire de son choix, et la vente de voyages à forfait et de séjours à forfait, individuels ou en groupe, la location et/ou l'exploitation de logements

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 3 000 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'actions est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des deux tiers.

PRESIDENT : M. Florian STENGL, demeurant Queller Str. 69, BIELEFELD (ALLEMAGNE),

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : Mme Franziska Benita JUST,demeurant à Ehlentruper Weg 122, BIELEFELD (ALLEMAGNE) et M. Sebastian Peter RAMISCH, demeurant à Poggenbreede 11, BIELEFELD (ALLEMAGNE),

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

22EJ09513

LPM RENOV
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 43 avenue F. Mitterand – 1 Cité Nauze – 33133 GALGON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GALGON du 17/12/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée LPM RENOV présentant les caractéristiques suivantes :

Siège : 43 avenue F. Mitterand – 1 Cité Nauze – 33133 GALGON

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans

Capital : 5 000 euros

Objet : Travaux de menuiserie, de placoplâtre, peinture et revêtement de sols

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Laurent THEMYR demeurant 43 avenue F. Mitterand – 1 Cité Nauze – 33133 GALGON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Libourne.

22EJ09476

DTG
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 rue du Moulin Gaillard
17580 LE BOIS PLAGE EN RE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 6 avril 2022 à LE BOIS PLAGE EN RE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : DTG

Siège : 27 rue du Moulin Gaillard, 17580 LE BOIS PLAGE EN RE

Durée : quatre-vingt-dix -neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés. Conseil en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre. Ainsi que toute opération ou prestation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :

Monsieur Aurélien RAVET, demeurant 27 rue du Moulin Gaillard, 17580 LE BOIS PLAGE EN RE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Rochelle.

POUR AVIS

Le Président

22EJ09449

FLAU
Société par actions simplifiée
au capital social de 59 000 euros
Siège social : 10 avenue de Plantagenet 33830 Belin-Béliet

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 07 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : **FLAU**.

Siège : 10 avenue de Plantagenet - 33830 Belin-Béliet.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 59 000 euros.

Objet : Détention en toute propriété d'une participation majoritaire dans la société BEGEDIS - 333 747 525 RCS Bordeaux.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales et des droits particuliers reconnus aux actions de droit de préférence, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément du Comité de Surveillance, à l'exception de la cession ou l'acquisition par le ou les titulaires d'actions de préférence.

Présidente : Madame Audrey PELARD, 73 avenue de Tivoli - Bâtiment B - 33110 Le Bouscat.

Directeur général : Monsieur Florian DUPUIS, demeurant 113 ter rue du Pradas - 73 avenue de Tivoli - Bâtiment B - 33110 Le Bouscat.

Commissaire aux Comptes titulaire : CLAVERIE AUDIT sise 28 avenue Charles de Gaulle - 33650 La Brède.

Commissaire aux Comptes suppléant : AUDIT EVALUATION CONSEIL sise 2 rue de l'Hermite - 33520 Bruges.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour avis Le Président

22EJ09531

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 07/04/2022 de la **SCI OPTICAL IMMO** au capital de 1 000€. Siège : 17, rue Beaumarchais, 33150 CENON. Objet : acquisition, administration, gestion, construction en vue de la location, location d'immeubles à usage commercial, professionnel ou d'habitation et de tous biens immobiliers ; acquisition, gestion, cession de tous titres, valeurs mobilières. Durée : 99 ans. Gérants. M. Kamal TAGUI et Mme. Farah TAGUI demeurant ensemble 17, rue Beaumarchais, 33150 CENON. Clause d'agrément : Toute cession de parts entre associés ou à des conjoints, ascendants, descendants d'un associé, ou aux tiers, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'AGE statuant à la majorité des 2/3 au moins du capital social. Immatriculation au RCS de BORDEAUX. Pour avis, la gérance.

22EJ09594

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
Moyaert Dupourqué Barale & Associés
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

LCBC
Société civile au capital de 222 063 euros
Siège social : 14, Rue du Commandant l'Herminier – 33600 PESSAC

AVIS DE CONSTITUTION

Par Acte électronique en date du 07.04.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : **LCBC**

Siège social : 14, Rue du Commandant l'Herminier – 33600 PESSAC

Objet social : La prise de participation dans le capital de toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères sous quelque forme que ce soit, par la souscription, l'acquisition ou la vente de toutes valeurs mobilières, titres négociables ou non négociables, la gestion des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, vente, apport ou autre moyen, l'obtention de toutes ouvertures de crédit avec ou sans garantie hypothécaire, en vue de réaliser l'objet social et de permettre à la société d'acquitter toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre et pour quelque cause que ce soit, la possibilité pour la Société de donner en garantie d'une dette contractée par elle-même ou un de ses associés, un ou plusieurs immeubles ou droit mobilier possédé(s) par elle, l'acquisition d'immeubles et terrains et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, l'entretien, la réparation, l'aménagement et l'édification de toutes constructions, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 222 063 euros, constitué à concurrence de 1 euro au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 222 062 euros au moyen de l'apport de 132 180 actions dénommées ADP-ANI en pleine propriété de la société GROUPE ECHELLE INTERNATIONALE, Société par actions simplifiée au capital de 8 596 265 euros, dont le siège social est 447 Rue Henri Farman – Parc Marcel Dassault, 33430 SAINT JEAN DE VEDAS, immatriculée au R.C.S. de MONTPELLIER sous le numéro 878 593 656, évaluées à 222 062 euros.

Gérance : Monsieur Clément DUBOURG, demeurant 14, Rue du Commandant l'Herminier – 33600 PESSAC

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales requis dans tous les cas

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
22EJ09525

Par acte SSP du 28/03/2022, il a été constitué une SCI dénommée : **SCI COLIBRI** Siège social : 7 Rue Pomponne, 33380 BIGANOS Capital : 200 € Objet : acquisition d'immeubles, l'exploitation de ces immeubles, leur mise en valeur et leur gestion par tout mode quelconque, notamment la location, soit directement, soit par personne ou société interposée. Ainsi que toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, de même qu'à tous objets similaires ou connexes.Gérance : Mme Corinne MALARET, 7 rue Pomponne, 33380 BIGANOS Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ09612

3G GUILLEMIN & ASSOCIÉS
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT & CONSEIL
SOCIAL ET FISCAL

3G GUILLEMIN & Associés
ARTIGUES PRES BORDEAUX - MARTILLAC - LORMONT
www.3g-guillemin.fr

SCI ELONA
Société civile immobilière au capital de 2 000 euros
Siège social : 6 BIS AVENUE DES SABLIERES, 33114 LE BARP

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date au BARP du 10/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI ELONA

Siège social : 6 BIS AVENUE DES SABLIERES, 33114 LE BARP

Objet social : L'acquisition, l'administration, l'exploitation par voie de location nue ou autrement, de tout bien immeuble bâti ou non bâti dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre exceptionnel l'aliénation du ou des immeubles au moyen de vente, échange ou apport en société ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Stéphane WERNERT demeurant 6 BIS AVENUE DES SABLIERES, 33114 LE BARP

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, en cas de cession à des tiers agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
22EJ09535

DPC INVEST
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 avenue des 4 Pavillons 33150 CENON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28 mars 2022 à CENON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DPC INVEST

Siège social : 39 avenue des 4 Pavillons, 33150 CENON

Objet social : Les travaux d'électricité générale

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Dominique DUFRAISE, demeurant 39 avenue des 4 Pavillons 33150 CENON, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis

La Gérance
22EJ09607

WeRise
AVOCATS D'AFFAIRES

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé

Dénomination : **TEAMSIDE ESN**.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 2 rue Louis Combes, 33000 Bordeaux.

Objet : Le conseil, l'ingénierie et le service dans la mise en place d'applications informatiques destination notamment des entreprises du services du numérique (ESN)

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 10000 euros

Cession d'actions et agrément : non.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : TEAMSIDE GROUP SASU 2 rue Louis Combes 33000 Bordeaux immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 893284190.

Représentant permanent : Monsieur Augustin HAYAUX DU TILLY.

Directeur général : Monsieur Vincent RADOSAVLJEVIC 15 rue Dominique Ingres 33160 St Medard en Jalles.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.
22EJ09537

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARTIGUES PRES BORDEAUX du 5 avril 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : ADEMMA

Siège social : 1 rue des Chardonnerets 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Objet social : acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et droits immobiliers, notamment la conclusion de tous emprunts dans le cadre de l'accomplissement de l'objet social ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros,

Gérance : Madame Adeline BERARD et Monsieur Emmanuel BERARD, demeurant 1 rue des Chardonnerets 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément en pour le conjoint survivant associé en cas de décès d'un associé.

Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis La Gérance
22EJ09596

Par acte SSP du 07/04/2022, il a été constitué une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SOKAI PRO Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement, La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination, L'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autre à faire dans les immeubles de la société, Exceptionnellement, la vente, l'échange, l'apport et l'arbitrage de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la société, Toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire, Et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil et l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou tout autre sûreté réelle sur les biens sociaux. Siège social : 1 Avenue Jules Simon 33510 ANDERNOS LES BAINS. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux. Au capital de : 100 €. Mode de cession de parts sociales : Agrément. Gérance : M. BENAZET Guillaume demeurant 5 Place de l'Eglise 02290 MONTIGNY LENGRAIN.
22EJ09602

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/04/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : MASART

Sigle : MASART

Forme : SASU

Capital social : 1 000 € avec un capital minimum de 1 000 €

Siège social : 6 rue pedroni, 33000 BORDEAUX

Objet social : Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, ainsi que toutes actions de promotion immobilière, toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction vente, - Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Président : M. Sébastien MÉNARD demeurant 6 rue pedroni, 33000 BORDEAUX

Commissaires aux comptes : cabinet Exalog Conseil, 23 Rue du Château-d'Eau, 33000 BORDEAUX Titulaire - NS, NS, 33000 BORDEAUX Suppléant

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ09627

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privé en date à LORMONT du 8 avril 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **INITIATIVE PROPRETE**

Siège social : 2 bis rue de Cantelaudette, 33310 LORMONT

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 500,00 euros

Objet : La formation pour adulte entrée dans la vie active, la mise en œuvre et la réalisation d'actions de formation professionnelle continue, d'apprentissage auprès d'entreprises, salariés, demandeurs d'emploi, particuliers ; Le conseil, l'aide et l'assistance aux professionnels, aux administrations et à tout organisme ou entité de droit privé ou publique dans le cadre du déploiement de plans de formation d'apprentissage auprès des particuliers et ou des professionnels, en gestion de ressource humaine ; toute activité de conseil auprès des particuliers et ou des professionnels, en gestion de ressource humaine, en gestion de carrière ; l'exploitation de centres de formation et d'établissements scolaires ;

Présidente : La société CAPITAL ALLIANCE INVESTISSEMENT, rcs 888 343 613, ayant siège 2 bis rue de Cantelaudette, 33310 LORMONT

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

La présidente
22EJ09666

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAUMOS du 07/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **MOULIS TP**

Siège social : 14 route de l'Eglise 33680 SAUMOS

Objet social : Tous travaux publics en général, réseaux divers, drainage, assainissement, terrassement, démolition, maçonnerie VRD, aménagements extérieurs, espaces verts ; Tous travaux d'infrastructures, de voirie et d'enrobés, pose de clôtures et portails ; Achat, vente de tous matériaux nécessaires ou dégagés par l'exploitation ; Achat, vente et location sous toutes ses formes de tout matériel, tout véhicule et tout engin de chantiers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Victor MOULIS demeurant 14 route de l'Eglise 33680 SAUMOS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX
22EJ09619

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée à VILLENAVE-D'ORNON le 07/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société civile de construction-vente Dénomination : **SCCV BELVEDERE DE CHAMBERY** Siège : 2, Allée Saint-Joseph – 33140 VILLENAVE-D'ORNON Durée : 50 ans Capital : 500 € Objet : Acquisition d'un terrain à bâtir pour la construction d'une résidence d'une trentaine de logements, de bureaux et de locaux commerciaux, sis Rue de la Paix / Route de Léognan – 33140 VILLENAVE D'ORNON, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain, le tout destiné à la vente ; Vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; Obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ; Et généralement toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation, dès lors qu'elles conservent un caractère civil et ne sont pas contraires aux dispositions des articles L. 211-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation. Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions entre associés, uniquement ; Agrément des associés représentant les deux tiers au moins des parts sociales. Gérante : CAPA PROMOTION, sise Zone Artisanale Saint-Joseph – Rue de la Croix de Monjous – 33140 VILLENAVE-D'ORNON (478 042 674 RCS BORDEAUX) La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Pour avis,
22EJ09609

ROBER & ROBER

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 22 RUE ARAGO
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Bordeaux en date du 10 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ROBER & ROBER,

Forme sociale : Société par actions simplifiée,

Siège social : 20 rue Arago, 33000 BORDEAUX,

Objet social : Achat et vente de fromages, de produits laitiers, d'épicerie fine et vente de vins fins, demi-gros et détail, affinage et transformation des fromages à titre sédentaire, traiteur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 2 000 euros,

Président : Madame Carla ROBER demeurant 20 rue Arago à BORDEAUX (33000) a été nommée Présidente.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Présidence
22EJ09671

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

HAC INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 rue Cabeyre
33240 ST ANDRE DE CUBZAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 mars 2022 à ST ANDRE DE CUBZAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **HAC INVEST**

Siège social : 39 rue Cabeyre, 33240 ST ANDRE DE CUBZAC

Objet social : Coordinateur de travaux en bâtiment

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Christophe DIDION, demeurant 39 rue Cabeyre 33240 ST ANDRE DE CUBZAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Libourne.

Pour avis

La Gérance
22EJ09617

LE SECRET DU BOUCHER

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Avenue Jean Jaurès, 33240 LUGON ET L ILE DU CARNAY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé à LUGON ET L ILE DU CARNAY en date du 08.04.2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LE SECRET DU BOUCHER

Siège : 12 Avenue Jean Jaurès, 33240 LUGON ET L ILE DU CARNAY

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : Boucherie, Charcuterie, plats traiteurs et alimentation de détail

Président : Laurent FRAIGNE, demeurant 4 impasse de l'alose, 33240 ST ANDRE DE CUBZAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS

Le Président
22EJ09631

Par acte SSP du 05/04/2022, il a été constitué une SAS dénommée : **LINVESTORE** Siège social : 31 le hameau des près de Bertin, 33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU Capital : 1.200 € Objet : Le financement participatif à destination des particuliers pour des entreprises Président : M. Nicolas GAUTREAU, 31 le hameau des près de Bertin, 33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU. Directeur Général : M. Thomas HUMBERTCLAUDE, 33 le hameau des près de Bertin, 33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU. Directeur Général : M. Mathieu LECLUSE, 6 Allée de Nicephore Niepce, 94300 VINCENNES. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ09613

FIDAL

19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

SAS HAKA

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte sous seing privé en date du 08 avril 2022, de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HAKA

Forme : Société par action simplifiée

Capital : 10.000 euros

Siège social : 15 rue Pierre et Marie Curie – 33520 BRUGES

Objet : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession de toutes participations, à titre principal dans toutes sociétés et, à titre accessoire dans les sociétés filiales ou apparentées desdites sociétés,

- La participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement,- Le management et toutes prestations de services notamment en matière administrative, informatique, financière, comptable, fiscale et juridique au profit de toute société contrôlée,- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus de nature à favoriser son développement ou son extension.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Le premier Président de la Société est la société EQUINOXE, SARL au capital de 750.000 euros, sise 15 rue Pierre et Marie Curie – 33520 BRUGES, RCS BORDEAUX n°422 430 744, représentée par son représentant légal, Madame Guylaine FRESQUET ép. CORET, gérante.

Le premier Directeur Général de la Société est la société SITEM, SAS au capital de 1.000 euros, sise 13 bis rue Prunier – 33300 BORDEAUX, en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX, représentée par son représentant légal, Madame Hakima MEHDI-LELEU.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ09645

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint-Médard-en-Jalles du 11 mars 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **AMBISSION ENTERTAINMENT**

Siège : 7, rue Romain Gary 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES

Objet : la représentation exclusive d'influenceurs et d'artistes, la négociation de partenariats commerciaux, la gestion de carrière, l'organisation et la production d'événements, la gestion du merchandising des talents.

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 €

Gérance : Brice BEIGNON demeurant 171, rue Sainte Catherine 33000 BORDEAUX

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

La Gérance
22EJ09676

2AC AQUITAINE
Société d'expertise comptable
123 quai de Brazza – 33100 BORDEAUX
05 56 48 81 40 - www.2acaquitaine.fr

B20
SARL au capital de 20 000 €
Siège social : 2 rue des Peupliers
33230 COUTRAS
Société en cours de formation

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : B20

Siège social : 2 rue des Peupliers, COUTRAS (Gironde)

Objet : bar à vins et bières et planchas; négoce de vins et bières en bouteille

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Libourne.

Capital : 20 0000 euros

Gérance : Loïc FROMENTIER, demeurant 3 Lieu-dit LE BOURDIN, LAGORCE (Gironde)

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Libourne.

22EJ09670

Par acte SSP du 08/04/2022, il a été constitué une SAS dénommée : **HAMEAU VERT** Siège social : Maine Pommier, 33230 LAGORCE Capital : 5.000 € Objet : Projet à vocation essentiellement touristique comprenant l'aménagement de l'ensemble des bâtiments existants et l'installation de maisons de vacances ainsi que la création d'une ferme et possiblement d'activités annexes liées au tourisme et à l'accueil, telles que restauration et hébergement de tourisme ; Exploitation d'une activité de résidence de vacances et prestations accessoires; location de gîtes, d'habitations légères de loisirs et de chalets, location de mobil home et/ou emplacements de camping; Prestations de services para-hôtelières accessoires: réception, animation et organisation de loisirs, restauration rapide, location de linge et prestations de blanchisserie, location de matériel sportif; Négoce de denrées alimentaires, articles pour la maison et camping et articles de sport; Gestion en générale des activités nécessaires relatives au centre de vacances; Président : Mme NA LI, 7 Rue d'Argentine, 75116 PARIS. Admissions aux assemblées et droits de vote : Les Assemblées Générales sont convoquées, soit par le Président, soit par le Directeur Général, soit par un mandataire désigné par le Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs associés réunissant cinq pour cent au moins du capital soit par le Commissaire aux Comptes, s'il en existe un. Clauses d'agréments : Toute cession des actions de la Société même entre associés est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LIBOURNE

22EJ09673

---

www.groupebsf.fr
EXPERTISE COMPTABLE

VIGNOBLES DUMONT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 Route de Cazelon-33570 MONTAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTAGNE du 02/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : VIGNOBLES DUMONT

Siège social : 6 route de Cazelon, 33570 MONTAGNE

Objet social : L'acquisition, l'administration l'exploitation de tous bien et domaines agricoles soit directement soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la Société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes modalités. La vente et la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que tous produits qui sont le prolongement des actes de productions réalisées par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre des commerces et des sociétés

Capital social : 1 000 €

Gérance : Mme Constance DUMONT demeurant 3 Route de Cazelon 33570 MONTAGNE

Immatriculation de la Société ay Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance
22EJ09588

Aux termes d'un acte sous seing privé fait à Cestas le 05 avril 2022, il a été constitué une société civile de construction vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **RESIDENCE HARMONIE**

Forme : SCCV

Siège : 12 Impasse du Lou Haou – Zone Auguste 5 – Lot 6 - 33 610 CESTAS

Objet :

- l'acquisition d'un terrain à bâtir sis à MARTIGNAS-SUR-JALLE (33127) situé au 22 avenue Colonel Pierre Bourgoin, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ;

- la construction sur ce terrain, après démolition des bâtiments existants s'il y a lieu, de tous immeubles, de toutes destinations et usages ;

- le financement de ces acquisitions et constructions, par emprunt auprès des organismes de crédit, en totalité ou en partie

- la vente dudit immeuble en totalité ou par appartements et locaux, soit après achèvement des constructions, soit en l'état futur d'achèvement ou en état futur de rénovation ou à terme dans les conditions fixées par les articles L. 261-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation ;

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS

Capital : 500 €uros constitué uniquement d'apports en numéraire divisé en 100 parts sociales de 5 €uros chacune

Gérants :

- La SARL LEHENA PROMOTION, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 Euros, dont le siège social est à CESTAS (33610), 12 Impasse Lou Haou Zone Auguste 5 Lot 6, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX (33064), sous le numéro 813336591, représentée par Monsieur Guillaume RIVIERE, en qualité de gérant

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX (33)

Pour avis et mention,

Le gérant,
22EJ09705

GROUPE CAEC
CONSEIL · AUDIT · EXPERTISE COMPTABLE
ARTIGUES · BORDEAUX · LANGON · MÉRIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 8 avril 2022, à LE TAILLAN MEDOC.

Dénomination : **HOLDING MAMA**.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 35 rue Vassily KANDINSKY, 33320 Le Taillan Medoc.

Objet : La prise de participation minoritaire ou majoritaire dans tous types de sociétés créées ou à créer. - La détention et la gestion directe ou indirecte de toutes participations. - Le contrôle et/ou la direction des filiales et participations, ainsi que la définition et la mise en oeuvre de la politique générale du groupe et l'animation des sociétés qu'elle contrôle ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant à la définition de leurs objectifs économiques ; - Toutes activités de conseil et ingénierie en travaux. - La réalisation de prestations de services spécifiques au bénéfice des filiales et participations, notamment en matière de gestion en ressources humaines, d'assistance administrative, comptable, financière, plus généralement, la réalisation de toutes prestations stratégiques et de contrôle de gestion.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les Cessions d'Actions sont libres entre associés. La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Matthieu MARTIN 35 rue Vassily KANDINSKY 33320 LE TAILLAN MEDOC.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Le Président
22EJ09741

ON SE MENAGE Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 2 rue Willy Signoret 33780 SOULAC SUR MER AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SOULAC SUR MER du 01/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle Dénomination sociale : ON SE MENAGE Siège social : 2 rue Willy Signoret, 33780 SOULAC SUR MER Objet social : Nettoyage et débarrassage de biens immobiliers Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 1 000 euros Gérance : Madame Déborah BERNARD, demeurant 19 rue du Champ de Foire, Appt 9, 33340 LESPARRE MEDOC, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis, la Gérance

22EJ09417

A3C
Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon – Langon – Mérignac – Portets.
www.a3caudit.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à BLANQUEFORT du 6 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : TOIDI CAPITAL

Siège : 16, rue de Laubarède 33290 BLANQUEFORT

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet :

- L'acquisition, la détention, la gestion de titres, de droits sociaux ou de valeurs mobilières, la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de toute société constituée ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, financière, agricole, immobilière ou autre, groupement ou entités juridiques de tous types,

- Apporteur d'affaires,

- Consulting.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Julien IMBAUD, demeurant 16 rue de Laubarède 33290 BLANQUEFORT

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS Le Président
22EJ09693

YAJI INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 61 chemin de la Palue de Sabareges
33440 AMBARES ET LAGRAVE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28 mars 2022 à AMBARES ET LAGRAVE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : YAJI INVEST

Siège social : 61 chemin de la Palue de Sabareges, 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Objet social : Conception et réalisation de tous travaux du bâtiment de second œuvre, sous-traitante dans le bâtiment; Apport d'affaires; distribution, vente de tous matériaux; Vente par e-commerce.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Yannick RASPIENGEAS, demeurant 61 chemin de la Palue de Sabareges 33440 AMBARES ET LAGRAVE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis

La Gérance
22EJ09719

Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon – Langon – Mérignac – Portets.
www.a3caudit.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à TALENCE du 6 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : PIPAS CAPITAL

Siège : 15, rue Adrien Pressemanne 33400 TALENCE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : - L'acquisition, la détention, la gestion de titres, de droits sociaux ou de valeurs mobilières, la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de toute société constituée ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, financière, agricole, immobilière ou autre, groupement ou entités juridiques de tous types,

- Apporteur d'affaires,

- Consulting.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Nicolas PRADO, demeurant 15 rue Adrien Pressemanne 33400 TALENCE

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS Le Président

22EJ09711

FIDUCIAL SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud, 33000 BORDEAUX

JUBIONE Société civile immobilière au capital de 100 euros Siège social : 1 Impasse du Chemin Vert 33920 SAINT YZAN DE SOUDIAC AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT YZAN DE SOUDIAC du 12/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : **JUBIONE** Siège social : 1 Impasse du Chemin Vert, 33920 SAINT YZAN DE SOUDIAC Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis 10 rue Gabriel Péri, 33920 SAINT YZAN DE SOUDIAC, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis ou terrains dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales requis dans tous les cas. Gérance : Monsieur Antoine SAVOYARDI, demeurant 1 Impasse du Chemin Vert, 33920 SAINT YZAN DE SOUDIAC, Madame Adoracion MANGAS LAMONEDA, demeurant 1 Impasse du Chemin Vert, 33920 SAINT YZAN DE SOUDIAC Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE Pour avis, la Gérance

22EJ09893

FIDAL

19, avenue du Président John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330 33695 MERIGNAC CEDEX

SAS SITEM

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte sous seing privé en date du 08/04/2022, de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SITEM

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 1.000 euros

Siège social : 13 Bis rue PRUNIER -33300 BORDEAUX

Objet : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession de toutes participations, à titre principal dans toutes sociétés et, à titre accessoire dans les sociétés filiales ou apparentées desdites sociétés,

- La participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement,- Le management et toutes prestations de services notamment en matière administrative, informatique, financière, comptable, fiscale et juridique au profit de toute société contrôlée,- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus de nature à favoriser son développement ou son extension,- Et accessoirement toute activité de marchands de biens.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Le Président est Madame HAKIMA LELEU, née MEHDI le 9/10/1980 à MENEN (Belgique), demeurant 13 Bis rue Prunier – 33300 BORDEAUX.

Le Directeur Général est Monsieur Jean-Christophe LELEU, né le 27/05/1972 à TALENCE (33), demeurant 13 bis rue Prunier – 333000 BORDEAUX.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

22EJ09689

SCI RMSINVEST-33

Société civile immobilière
Au capital de 500 euros
Siège social : 275 Boulevard Albert 1er
33130 BEGLES CEDEX
Société en cours de constitution

Par acte SSP du 07/04/2022 est constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale : SCI RMSINVEST-33- Forme : société civile immobilière- Capital : 500 €- Siège : 275 Bld Albert 1er – 33130 BEGLES- Objet : L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers tant en France qu'à l'étranger, la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet- Cession de parts sociales : avec agrément de la collectivité des associés par décision extraordinaire (sauf entre associés)- Gérance : M. Frédéric ETTEL, 104 Boulevard GEORGES V 33000 BORDEAUX,

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX ;

Pour avis.

22EJ09709

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 7 avril 2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GONZALEZ SANGUINET

Forme : Société Civile Immobilière

Siège social : 80, avenue Gustave Eiffel – 33260 LA TESTE DE BUCH.

Capital : 1 000 €uros divisé en 100 parts de 10 €uros chacune

Objet : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous autres immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans

Gérance: Monsieur Philippe GONZALEZ, demeurant au 80, avenue Gustave Eiffel – 33260 LA TESTE DE BUCH

Cession de parts : libre entre associés, avec agrément des coassociés à l'unanimité pour les tiers.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX

Pour avis,

22EJ09769

MBC COURTAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 162 avenue d'Eysines 33200 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 08/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : MBC COURTAGE

Siège social : 162 avenue d'Eysines, 33200 BORDEAUX

Objet social : Courtage en assurance, rachat de crédits et gestion patrimoniale

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Charles BILLARD, demeurant 5 rue Robert Triger, 72000 LE MANS

Monsieur Olivier MOINET, demeurant 162 avenue d'Eysines, 33200 BORDEAUX

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

22EJ09779

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 7/4/2022, il a été constitué une EURL dénommée : PARIS KEBAB. Capital : 500 €. Siège : 231, cours de la Marne à 33000 Bordeaux. Objet : restauration rapide à consommer sur place ou à emporter, sandwicherie, vente de boissons non alcoolisées. Durée : 99 ans. Gérant : M. Eren KARAÇOK, demeurant à 33150 Cenon, 11, rue Chateaubriand. Immatriculation au RCS de Bordeaux

22EJ09789

FIDUCIAL SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud, 33000 BORDEAUX

CHARLES-GABRIEL CALIOUW INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 48 avenue de la Vigne
33970 LEGE CAP FERRET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEGE CAP FERRET du 08/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CHARLES-GABRIEL CALIOUW INVESTISSEMENT

Siège : 48 avenue de la Vigne, 33970 LEGE CAP FERRET,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion de biens immobiliers notamment destinés à l'habitation ; l'acquisition de terrains et leur viabilisation, la construction sur ces terrains de tous bâtiments ; la revente de ces biens immobiliers ou terrains viabilisés ou non, bâtis ou non ; la location de ces terrains et bâtiments, meublés ou non ; la mise en place et l'exploitation de toutes activités commerciales et de service liées à l'occupation des bâtiments de la société ; marchand de biens ; conseil et apporteur d'affaires ; hôtellerie et prestations hôtelières ; location et vente de bateaux ; réalisation d'ensembles sportifs, gestions de club et organisations de manifestations sportives, ainsi que toutes opérations se rapportant aux sports et loisirs ; exploitation d'un restaurant, exploitation agricole et forestière.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Charles-Gabriel CALIOUW, demeurant 22 rue Sainte Elisabeth, 33200 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le Président

22EJ09684

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/04/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : MS COIFFURE

Forme : EURL

Capital social : 500 €

Siège social : 57 Cours d'Albret, 33000 BORDEAUX

Objet social : Salon de coiffure barbier, vente de produits, articles et accessoires capillaires ou ayant un rapport avec la barbe

Gérance : Mme Sophia BOULABIZA JBELI demeurant 15 impasse du commandant cousteau, 33310 LORMONT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ09935

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 11 janvier 2022, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI ASTRUC**

Siège : 20, rue Raze 33000 BORDEAUX

Objet : la propriété, l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, la propriété, la transformation, l'aménagement, l'administration, la valorisation, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, dont la société pourrait devenir propriétaire ;

- l'obtention de tous ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire en vue de réaliser l'objet social et de permettre à la société d'acquitter toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre et pour quelque cause que ce soit ;

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 € en numéraire

Gérance : Madame Frédérique BONADEI demeurant 20, rue Raze 33000 BORDEAUX.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés à l'unanimité.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

La Gérance
22EJ09674

Etude de Maîtres Cécile YAIGRE-BOYÉ, Frédéric VAIGRE, Stéphan VAIGRE et Nicolas VAIGRE. notaires associés, à BORDEAUX (Gironde), 14 rue de Grassi.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maitre Frédéric VAIGRE, Notaire Associé de la société « VAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 8 avril 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

FORME : société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre m du Code civil,

DENOMINATION : **SCI DU DUC**.

SIEGE SOCIAL : COUTRAS (33230), 6 Lotissement le Pré du Duc.

DUREE 99 ans

CAPITAL SOCIAL : CENT EUROS (100,00 EUR) divisé en 100 parts, de 1,00 EUR chacune, numérotées de 1 à 100 attribuées

APPORTS NUMERAIRE 100 euros

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GERANT : Thomas, Jean Hubert CREQUY demeurant à CANEJAN (33610) 10 boulevard Pey Arnaud

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

Pour avis
Le notaire.

22EJ09811

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

" HARDY"
Société Unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de "200" euros Siège social : 25 Rue GRANGENEUVE 33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 14/03/2022 à BORDEAUX, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

DENOMINATION SOCIALE : HARDY

SIEGE SOCIAL : BORDEAUX (33000), 25 Rue GRANGENEUVE.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, L'achat et la vente de tout produit, hors produits réglementés, et alimentaires.

CAPITAL SOCIAL: 200,00 Euros, montant des apports, divisé en 200 parts sociales de 1,00 Euro chacune.

GERANT : Madame Zeinabou YOUNOUSMI, demeurant à BORDEAUX (33000), 25 Rue GRANGENEUVE

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis,
22EJ09833

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 26/03/2022, il a été constitué la SASU, RS-TP

Objet : Les études, le dessin et le conseil en ingénierie. L'apport d'affaires. La maîtrise d'œuvre en travaux publics. Tous travaux en génie civil. La formation. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus.

Durée : 99 ans

Capital : 5.000€

Siège : 1 route de Bouclon 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC

Cession d'actions : Toute cession d'actions s'effectue librement lorsqu'elle intervient entre les associés de la Société ou lorsque la société est unipersonnelle. Dans tous les autres cas, les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Président : Roman SHESHUNNIKOV, demeurant 1 Route de Bouclon 33450 St Sulpice et Cameyrac

Immatriculation au RCS de Bordeaux
22EJ09867

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

"EURL HNAKKACH"
Société Unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de "200" euros Siège social : 79 Cours du Québec, Bâtiment B, Apt. 602 33300 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 22 mars 2022 à BORDEAUX, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

DENOMINATION SOCIALE : EURL HNAKKACH

SIEGE SOCIAL : BORDEAUX (33300), 79 Cours du Québec, Bâtiment B, Apt. 602

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, Activité de mise à disposition de véhicules affectés au transport sanitaire

CAPITAL SOCIAL: 200,00 Euros, montant des apports, divisé en 200 parts sociales de 1,00 Euro chacune.

GERANT : Monsieur Brahim HNAKKACH, demeurant à BORDEAUX (33300), 79 Cours du Québec, Bâtiment B, Apt. 602

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis,
22EJ09949

Suivant acte reçu par Me Nicolas INGUERE, notaire à BORDEAUX, le 16 Février 2022, a été constituée la société civile dénommée "**KAROLA**", siège social : SAINT DENIS DE PILE (33910), 60 route De Coudreau.

Capital social : TROIS CENT MILLE EUROS (300.000,00 €), divisé en 3000 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 3 000,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(e)s premiers gérants de ladite société : - Monsieur DUNOGUE Jean Jacques Pierre Marcel Charles, retraité, demeurant à SEGALAS (47410), Le Petit Mayne.

Madame MARTIN-MARTINEZ Carmen, retraitée, demeurant à SEGALAS (47410), Le Petit Mayne.
22EJ09959

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 31/3/2022, il a été constitué une SARL dénommée : **SBC**. Capital : 1 000 €. Siège : 15, Place Canteloup à 33800 Bordeaux. Objet : entreprise générale du bâtiment et tous corps de métier. Durée : 99 ans. Gérant : M. Seifeddine Ben CHABENNE, demeurant à 33800 Bordeaux, 15, Place Canteloup. Immatriculation au RCS de Bordeaux
22EJ09812

36-38 rue de Belfort
33077 Bordeaux Cedex
Tél. : 05.56.99.52.50
cabinetlexia@cabinetlexia.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 08 avril 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SCM CENTRE DE RHUMATOLOGIE BORDEAUX BASTIDE**

FORME : Société civile de moyens

CAPITAL : MILLE (1.000) euros (Apport en numéraire : MILLE euros)

SIEGE : 113 Rue Paul Camelle - 33100 BORDEAUX

OBJET : La Société a pour objet exclusif de faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens utiles à l'exercice de leur profession (locaux, matériels, mobilier, personne, etc..).

DUREE : QUATRE-VINGT-DIX (90) ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

GERANTS : Marine TORTOLANO, demeurant 6 rue Roturier - 33100 BORDEAUX

Mathilde MAROT, demeurant 81, Rue Bonnefin – 33100 BORDEAUX

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être détenues que par des personnes physiques ou morales exerçant la profession de médecin spécialisé en rhumatologie.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec autorisation préalable des associés statuant à l'unanimité des associés disposant du droit de vote.

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX

Pour avis
22EJ09941

Par acte SSP du 04/04/2022, il a été constitué une SAS dénommée : **AUTOMATION TEST ACADEMY** Siège social : 7 Allée de Chartres,33000 BORDEAUX Capital : 10.000 € Objet : Formation, activité numérique Président : HAPPY TESTER, SASU, au capital de 1.000 €, 32 allée de bellevue, 93000 BOBIGNY, 882 467 343RCS de BOBIGNY, représentée par M. Mimoun KISSI. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ09931

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée E**C DIAGNOSTICS**

SIEGE SOCIAL : 10 Place Pierre Cétois 33300 BORDEAUX

OBJET : tous diagnostics immobiliers

DUREE : 99 années

CAPITAL : 2000 euros

Président : Monsieur Arnaud ESQUIVA demeurant 10 place Pierre Cétois 33300 BORDEAUX

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX
22EJ09976

In Extenso
SUD ATLANTIQUE
22 rue de Casablanca
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Arcachon du 11 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **TWI**

Siège social : 10 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33120 Arcachon.

Objet social : La fabrication de plats cuisinés à base de fruits et légumes, la fabrication de jus de fruits et smoothies, bowls à emporter et à consommer sur place, vente de boissons chaudes.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 10.000 euros

Gérance :

- Madame Axelle CORSELLO, demeurant 35 rue du Président Carnot, Appartement 105, 33260 La Teste de Buch,

- Madame Margaux CORSIEZ-LACENE, demeurant 11 avenue de Biarritz, 64600 Anglet.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

22EJ09985

Suivant acte authentique reçu le 31 mars 2022 par Maître Pierre Poisson, Notaire à La Rochelle (17000), 75 Rue Alphone De Saintonge, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

EDWARD

Forme : Société Civile

Siège Social : 40 Cours du Maréchal Foch 33000 BORDEAUX

Objet : La société a pour objet :

- l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis,

- l'acquisition de toutes parts de sociétés civiles,

- la construction d'immeubles sur des terrains appartenant à la société,

- la réalisation de travaux et l'aménagement des immeubles appartenant à la société,

- l'administration et l'exploitation de ces immeubles par bail, location ou autrement, et notamment la mise à disposition à titre onéreux et à titre gratuit au profit de ses associés ou gérants,

- la prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières elles-mêmes propriétaires d'immeubles bâtis ou non bâtis,

- la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières ou de tous titres ou actions,

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société..

Durée : 99 années

Capital social : 1.000 € constitué en intégralité de 1.000 € d'apport en numéraire .

Gérant : M. Florian DUFFAU, demeurant 40 Cours du Maréchal Foch 33000 Bordeaux

Transmission des parts : Unanimité.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Bordeaux.

Le notaire.

22EJ09971

SCI TA
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
21, Chemin du Phare
33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 30/03/2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **SCI TA**

Siège social : 21, Chemin du Phare, 33700 MERIGNAC.

Objet social : l'acquisition d'immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Jérémy MACAUD, demeurant 36, Cours Victor Hugo, 33130 BEGLES.

Clauses relatives aux cessions de parts : Cession libre entre associés ; cessions à des tiers soumis à agrément des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis. La Gérance

22EJ09972

SELAS D'ESTEE
Avocats & Conseils
32 rue Vital Carles
33000 Bordeaux.
Tél. 05 57 10 87 36
Fax : 05 56 79 00 20

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 9 avril 2022, il a été constitué une Société en Nom Collectif présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SNC CAJAC**

Capital social : 500 Euros

Siège social : 5, rue Simone, 33200 BORDEAUX

Objet social : La Société a pour objet, directement ou indirectement :

Achat en vue d'une revente par lot ou en bloc, d'un ensemble immobilier situé à SAINT MEDARD EN JALLE (33160), 40, avenue Montaigne.

Monsieur Julien KUNIKA né le 5 décembre 1977 à BORDEAUX (33), demeurant 5, rue Simone, 33200 BORDEAUX, sont nommés co-gérants de la société.

Durée de la société : 99 ans

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS.

22EJ09984

ABONNEZ-VOUS !

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SCI FONCIERE CSA**

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL : 1.000 euros

SIEGE SOCIAL : 18, Chemin de la Briqueterie – 33610 CANEJAN

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion pour location ou autrement de tous immeubles, et notamment à CANEJAN, 18 Chemin de la Briqueterie. Toutes opérations annexes ou connexes.

DUREE : 99 années

GERANCE : Premiers Gérants nommés : Nicolas SUSSAN, demeurant 25 Avenue Dous CAMS – 33610 CESTAS et Alain SUSSAN demeurant 166, Cours du Général de GAULLE – 33170 GRADIGNAN.

APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 euros

CESSION DE PARTS : Agrément pour toutes cessions, quelque soit la qualité du cessionnaire.

Pour avis,

22EJ09923

Exco
Fertiliseurs d'Entreprises
174 avenue du Truc
33697 MERIGNAC
Tel : 05 56 12 41 41

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 11/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **FADA**

Siège : 24, rue de la Faïencerie - 33300 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 euros

Objet : La prise de participation par la souscription, l'acquisition ou la vente de titres négociables ou non négociables dans le capital social de toutes sociétés ;

La gestion, l'administration, le contrôle, la définition et la conduite de la politique générale, la direction du groupe constitué avec ses filiales, et la mise en valeur des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ;

Toutes opérations de prestations de services en matière de gestion, de direction et d'administration d'entreprises, de conseils, de management, tant en matière comptable et financière, qu'en matière commerciale, comme en matière d'administration et de direction générale, et ce au profit de toutes sociétés filiales ou alliées directement ou indirectement.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Fabrice CHAMBON, demeurant 65, route de Peybideau - 33770 SALLES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le Président

22EJ09992

MODIFICATIONS

ECTOMORPHE, EURL au capital social de 500€, 16 rue Maurian 33700 Mérignac, 902 336 668 RCS Bordeaux. D'une Décision de l'Associé Unique du 22/02/2022, il résulte que le siège social a été transféré au 24 rue de Mothern 67630 Neewiller-Près-Lauterbourg, à compter du 22/02/2022. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux

22EJ05989

Les chameaux,eurl au cap. de 296800 €,52 rue cassignard 33200 bordeaux.Rcs n°818969644.Par dau du 02/03/2022,le siège a été transféré au 3 imp. du nid d'aigle 17200 royan

22EJ06916

Brightcastle,sasu au cap. de 2000€,38 rue mondenard 33000 bordeaux.Rcs n° 904715117.Par dau du 21/01/2022,le siège a été transféré au 50 rue robert d'ennery 33200 bordeaux

22EJ06919

S2cars, sasu au cap. de 100 €, 101 rue du docteur albert barraud 33000 bordeaux. Rcs n°910 932 854. Par dau du 16/03/2022, le capital a été porté à 10000 €

22EJ07320

MA-TI-CA SARL au capital social de 1000 € 16 Bourg Nord 33190 Fontet RCS BORDEAUX 478 766 355 Aux termes du PV des DUA en date du 28/03/2022, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social au 5 rue de Toulon 33000 Bordeaux à compter de ce jour. Les statuts sont modifiés en conséquence. Pour avis

22EJ08405

CABINET CHASSAGNE
2 rue Emmanuel Roy
33420 BRANNE
branne@cabinet-chassagne.com
05 57 55 51 70

VIGNOBLES DE ROMANCE
SARL au capital de 7 500 euros
Siège social : 16 boulevard Pierre 1er – 33000 BORDEAUX
803 283 712 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 21.03.2022 la collectivité des associés a pris acte du décès de M. Guy DE ROMANCE intervenu le 06.03.2022 et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Charles LEMOINE, demeurant 28bis avenue Saint Amand – 33200 BORDEAUX, pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 06.03.2022.

Le nom de M. Guy DE ROMANCE a été retiré de l'article 17 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Charles LEMOINE, nouveau gérant.

Pour avis

La Gérance

22EJ08784

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

C.U.M.A. VALLE DE L'ISLE

Agrément n°33-367 Immatriculation RCS Libourne n°369 654 420

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 mars 2022 à ST CHRISTOPHE DE DOUBLE, a décidé du transfert du siège social de la CUMA. Initialement situé à la mairie 33230 ST CHRISTOPHE DE DOUBLE, le siège social est transféré à la mairie 33230 LES PEINTURES.

Pour avis, le Président, Cédric POINTET

22EJ09199

SCI AMARANTE

SOCIETE CIVILE AU CAPITAL DE 5000 Francs
Z.A. PORT NEUF 33360 CAMBLANES ET MEYNAC

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 31/03/2022, il a été décidé de transférer le siège social au Résidence Opéra, Bâtiment B, Entrée 3, Apt 003, 17 chemin des Orphelins à Villenave d'Ornon (33140) à compter du 31/03/2022.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

22EJ09301

K-LIBRE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Parc d'activités La Fontaine 43 Avenue de La Fontaine
Bâtiment G2, 33560 CARBON BLANC
888 659 315 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 1er septembre 2021, il résulte que M. Jérôme PATARY, demeurant 12 Rue Gaston Rigailhou, 33140 VILLENAVE D'ORNON a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société PCI AND CO., démissionnaire.

POUR AVIS

Le Président

22EJ09306

LEXCO
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
81 rue Hoche 33200 Bordeaux

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/03/2021 et du procès-verbal

des décisions de la Présidente du 16/03/2021, de la société LABORATOIRE EXCELL, SAS au capital de 109 560 € dont le siège est au 25 Rue Aristide Berges, 33270 FLOIRAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 381 361 146, il résulte que le capital social a été augmenté de 2840 € pour le porter à 112 400 €, par incorporation de réserves et attribution de 71 actions gratuites, par application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

POUR AVIS

Le Président

22EJ09340

SARL MCER

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
104 rue Berthelot
33 130 Bègles
892 017 641 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01er Avril 2022, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 104 rue Berthelot 33 130 Bègles, à compter du 01er Avril 2022. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention :

Le siège social est fixé au 6 Allée des Aulnes 33 650 Martillac.

Nouvelle mention

Le siège social est fixé au 104 rue Berthelot 33 130 Bègles.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis,

22EJ09366

S4U2

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
269 Avenue de la République
33200 BORDEAUX
R.C.S. BORDEAUX 890.805.054

Par décision des associés en date du 21 janvier 2022, la Société «S4U2 », Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, domiciliée 269 Avenue de la République 33200 – BORDEAUX, immatriculée au R.C.S. BORDEAUX 890.805.054, a décidé de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : 45 rue Saint Rémi – 33000 BORDEAUX

Pour Avis.

22EJ09378

SCI DE GOTH

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
269 Avenue de la République
33200 BORDEAUX
R.C.S. BORDEAUX 889.298.121

Par décision des associés en date du 21 janvier 2022, la Société «SCI DE GOTH », Société civile immobilière au capital de 500 euros, domiciliée 269 Avenue de la République 33200 – BORDEAUX, immatriculée au R.C.S. BORDEAUX 889.298.121, a décidé de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : 45 rue Saint Rémi – 33000 BORDEAUX

Pour Avis.

22EJ09379

S4U

Société à Responsabilité limité
au capital de 1.000 euros
10 Cours d'Alsace et Lorraine
33000 BORDEAUX
R.C.S. BORDEAUX 843.192.253

Par décision des associés en date du 21 janvier 2022, la Société «S4U », Société à Responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, domiciliée 10 Cours d'Alsace et Lorraine 33000 – BORDEAUX, immatriculée au R.C.S. BORDEAUX 843.192.253, a décidé de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : 45 rue Saint Rémi – 33000 BORDEAUX

Pour Avis.

22EJ09380

SCI BLANQUI

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
10 Cours d'Alsace et Lorraine
33000 BORDEAUX
R.C.S. BORDEAUX 849.478.441

Par décision des associés en date du 21 janvier 2022, la Société «SCI BLANQUI », Société civile immobilière au capital de 5.00 euros, domiciliée 10 Cours d'Alsace et Lorraine 33000 – BORDEAUX, immatriculée au R.C.S. BORDEAUX 849.478.441, a décidé de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : 45 rue Saint Rémi – 33000 BORDEAUX

Pour Avis.

22EJ09382

OMUKO Société par actions simplifiée à associé unique au capital variable minimum de 100 €14, rue de Fieusal, 33520 BRUGES 841 765 639 RCS BORDEAUX Ci-après « la Société » Avis Aux termes du PV de l'AGE du 01/04/22, Il a été décidé de la transformation de la Société en EURL à capital fixe avec extension de l'objet social, à compter de ce jour.Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Forme- Ancienne mention : SAS à capital variable à associé unique- Nouvelle mention : SARL à associé unique Gérance : Monsieur Laurent BRIVAL, demeurant 14, rue de Fieusal, 33520 BRUGES, anciennement Président de la Société Objet : Extension de l'objet social afin d'y intégrer les activités suivantes :- toutes prestations artistiques, photographiques, vidéos nécessaires et complémentaires aux activités précitées ;- la mise en relation entre personnes physiques et/ou morales liées directement ou indirectement aux activités de programmation et d'administration de systèmes informatiques. Durée - Siège : Inchangés Capital social :- Ancienne mention : capital variable minimum de 100 €- Nouvelle mention : 1.000 € divisé en 1.000 parts sociales d'1€ chacune, entièrement libérées, et attribuées à l'associé actuel en échange des 1.000 actions qu'il possède. Les mentions antérieures relatives aux SAS sont frappées de caducité. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis,

22EJ09384

IB DECORATION SASU au capital de 1.000 € Siège social : 16 RUE HENRI DUNANT, 33310 LORMONT 889 174 702 RCS de BORDEAUX. L'AGE du 01/04/2022 a décidé de : - transférer le siège social au : 9, Rue de Condé, Bureau 3, 33300 BORDEAUX. - nommer président, Mme NEELAM IMRAN BAIG 16 RUE HENRI DUNANT 33310 LORMONT, 33300 BORDEAUX en remplacement de M. IMRAN BAIG MIRZA. Mention au RCS de BORDEAUX.

22EJ09385

PORRAS ET FILS

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 7, Rue Alphonse Daudet, 33530 BASSENS
318 869 310 RCS BORDEAUX

AVIS DE NOMINATION DE DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Aux termes d'une décision du Président en date du 1er janvier 2022, il résulte que :

- Madame Véronique PORRAS, demeurant 7, rue Alphonse DAUDET à BASSENS,- Madame Estèva PORRAS, demeurant 7, rue Alphonse DAUDET à BASSENS- Monsieur Axel PORRAS, demeurant 7 rue Alphonse DAUDET, à BASSENS

Ont été nommés directeurs généraux de la société pour une durée indéterminée.

POUR AVIS

Le Président

22EJ09389

ADLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 6600 euros
Siège social : Résidence les Jardins du Fleuve 4place de la Souys Rdc Bât A
33270 FLOIRAC
789 177 359 RCS BORDEAUX

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 4 janvier 2022 M. Jean-Luc BERBION, a démissionné de ses fonctions de co-gérant. Seule Mme Maude BELAUD reste gérante.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

22EJ09343

MS DISTRIBUTION

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 2 000 €
Siège social : 64 rue Stehelin
33200 BORDEAUX
819 362 765 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal du Président du 28 février 2022, il résulte que :

- Le siège social a été transféré, à compter du 28 février 2022 de 64 rue Stéhelin 33200 Bordeaux (Gironde) à Rés pierre de lune, 384 av du Marechal de Lattre de Tassigny, Appt 106 33200 Bordeaux (Gironde)

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de .

Pour avis,

le représentant légal.

22EJ09346

PIMENTO BROS

SAS au capital de 100 €
Siège social : 3 RUE DES HERBES
33000 BORDEAUX
818 675 662 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 22/03/2022, il a été décidé de transférer le siège social au **13, RUE DES CORDELIERS 33000 BORDEAUX** à compter du 22/03/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ09354

BERNARD & VIDAL

SARL au capital de 15 245 €
Siège social : 16 rue de la Liberté 33400 TALENCE
414 053 926 RCS BORDEAUX

Le 24/03/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

22EJ09450

TERRES NEUVES DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 500.000 €
Siège social :
Lieu-Dit Tanesse
23, chemin d'Arcins
33360 LATRESNE
421 318 635 R.C.S. Bordeaux

Il résulte d'une délibération de l'AGE en date du 31/03/2022 que :

- la Société a été transformée de SARL en SAS, sans nomination de Commissaires aux Comptes, et a été dotée de ses nouveaux statuts, à compter du 01/04/2022 ;

- aucune modification n'a été apportée à la dénomination, au siège social, au capital ci-dessus visé, ni à la durée de la société ;

- les dispositions suivantes donnent lieu à publicité :

FORME : SAS

CAPITAL : 500.000 € divisé en 500 actions de 1.000 € chacune

ASSEMBLEES : qualité d'associé.

TRANSMISSION DES ACTIONS : procédure d'agrément des cessions d'actions à des tiers ou entre associés.

MODALITES D'EXERICE DU DROIT DE VOTE : une action vaut une voix

ADMINISTRATION : M. Leny GONZALEZ, demeurant Lieu-Dit PEYREMAIL 47110 SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT, pour une durée illimitée, à compter du 1er/04/2022.

Pour insertion.

22EJ09431

FIDAL

Société d'Avocats
262 Rue Fontchaudière
16000 Angoulême
-
37 Place François 1er
16100 Cognac

MANDRON AUTOMOBILES

SASU - Capital: 121.600 €
262B-264 Rue Mandron
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 352 126 908

Le 23/12/2021, l'Associée unique a (1) constaté l'expiration des mandats ASSOCIES AUDIT CONSEIL AQUITAINE - 2 AC AQUITAINE et de M. Jean-Luc NEYRAUD, respectivement CAC titulaire et suppléant; (2) décidé de ne pas les renouveler; (3) décider de ne pas désigner de nouveaux CAC en remplacement.

POUR AVIS ET MODIFICATIONS AU RCS DE BORDEAUX.

22EJ09435

SYNAPSE MEDICINE

Société par actions simplifiée
au capital de 25.341,24 euros
Siège social :
3, rue Lafayette
33000 Bordeaux
827 466 590 R.C.S. Bordeaux

Par décisions du Président du 30/03/2022, le capital a été augmenté de 9.942,69 € pour le porter à 35.283,93 €, puis a été augmenté de 20,92 € pour le porter à 35.304,85 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Bordeaux.

22EJ09430

SOCIÉTÉ CIVILE DU CHÂTEAU D'ARCINS

Société civile au capital de 1 970 793 euros
Siège social : Château d'Arcins
33460 ARCINS (Gironde)
781 759 543 R.C.S. BORDEAUX

Suivant Acte constatant les décisions de l'Associé unique en date du 01/12/2021, il résulte que :

Il a été pris acte du décès de la Gérante-associée, Mlle Lucile Léonie dite Christiane CASTEL, survenu le 19/06/2021 ainsi que de l'attente de la notification à la Société de l'acte de notoriété justifiant de la qualité héréditaire des héritiers (dispensés d'agrément) pour pouvoir constater ultérieurement la transmission des parts suite au décès. M. Philippe CASTEL, demeurant à BORDEAUX (33000) 11, rue Guiraude, a été nommé Gérant à compter du 01/12/2021, en remplacement de Mlle Lucile Léonie dite Christiane CASTEL, Gérante décédée.

Le nom de Mlle Lucile Léonie dite Christiane CASTEL ne sera plus porté dans l'article 16 des statuts, sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui du nouveau gérant.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Il a été décidé de régulariser l'article 2 des statuts relatif à l'objet social en substituant dans les statuts la commune d'ARCINS à celle de MARGAUX-CANTENAC et de le mettre ainsi en harmonie avec l'article 5 des statuts relatif au siège social.

L'article 2 des statuts a donc été modifié comme suit :

Ancienne mention :

La société a pour objet :

- Toutes entreprises immobilières ou agricoles et notamment l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'exploitation directe ou indirecte du Domaine du Château d'Arcins, sis à MARGAUX 33460 MARGAUX-CANTENAC (Gironde) et de tous nouveaux immeubles, dont la société deviendrait propriétaire ou locataire par la suite.

Nouvelle mention :

La société a pour objet :

- Toutes entreprises immobilières ou agricoles et notamment l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'exploitation directe ou indirecte du Domaine du Château d'Arcins, sis à ARCINS (33460) et de tous nouveaux immeubles, dont la société deviendrait propriétaire ou locataire par la suite.

Le reste de l'article demeure inchangé.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

Le représentant légal.

22EJ09448

BIMMO 2

Société civile au capital de 1 000 € réduit à 101 €
Siège social : 163 Avenue du Général Leclerc 33200 BORDEAUX
891 626 806 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

L'AGE réunie le 28.03.2022 a décidé de réduire le capital social de 1 000€ à 101€ par voie de réduction du nombre de parts sociales. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).

Nouvelle mention :Le capital social est fixé à cent un euros (101 euros).

Modification au RCS de Bordeaux

Pour avis

22EJ09452

TRANSFERT DE SIEGE

Atelier Un/Quatre

Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée au capital de 500 €uros

Siège social : 16 rue du Haut Queyron – 33000 Bordeaux

RCS BORDEAUX 889 996 492

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2022, il résulte que :

- Le siège social de la société a été transféré du 16 rue du Haut Queyron – 33000 BORDEAUX au 37 rue des Treuils – Garage 8 – 33000 BORDEAUX,

à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis,

22EJ09390

BUREAUTIQUE TECHNIQUE SERVICE

Société par actions simplifiée
Au capital de 12 000 euros
Siège social : 3, Rue Galilée
33185 LE HAILLAN
343 398 616 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'un procès-verbal du 28/03/2022, la Présidente a décidé de transférer, à compter du même jour, le siège social du 3 Rue Galilée - 33185 LEHAILLAN au 111, avenue Jean Mermoz -33320 EYSINES.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence et mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

22EJ09426

ERECApluriel

Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LÈGE CAP FERRET – PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

INFINITE SPORT

SAS au capital de 235 250 euros
Siège social : 6 rue de Cursol
33000 BORDEAUX
808 365 787 RCS BORDEAUX

Le 19 décembre 2019, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

22EJ09461

ASSURANCE VIGNAUD COURTAGE, SASU au capital de 1 000 €, Siège social : 1 Rue des Vignes 33470 Le Teich, 880 333 752 RCS Bordeaux. D'une décision de l'associé unique du 05/12/2021, il résulte que l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention au RCS de Bordeaux.

22EJ09474

ORPHEE & BACCHUS

SARL en liquidation au capital de 8 000 €
Siège social :
Lieudit Au Fauré
33890 GENSAC
481 471 464 RCS LIBOURNE

Le 1er avril 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du Lieudit Au Fauré 33890 GENSAC au 3 Thébot 33220 ST ANDRE ET APPELLES à compter du 01/04/2022, et de modifier les statuts.

22EJ09457

CS SALAD STE EULALIE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Centre Commercial L'Aire du Temps
Cellule 3A
Lieu dit Biscaye 33560 STE EULALIE
840330187 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Mickaël LAGOUBIE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par une Présidente : la société ORIGINES, Société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 2 818 413 euros, ayant son siège social Bâtiment A - 1er Etage, 144 avenue du Médoc, 33320 EYSINES immatriculée au RCS sous le numéro 824599054 RCS BORDEAUX et représentée par son gérant, Monsieur Mickaël LAGOUBIE

Pour avis. Le Président

22EJ09462

THALES AVS FRANCE SAS

SAS au capital de 213 144 200 €uros
Siège social : 33700 MERIGNAC
75-77 av Marcel Dassault
612 039 495 R.C.S. BORDEAUX

Par décision des associés le 25/03/2022, il a été décidé de nommer en qualité d'administrateur M. Jean-Christophe ALESSANDRINI demeurant 5 rue Fizeau 92150 SURESNES.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

22EJ09472

ERECApluriel
Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LÈGE CAP FERRET – PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

INFINITE SPORT
SAS au capital de 235 250 euros
Siège social : 6 rue de Cursol
33000 BORDEAUX
808 365 787 RCS BORDEAUX

Le 31 mars 2022, l'AGOA a décidé de ne pas renouveler les mandats du commissaire aux comptes, Monsieur Mathieu CIRON et du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Joël FARBOS.

POUR AVIS
22EJ09475

FIDUCIE CONSULTANTS
Experts-Comptables

HORTUS DOMUS
Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 122 Avenue Charles de Gaulle
33260 LA TESTE DE BUCH
881 149 355 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2022 : Monsieur Jean-Michel MORIN, demeurant 122 Avenue Charles 33260 LA TESTE DE BRUCH de Gaulle, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Sébastien DUFRECHE à compter du 30 mars 2022.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
22EJ09487

Notaire
MAITRE Sébastien AYET
NOTAIRE
NOTAIRES RIVE DROITE

"BCH"
Société civile immobilière
Au capital de 1.200,00 €
Siège social : 28 rue André Bac, Logement 82
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX : 823 465 240

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 04 avril 2022, les associés, ont décidé de transférer le siège social à SAMONAC (33710), 5 Route du Pont du Domaine, et ce à compter du 04 avril 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Formalités exécutées au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
22EJ09491

FRONERI VAYRES SAS
SAS au capital
de 9 637 536,19 €uros
Siège social : 33870 VAYRES
lieudit le Labour BP 13
411 473 689 R.C.S. LIBOURNE

Par décision de l'associé unique du 31/03/2022, il a été décidé de nommer M. Fabrice DUCASSE, actuel Directeur Général en qualité de Président en remplacement de M. Ibrahim NAJAFI.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de LIBOURNE.
22EJ09492

S.A.S. LAMA
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000,00€
Siège social : 472 rue Galliéni
33150 CENON
RCS BORDEAUX 341069219

Aux termes d'un procès-verbal d'AGE du 11/02/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social de CENON (33150) 72 rue Gallieni au BOUSCAT (33110) 36 rue Joseph Pérès à compter du 11/02/2022 et de modifier les statuts.

Pour avis le Gérant
22EJ09493

FRONERI FRANCE SAS
SAS au capital de 272 336 €uros
Siège social : 33870 VAYRES
Lieudit le Labour BP 13
637 121 153 R.C.S. LIBOURNE

Par décisions de l'associé unique du 31/03/2022, il a été décidé de nommer M. Fabrice DUCASSE, actuel Directeur Général en qualité de Président en remplacement de M. Ibrahim NAJAFI

Le dépôt légal sera effectué au RCS de LIBOURNE.
22EJ09494

FRONERI HOLDINGS FRANCE SAS
SAS au capital
de 42 116 990 €uros
Siège social : 33870 VAYRES
Lieudit Le Labour BP 13
487 761 439 R.C.S. LIBOURNE

Par décisions de l'associé unique du 31/03/2022, il a été pris acte de la démission de M. Fabrice DUCASSE de ses fonctions de directeur général.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de LIBOURNE.
22EJ09503

WONDERWASTES Société par Actions Simplifiée Au capital de 1.000 Euros Siège social : 206 avenue Marcel Dassault 33700 Mérignac 827 724 832 RCS Bordeaux L'assemblée générale extraordinaire en date du 29/10/2021 statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Pour avis. Le représentant légal
22EJ09509

Notaire
Etude de Maîtres Thibault SUDRE et Caroline JEANSON,
Notaires associés
à Bordeaux (Gironde)
12 Place des Quinconces.

SCI LES LONGUEYRES
Société Civile Immobilière au capital de 304,90 €
Siège social : 7 Rue François Galabert – 31500 TOULOUSE
R.C.S. TOULOUSE : 398 908 418

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 23/01/2022, il a été décidé de :

1) Modifier la gérance

- Ancien gérant : Monsieur Olivier LAGARDE

- Nouvelles co-gérantes : Madame Adélaïde MARTINEZ née à BEGLES (33130) le 20/09/1987, demeurant à TOULOUSE (31500), 7 rue François Galabert et Madame Océane LAGARDE, née à LORMONT (33310) le 25/11/1994, demeurant à LILLE (59000), 77 rue de Bapaume.

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.

2) Transférer le siège social

- Ancien siège social : Les Longueyres – 33370 POMPIGNAC

- Nouveau siège social : 7 rue François Galabert – 31500 TOULOUSE

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

Le notaire.
22EJ09496

SAS PAUL DOUMER
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 114 Cours de Verdun
33000 BORDEAUX
839 681 905 R.C.S Bordeaux

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes d'une consultation par correspondance du 27 mars 2022 les associés ont nommé la société « LA RIVIERE PARTICIPATIONS », Société Civile au capital de 124 800 euros, dont le siège social est situé à BORDEAUX (33000) 5 Bis Rue Duffour Dubergier, 408 857 381 RCS BORDEAUX, représentée par son gérant Monsieur Jérôme LE PROUX DE LA RIVIERE, Présidente de la société en remplacement de Nicolas NADAU, démissionnaire.

RCS BORDEAUX

Pour avis,
22EJ09508

G.M. PATRIMOINE Société à responsabilité limitée Au capital de 5.000 euros Siège social : 11 Rue Adrien Allard Résidence O'Cube Appt A7 33520 BRUGES RCS BORDEAUX 817 967 474 --- Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique du 05/04/2022, le capital social a été réduit de 4.999 euros pour le porter de 5.000 euros à 1 euro par voie de rachat et d'annulation de 4.999 parts sociales d'une valeur unitaire de 1 euro, appartenant à l'associé unique. L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence : Ancienne mention : capital social : 5.000 euros Nouvelle mention : capital social : 1 euro. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis,
22EJ09514

JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
29 - 31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX
Parking : 32 rue Ferrère
Tél. 05 56 81 33 18 - Fax 05 56 44 97 59
www.jaso.fr

LA MEDOCAINE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 euros
Siège social :
2 route du Grand Verger
(33290) LUDON-MEDOC
316 571 876 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal du 31 mars 2022, l'Assemblée Générale Mixte a pris acte de la démission de Monsieur Etienne WEIRICH de ses fonctions de gérant, et a décidé de nommer en remplacement, en qualité de gérant et pour une durée illimitée à compter du même jour Monsieur Christophe MIGEON demeurant 12 allée de Montesquieu (33200) BORDEAUX.

Pour avis
22EJ09523

JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
29 - 31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX
Parking : 32 rue Ferrère
Tél. 05 56 81 33 18 - Fax 05 56 44 97 59
www.jaso.fr

MEDOC VINS INVESTISSEMENTS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 euros
Siège social :
2 route du Grand Verger
(33290) LUDON-MEDOC
498 973 361 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal du 31 mars 2022, l'Assemblée Générale Mixte a pris acte de la démission de Monsieur Etienne WEIRICH de ses fonctions de gérant, et a décidé de nommer en remplacement, en qualité de gérant et pour une durée illimitée à compter du même jour Monsieur Christophe MIGEON demeurant 12 allée de Montesquieu (33200) BORDEAUX.

Pour avis
22EJ09524

Notaire
SELARL LNCA
Maître Pierre-Jean LARBODIE
1 rue du stade
33350 PUJOLS

Aux termes de l'assemblée générale des associés en date du 29 mars 2022, les associés de la société civile d'exploitation agricole **SCEA DES VIGNOBLES PUYOL** immatriculée au RCS de LIBOURNE n° 327 478 368, dont le siège social est à SAINT EMILION (33330) château Beaurang, ont décidé de nommer en qualité de gérante, Madame Delphine PUYOL, commerciale, demeurant à CIVRAC SUR DORDOGNE (33350), 29 bis le Bourg, à compter du 1er juin 2022, suite à la démission de Monsieur Claude PUYOL à compter du 31 mai 2022. Pour avis. Me Olivier SAULIERE.
22EJ09526

SOCIETE BOUCLY
Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros Siège social : ZA Achard, 120 à 194 rue Achard - 33300 BORDEAUX 318 084 084 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 05.11.2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée SOCIETE BOUCLY a décidé de transférer le siège social du ZA Achard, 120 à 194 rue Achard - 33300 BORDEAUX au ZA Achard, 130 Rue Achard – 33300 BORDEAUX à compter du 05.11.2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS, la Présidente

22EJ09510

PAIN ET CHOCOLAT
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 15.000 € Siège : 7 Allée San Marco 33700 MERIGNAC 508872652 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 06/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 7 Rue DU PONT 33640 ISLE ST GEORGES. Mention au RCS de BORDEAUX.

22EJ09516

OMENI AVOCATS
2 avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac
Tél. 06 28 776 771
c.dothen@omeni.fr

AQUISENET
Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 8 000 euros Ancien siège : Rue Robert Caumont - Immeuble P Les bureaux du lac - 33049 BORDEAUX Cedex Nouveau siège social : 53 place des martyrs de la résistance 33000 BORDEAUX 791 980 758 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'associé unique en date du 1er avril 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 53 place des martyrs de la résistance à Bordeaux (33000) à compter du 01/04/2022.

L'article 5 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis.

22EJ09533

FIDAL
Technocité – Bâtiment Astria
CS 88528 - 64185 BAYONNE CEDEX

GAMA FIRST AID
SAS au capital de 10 000 € 4 avenue Neil Armstrong - Bâtiment Le Mermoz 33700 MERIGNAC 843 550 658 RCS BORDEAUX

Par décisions en date du 7 avril 2022, l'associé unique de la société a décidé de transférer le siège social au 9, rue de Condé, Bureau 3 – 33000 BORDEAUX. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour Avis.

22EJ09532

3G GUILLEMIN & ASSOCIÉS EXPERTISE COMPTABLE AUDIT & CONSEIL SOCIAL ET FISCAL
3G GUILLEMIN & Associés
ARTIGUES PRES BORDEAUX - MARTILLAC - LORMONT
www.3g-guillemin.fr

SOCIETE BEYNEL DE DISTRIBUTION SOBEDIS
Société par actions simplifiée au capital de 163 880 euros Siège social : Avenue de Bordeaux, 33470 LE TEICH 313 435 752 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAC SUPPLEANT

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2020, l'associé unique a nommé Alexandre BEAUDEAU, domicilié 21 Avenue Ariane – BP 20023, 33702 MERIGNAC CEDEX, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Madame Nathalie BOUILLY MONTES, en raison de la fin des fonctions de cette dernière.

POUR AVIS

Le Président

22EJ09546

LEXCO SOCIÉTÉ D'AVOCATS
81 rue Hoche 33200 Bordeaux

NOMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aux termes d'une décision de la Présidente de la société BOGARO, sas au capital de 60 000 € dont le siège est à BORDEAUX (33300), Quai de Bacalan, les Hangars des Quais, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 478 968 191, en date du 01.08.2021, il résulte que la société BONA, sas au capital de 40 000 €, dont le siège social est situé BORDEAUX (33000), 72 Cours du Médoc, immatriculée au RCS de BORDEAUX, sous le numéro 898 895 776, a été nommée en qualité de Directrice Générale pour une durée illimitée.

POUR AVIS

Le Président

22EJ09555

PHOTONIS INTERNATIONAL
Société par Actions Simplifiée au capital de 347.465.398 € Siège social : Domaine de Pelus Axis Business Park - Bât 5E - 18 avenue de Pythagore 33700 MERIGNAC 534 190 913 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 1er avril 2022, la Société SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE FIDAUDIT, 2 impasse Couzinet – Parc de la Plaine – 31000 TOULOUSE, a été nommée en qualité de Co-Commissaire aux Comptes titulaire.

Pour avis

22EJ09558

DIRECT PLOMBERIE SERVICES
Société à responsabilité limitée Au capital de 1 000 euros Siège social : quai Carriet Pa des docs maritimes local 2c 33310 Lormont 894 448 620 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31/12/21, il résulte que l'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Bouali Mehdi et Monsieur ATTOU Abdelkader de leurs fonctions de gérants, à compter du 31/12/21 et la nomination de Monsieur Mothie Stanislas né le 18/04/84 à Châtellerault demeurant 8 résidence Marguerite de Valois 86100 Châtellerault, pour une durée indéterminée. Il est pris acte également du transfert de siège au 28 rue du quatre septembre 86100 Châtellerault à compter du 31/12/21.

Les articles 4-8 et 13 ont été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Poitiers.

22EJ09567

DeltA Avocats

CENTRALIA GROUPE
Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000,00 euros Siège social : 75-77, allée Jean Giono – 33100 BORDEAUX RCS BORDEAUX 809 700 263

Par AGE en date du 31/03/2022, l'assemblée générale des associés de la Société a pris acte de la démission de Monsieur Vincent JUMAUCOURT de ses fonctions de Président de la Société, à compter du même jour, et il a été procédé à son remplacement par la société MDH, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n°812 989 358, ayant son siège social 300, route de la Virvée à SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (33240), à compter du même jour et pour une durée indéterminée.

Mention au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Présidence.

22EJ09590

MICHRI
SCI au capital de 1 000 € 16 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33400 TALENCE 528 457 641 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'une assemblée générale du 25/03/2022, les associés ont acté la fin du mandat de co-gérante de Mme Christine PENNARUN, suite à son décès. Seul M. Michel VALENTE reste gérant. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ09576

DGD AVOCATS
SELARL au capital de 1 000 euros Siège social : 12 boulevard Antoine Gautier – CS 61637 33073 BORDEAUX CEDEX 885.351.742 RCS BORDEAUX

Le 30 décembre 2021, l'assemblée générale a nommé en qualité de cogérants de la société Monsieur Jean-Louis OKI, demeurant 90 rue de Cauderès, 33800 BORDEAUX et Madame Clémence HAUTBOIS demeurant 90 cours de l'Yser 33000 BORDEAUX, et ce à compter du 1er janvier 2022.

Pour avis

Le Gérant

22EJ09591

JBM FONCIER
Société civile au capital de 20 000€ 23 cours du Chapeau Rouge Hôtel de Saige, Escalier B, Studio B 33000 BORDEAUX RCS Bordeaux n° 830 442 281

Le 31 mars 2022, les associés à l'unanimité ont nommé M. Mathieu MIRANDA, demeurant à MIMIZAN (40200), 9 avenue du Courant en qualité de gérant en remplacement de M. Jean-Louis MIRANDA démissionnaire à compter du 31 mars 2022.

Pour avis

22EJ09592

FIDUCIAIRE EXPERTS

D-CO PAYSAGE
SARLU au capital de 3 000 euros 2389 Avenue Maréchal Leclerc - 33620 CEZAC 800 591 281 RCS LIBOURNE

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une décision du 01/04/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 2389 Avenue Maréchal Leclerc - 33620 CEZAC au 30 chemin des Blais – 33710 TEUILLAC à compter du 01/04/2022, et de modifier l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis, la gérance.

22EJ09615

SARL ISA-BELLE
Société à responsabilité limitée à capital variable au capital de 7 622,45 euros Siège social : 70, avenue de l'Entre-Deux-Mers 33370 FARGUES SAINT-HILAIRE 414 888 024 RCS BORDEAUX

L'AGE du 6 avril 2022 a décidé :

- La modification de l'article 5 des statuts suite au transfert du siège social à compter rétroactivement du 30 août 2021 du 70, avenue de l'Entre-Deux-Mers 33370 FARGUESSAINT-HILAIRE au 30 B avenue de Meynard – 33370 FARGUES SAINT-HILAIRE

- La modification de l'article 2 des statuts relatif à l'objet social pour l'étendre à l'exercice à domicile et aux soins à domicile, à la digitopuncture, au drainage lymphatique, aux soins Cristal, à l'organisation de stages de Biondanza.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX

Pour avis, la Gérante
22EJ09622

Notaire

SCP THOUANEL Cédric BEFVE-CARTIER Anne
11 Avenue du Maréchal Leclerc - Entrée C
33700 Mérignac
Tél : 05 56 97 58 51

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant acte reçu par Maître Cédric THOUANEL, le 17 mars 2022, Mr Fabrice MARTHIENS et Mme Karine SERVE, son épouse, ont consenti une donation partage en usufruit de parts sociales, de la société dénommée SCI MARSE, société civile au capital de 214,00 euros, dont le siège est au 53 avenue de la Croix 33320 LE TAILLAN MEDOC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 451123046, au profit de leurs enfants : Melle Karen MARTHIENS et Mr Tanguy MARTHIENS. Et aux termes du PVAGE du 17 mars 2022, les associés ont décidé de : 1/ changer la dénomination de la société : au lieu de la « SCI MARSE », la dénomination sera « MARSE TAKA ONE ». 2/ modifier l'objet social : Ajouter : « la prise de participation dans d'autres sociétés». 3/ modifier la gérance : Melle Karen MARTHIENS, demeurant à LE TAILLAN MEDOC (33320), 53 avenue de la Croix a été nommée gérante à compter du 01/04/2022 à la place de Mr Fabrice MARTHIENS et Mme Karine SERVE son épouse. Les articles 2-5 et 14 des statuts seront modifiés en conséquence.

Pour avis
Le Notaire
22EJ09620

MYOM
Société par actions simplifiée au capital de 1.500 € Siège social : 10 AVENUE VICTOR HUGO 33120 ARCACHON 843 496 910 R.C.S. Bordeaux

Suivant procès-verbal en date du 23 avril 2022, l'actionnaire unique a décidé de modifier la dénomination et le nom commercial qui deviennent, à compter du 23 avril 2022 : NATHALIE JEAN. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié. Le représentant légal.
22EJ09639

LA SCI DU THEATRE SCI au capital de 2.000 € Siège social : 3 rue Ferdinand de Lesseps, 33700 MÉRIGNAC 524 516 143 RCS de BORDEAUX Le 28/03/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au :72 rue de l'Ecole Normale, 33200 BORDEAUX. Modification au RCS de BORDEAUX
22EJ09634

Delta Avocats

SELARL DES DEUX RIVES
Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Vétérinaires Au capital de 3 000,00 € Siège social : 3, rue Pierre Duhaa – 33520 BRUGES Inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires de Nouvelle Aquitaine sous le n° 503655 RCS BORDEAUX 527 719 751

Aux termes d'une délibération en date du 06/04/2022, l'Assemblée Générale a décidé une réduction du capital social non motivée par des pertes pour un montant de 210 euros.

Cette réduction du capital intervient par voie de rachat de 21 parts sociales émises par la Société.

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale Extraordinaire sera déposé au Greffe du Tribunal de commerce de à l'issue du présent avis.

Pour avis, la Gérance
22EJ09675

ASTOMECA
SASU au capital de 2 000 € SIÈGE SOCIAL : 42 Route de Bergerac à CAMARSAC (33750) RCS BORDEAUX 850 121 302

Par décision de l'AGO du 18/03/2022, il a été décidé de nommer Mr DAHMANI Azzouz demeurant au 76 Boulevard de la République à ROUBAIX (59100) en qualité de président et actionnaire unique en remplacement de Mme RIOU Mélissa Ourdia Josiane à compter du 18/03/2022.

Modification au RCS de Bordeaux
22EJ09707

SAS GAUBE
SAS au capital de 80 000 euros Siège social : 4 allée de la Grabasse, 33550 PAILLET 831.321.237 RCS BORDEAUX

Le 4 avril 2022, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Présidente
22EJ09726

SAS CARMEN CONSEIL
Capital social 10 000 euros Siège social : 20 rue Ramon de Carbonnières 33270 FLOIRAC RCS BORDEAUX 849 898 663

Par AGE du 8 avril 2022 les actionnaires ont décidé de réduire le capital social de la société par voie de rachat et d'annulation d'actions. Le capital est désormais de 5 000,00 euros, divisé en 500 actions d'une valeur nominale de 10 euros. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ09728

A DOM TRAITEUR 33
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 2 Bis Allée des Ormes, 33370 TRESSES 883 008 906 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 28/01/2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Sandy GUERNALEC de ses fonctions de gérant à compter rétroactivement du 31/12/2021 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, La Gérance
22EJ09734

---

www.groupebsf.fr
EXPERTISE COMPTABLE

VIGNOBLES ROI
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 € Siège social : Château Bel Air - 33570 LUSSAC 388 628 802 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 1er avril 2022, il résulte que M. Antoine ROI, demeurant 1 Bel Air - 33570 LUSSAC a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Jean-Noël ROI, démissionnaire.

POUR AVIS

Le Président
22EJ09735

SOGECA BORDEAUX-68 avenue Jean Jaurès-33150 CENON-05.57.77.90.00

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CMO AQUITAINE-Société Par Actions Simplifiée au capital de 100,00 euros-Siège social : 104 Impasse Camille Pelletan-33150 CENON-812 895 498 RCS BORDEAUX- D'un procès-verbal de l'associé unique du 4 avril 2022, il résulte que :- Le siège social a été transféré, à compter de ce jour, du 104 Impasse Camille Pelletan, 33 150 CENON (Gironde) au 41 Rue du Professeur Calmette, BP 50145, 33151 CENON CEDEX (Gironde). L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le représentant légal.
22EJ09740

SCEA LA MONTRATE
Siège social: 916 La Balode 33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE RCS LIBOURNE : 384 310 462

MODIFICATION STATUT AIRE

Suivant procès-verbal en date du 01 décembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer comme gérante Madame Roudier Aurélie, domiciliée 25 rue des crêtes à Saint Bonnet sur Gironde (17150) en remplacement de Madame Marie Christine Roudier, démissionnaire, à effet du 01 décembre 2021 et pour une durée indéterminée. En conséquence, l'article 17 des statuts a été modifié.

Pour avis, la gérante
22EJ09746

ERECApluriel
Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LÈGE CAP FERRET – PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

KIKA
SARL au capital de 1 000 euros Siège social : Rue du Maréchal des Logis Garnung 33680 LACANAU 845 117 100 RCS BORDEAUX

Par décision du 30 décembre 2021 à effet au 1er janvier 2022, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de discothèque, bar et toutes prestations de services liées à ces activités et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
22EJ09748

CHEZ MEDUSE
SAS au capital de 500 Euros Siège social : 24 rue de la Benauge 33100 Bordeaux RCS Bordeaux 821 394 723

L'associé unique en date du 06/04/2022, a pris acte de la démission du Président, M. Kylian MUNOZ, à compter du même jour. Il sera remplacé par M. MASUMU ZINGHAT Yonecko, demeurant 76 quai des Queyries – 33100 BORDEAUX (qui démissionne de ses fonctions de Directeur Général à compter du 06/04/2022) qui devient Président de la Société à compter du 06/04/2022.

Modification au RCS de Bordeaux.
22EJ09750

IRMP BAT SARL au capital de 10.000 € Siège social : 15 ALLEE DU BASTARD, 33360 LATRESNE 903 218 212 RCS de BORDEAUX Le 02/01/2022, l'AGE a décidé de nommer gérant, Mme Myuzeyam SHYUKRYU 15 ALLEE DE BASTARD, 33360 LATRESNE en remplacement de Mme Ebru SHYUKRYU. Mention au RCS de BORDEAUX
22EJ09752

KPMG

COVALX ANALYTICS
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social :
2 Allée Ulysse Gayon
33650 MARTILLAC
RCS Bordeaux 830 345 948

L'associée unique, a constaté le 31/03/2022, que suite à la démission de la SARL ACL AUDITEURS (R.C.S. Tarbes 450.930.375) commissaire aux comptes titulaire à effet du 30/06/2021, la SAS AEVISO (RCS Bayonne 817.633.100), Commissaire aux Comptes suppléant est devenue titulaire à compter du 01/07/2021 et pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022. Aucun commissaire aux comptes suppléant n'a été nommé en remplacement. Dépôt au RCS de Bordeaux.

22EJ09753

LOVELY MARKET Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 € 65 rue PRADAL - 31400 TOULOUSE 791 050 800 RCS TOULOUSE Gérante : Constance Hudry épouse Gardès, 65 rue Pradal 31400 Toulouse

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 29/07/2019 :

- Le siège social a été transféré, à compter du 29/07/2019, de 65 rue PRADAL, TOULOUSE (Haute Garonne), à 46 rue VICTOR BILLON – 33 110 LE BOUSCAT.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Radiation eu au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE pour réimmatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis,

22EJ09757

NOTAIRES DU JEU DE PAUME

NOTAIRES DU JEU DE PAUME

LANAU IMMO
SCI
au capital de 2000 €
Siège social :
1E rue du Stade
33185 LE HAILLAN
RCS BORDEAUX 835 364 563

Aux termes d'un acte reçu par Maître Grégoire DELHOMME, notaire à BORDEAUX, le 16 septembre 2021,

1) Les associés ont accepté la démission de Madame COURJAUD Anne, à compter du 16 septembre 2021,

2) De nommer à compter du 16 septembre 2021 comme unique gérant Madame LERAY Aurore.

Modification au RCS de BORDEAUX.

Pour insertion

Me Grégoire DELHOMME

22EJ09766

CF Compagnie Fiduciaire — Groupe CF Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes www.compagnie-fiduciaire.com contact@groupecf.com

FRIDA, SAS AU CAPITAL DE 358 000 EUROS, 27-29 RUE BUHAN 33000 BORDEAUX, 830 792 875 RCS BORDEAUX

NON DISSOLUTION

Par délibération en date du 16/03/2022, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissoudre la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

22EJ09758

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AQUITAINE REPARATION BOITES DE VITESSE
SAS au capital de 20 040 €uros
Siège social : ZI de Bel Air - 33360 CENAC
RCS BORDEAUX 822 870 671

NOMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 mars 2022, Monsieur Aymé PELLOUX demeurant au 4, Lotissement Serigean 2 – 33420 ESPIET a été nommé Directeur Général à compter du 1er avril 2022 et ce pour une durée illimitée.

Pour avis

22EJ09790

FINANCIERE IMMOBILIERE DESAIZE
Société Civile Immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 1, rue Mandron 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX : 812 397 396

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Par délibération en date du 11 avril 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire autorisé le transfert du siège social de la Société dorénavant domicilié au 32 quai des Chartrons BP 20026 33000 BORDEAUX CEDEX.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

22EJ09798

DRP DUPHIL-PRUVOST SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SELARL DUPHIL-PRUVOST AVOCATS
52, rue des remparts, 33000 BORDEAUX
www.duphil-pruvost-avocats.com

HOLDING LE DRUIDE
Société par actions simplifiée
au capital de 300 800 euros
Siège social : 52 avenue de la mission Haut Brion, Appt 504, 33400 TALENCE
RCS BORDEAUX 883 702 680

AVIS DE TRANSFORMATION ET DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 6 avril 2022, il a été décidé de transformer la Société en Société en nom collectif et de modifier son objet social à compter du même jour. Cette transformation et cette modification d'objet social entraînent la publication des mentions suivantes :

- Forme :

Ancienne mention : SAS

Nouvelle mention : SNC

- Mandats : Organes de direction de la Société

Anciennes mentions : Président : Monsieur Dominique ROGER, demeurant, 129, 52 Avenue de la mission Haut Brion, 33400 TALENCE ;

Nouvelle mention : Gérant : Monsieur Dominique ROGER, ci-dessus domicilié.

- Objet social :

Ancienne Objet Social : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales ou de valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, françaises ou étrangères ; Toutes prestations de service en matière administrative, financière, comptable, commerciale, informatique ou de gestion au profit des filiales de la Société ou de toutes autres Sociétés intervenant, en France ou à l'étranger, en qualité de franchisé de la Société ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous biens mobiliers ou immobiliers, fonds de commerce, se rapportant à l'ne ou l'autre des activités spécifiées ; et plus généralement, toutes les opérations de quelques nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles ou commerciales, se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension et son développement. »

Nouvel Objet Social : L'exploitation d'un fonds de commerce de vente de billets de loterie et tous jeux de tirage et de grattage exploités par la Française des jeux ou toute autre société, PMU, vente d'articles pour fumeurs, cigarettes électroniques, e-liquides, presse, journaux, cadeaux, boissons, snacking, confiserie, timbres postaux et fiscaux, bimbeloterie, carterie, papeterie, relais-colis, ouverture de comptes nickel, situé à PESSAC (33600), 50 Avenue Pasteur auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La Société prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités ; Plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ; La participation de la Société, par tous moyens à toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique. »

Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions sont frappées de caducité.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

22EJ09788

LA CABANE AUX AROMATES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Nouveau siège social
22 avenue de la Libération
33110 LE BOUSCAT
Ancien siège social
Pont de Palaud
24610 MONTPEYROUX
SARL au capital de 1000 €
R.C.S. BERGERAC
n° 843.428.087

Aux termes d'un acte reçu par Me LEONARDON-LAPERVENCHE notaire à VELINES le 25 mars 2022 enregistré il a été décidé

- le transfert du siège social à compter du 25 mars 2022

Ancienne mention : Pont de Palaud 24610 SAINT MICHEL DE MONTAIGNE

Nouvelle mention : 220 avenue de la Libération 33110 LE BOUSCAT

- la démission de Madame Erika BRIAND de ses fonctions de co-gérant. Quitus de sa gestion a été donné – Monsieur François FORTIN demeurant 39 rue Michel Michelet 33130 BEGLES est désormais seul gérant pour une durée illimitée

Les articles des statuts ont été modifiés en conséquence

Désormais la société sera immatriculée auprès du greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX

POUR AVIS

Me LAPERVENCHE

22EJ09783

« **DECO DEL PEINT** » Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée Au capital de 7 622,45 euros Siège social 9 rue de Condé 33000 BORDEAUX 431607498 RCS BORDEAUX Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 28 décembre 2021, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Hervé DELMART. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : - Monsieur Henri DELMART demeurant à Bordeaux (33100) — 120 rue de la Benauge

22EJ09813

L'ATELIER DE NAUJAN
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
28 Bis Route de Bordeaux
33420 NAUJAN ET POSTIAC
907 800 171 R.C.S Libourne

DÉMISSION DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aux termes du procès-verbal du 11/04/2022, l'associée unique a pris acte de la démission de M Philippe MATHE de son mandat de Directeur Général, non remplacé.

RCS Libourne, Pour avis, Le Président

22EJ09816

RM PARQUET
SARL au capital de 1 000 euros
En cours de transfert de siège social
883.777.526 RCS BORDEAUX

Le 1er février 2022, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 54 rue du Général de Gaulle 33310 LORMONT au 503 rue André Marie AMPERE 33127 SAINT JEAN D'ILLAC, à compter du même jour.

Pour avis - La Gérance
22EJ09892

CF Compagnie Fiduciaire — Groupe CF, Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes, www.compagnie-fiduciaire.com, contact@groupecf.com

GROUPE MARO, SC AU CAPITAL DE 1 170 010 EUROS, 210 COURS VICTOR HUGO 33130 BEGLES, 851 129 627 RCS BORDEAUX,

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un PV du 08/04/2022, les associés ont décidé de la transformation de la Société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, son capital, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Gérant : M. **Julien MARSAUDON**, demeurant 7 Chemin de Parcave 33360 Quinsac.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.
22EJ09825

CF Compagnie Fiduciaire — Groupe CF, Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes, www.compagnie-fiduciaire.com, contact@groupecf.com

GROUPE NRI, SC AU CAPITAL DE 1 170 010 EUROS, 210 COURS VICTOR HUGO 33130 BEGLES, 851 096 826 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un PV du 08/04/2022, les associés ont décidé la transformation de la Société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, son capital, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Gérant : M. **Nicolas ROSON**, demeurant 3 rue du Vivey 33290 Blanquefort.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.
22EJ09830

Par DAU du 31/03/21, l'associée unique de la société **SOCIETE DE MATERIEL VITICOLE**, SAS, au capital de 213 000 €, sise Lieu-dit Le Livey 33490 ST PIERRE D'AURILLAC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°393 766 613, a décidé de ne pas procéder au renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, leur mandat arrivant à expiration et la société ne dépassant plus les seuils légaux. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis. La Présidente.
22EJ09831

BIO TECH
SAS au capital de 60 000 €uros
Siège social : 33700 MERIGNAC
Domaine de Pelus 21
Avenue Pythagore
540 016 755 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31/03/2022, la société FINANCIERE BELIER, SAS, dont le siège social est situé 5 Impasse Benjamin Franklin - 31140 LAUNAGUET immatriculée sous le n° 910 832 666 RCS Toulouse, a été nommée en qualité de Président en remplacement de la société ULTIMEO CAPITAL.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.
22EJ09842

HEPALU
Société civile
Au capital de 1.200 €
Siège social 2 chemin de Loustalot 33210 FARGUES
R.C.S. BORDEAUX : 893784173

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une assemblée générale en date du 15 décembre 2021, les associés de la société HEPALU ont décidé de la transformation de la société, en une Société à Responsabilité limitée de famille, à compter rétroactivement du 01 janvier 2022 sans qu'il y ait création d'une nouvelle personne morale. La dénomination de la Société, son objet, son siège, son capital, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Gérant : M. Hervé MARROT, demeurant à FARGUES (33210) 2 chemin de l'Oustalot. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le gérant
22EJ09846

L'ABRI FAMILIAL
Société coopérative d'intérêt collectif d'HLM à forme anonyme au capital de 1.000.000 €
Siège : 110 Avenue de la Jallere 33000 BORDEAUX
456203546 RCS de BORDEAUX

Par décision du conseil d'administration du 07/04/2022, il a été décidé de:

- nommer Directeur général M. CANONNE Stéphane 14 rue edouard branly 33700 MERIGNAC en remplacement de M. GUILLOU FRÉDÉRIC démissionnaire.

Mention au RCS de BORDEAUX
22EJ09871

---

sageco
Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch
BP 104, 33500 Libourne
05 57 51 70 53

JULIEN VIAUD CONSULTANT
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 17, Rue Binaud 33300 BORDEAUX
821 912 235 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 16/03/2022, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social du 17, Rue Binaud, 33300 BORDEAUX au 5 rue de Catusseau - 33500 POMEROL à compter du 16/03/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance
22EJ09862

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PASTEUR SAINTE CATHERINE
SARL au capital de 304 898 €
Siège social : 78 avenue charles de gaulle
33200 BORDEAUX
324 044 122 RCS BORDEAUX

PROROGATION DE DURÉE

Aux termes de l'assemblée générale du 23/03/2022, il a été décidé de proroger la durée de la société de 10 années, soit jusqu'au 24/03/2032.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ09922

XR CONSULTING SARL au capital de 1 000 € 15, Rue du Brugnon - 33560 CARBON BLANC 842 681 660 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision du 07/04/2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 53 avenue Branne - Lieu-dit Arbelbide - 33370 TRESSES avec effet rétroactif au 01/02/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis,
22EJ09818

SICA LES CHAIS DU PREVOT
SARL au capital de 13.720 €
Siège social :
8 route du Pout
33670 CREON
RCS Bordeaux : 317.001.493

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 26/02/2022, il résulte que les associés statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce ont décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux
Pour avis

La Gérante
22EJ09876

FIDAL
Société d'Avocats
262 Rue Fontchaudière
16000 Angoulême
-
37 Place François 1er
16100 Cognac

LES PELICANS
SCI
au capital de 1.600.002€
116 Route du Cap-Ferret – 33950 LEGE-CAP-FERRET (anc. 102 Avenue de Tivoli – 33110 LE BOUSCAT)
RCS BORDEAUX 827 556 960

Suivant AGE du 24/02/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social du 102 Avenue de Tivoli 33110 LE BOUSCAT au **116 Route du Cap-Ferret 33950 LEGE-CAP-FERRET**, à compter rétroactivement du 01/01/2022.

POUR AVIS ET MODIFICATIONS AU RCS BORDEAUX.
22EJ09869

CARELINE SOLUTIONS SAS au capital de 276.900 € Siège social : 4 avenue Neil Armstrong 33700 Mérignac 841 115 421 RCS BORDEAUX Suivant décisions des associés en date du 1er mars 2022, il a été décidé de nommer en qualité de membre du Conseil de Surveillance : - Mme Noëlle Platon demeurant 210 Allée des Ecluses - 33260 La Teste de Buch - Mr Sylvain Ploux demeurant 22 allée du Moulin de Desclau - 33170 Gradignan -Mr Romain Eschalier demeurant 60 rue Paul Collomp - 63000 Clermont-Ferrand -Mr Philippe Plas demeurant 10 Chemin de Cante Laudette - 33360 Latresne. Mention au RCS de Bordeaux.
22EJ09942

FIDAL
Société d'Avocats
262 Rue Fontchaudière
16000 Angoulême
-
37 Place François 1er
16100 Cognac

EDEN 3
SC au capital de 150.000€
116 Route du Cap-Ferret - 33950 LEGE-CAP-FERRET (anc. 14A Frimont Ouest - 33190 LA REOLE)
RCS BORDEAUX 884 961 228

Suivant AGE du 24/02/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social du 14A Frimont Ouest - 33190 LA REOLE, au **116 Route du Cap-Ferret - 33950 LEGE-CAP-FERRET**, à compter rétroactivement du 01/01/2022.

POUR AVIS ET MODIFICATIONS AU RCS BORDEAUX.
22EJ09875

VINEXPO OVERSEAS SAS au capital de 56.000 € Siège social : 10 rue Condillac 33000 Bordeaux 414 100 057 RCS BORDEAUX Suite à l'AG Mixte du 28 juin 2021, l'assemblée constatant que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de SALUSTRO REYDEL vient à expiration, décide de ne pas le renouveler et de ne pas procéder à son remplacement. Mention au RCS de Bordeaux.
22EJ09852

FIDAL

Société d'Avocats
262 Rue Fontchaudière
16000 Angoulême
-
37 Place François 1er
16100 Cognac

FINANCIERE GERFRANCE
SAS au capital de 3.050.000€
116 Route du Cap-Ferret - 33950 LEGE-CAP-FERRET (anc. 14A Frimont Ouest - 33190 LA REOLE)
RCS BORDEAUX 502 664 386

Suivant AGE du 24/02/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social du 14A Frimont Ouest - 33190 LA REOLE, au **116 Route du Cap-Ferret - 33950 LEGE-CAP-FERRET**, à compter rétroactivement du 01/01/2022.

POUR AVIS ET MODIFICATIONS AU RCS BORDEAUX.

22EJ09879

FIDAL

Société d'Avocats
262 Rue Fontchaudière
16000 Angoulême
-
37 Place François 1er
16100 Cognac

ARTCHATI
SC au capital de 1.000€
116 Route du Cap-Ferret - 33950 LEGE-CAP-FERRET (anc. 14A Frimont Ouest - 33190 LA REOLE)
RCS BORDEAUX 528 230 410

Suivant AGE du 24/02/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social du 14A Frimont Ouest - 33190 LA REOLE, au **116 Route du Cap-Ferret - 33950 LEGE-CAP-FERRET**, à compter rétroactivement du 01/01/2022.

POUR AVIS ET MODIFICATION AU RCS BORDEAUX.

22EJ09881

CABINET Lexia

36-38 rue de Belfort
33077 Bordeaux Cedex
Tél. : 05.56.99.52.50

SHEUN CO
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 19, rue Sainte Cécile Atelier Zelium
33000 BORDEAUX
800 322 141 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 août 2021, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 128, rue du Général de Gaulle - 33310 LORMONT, à compter du 23 août 2021.

L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ09938

VONETMICH
Société En Nom Collectif
au capital de 1 000,00 €
Siège social :
6 avenue Philippe Durand Dassier
33290 PAREMPUYRE
822 148 037 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 01/03/2022, il résulte que : 1)L'objet social de la société a été modifié, à compter du 01/03/2022 comme suit : Conseil pour les affaires et accompagnement des entreprises dans divers domaines et notamment stratégie de développement, ressources humaines, gestion, merchandising ; Achat et revente de livres. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié. 2) Le siège social a été transféré, à compter du 01/03/2022 de PAREMPUYRE (Gironde), 6 avenue Philippe Durand Dassier, à MARGAUX (Gironde), 7 Cours Pey-Berland. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. 3) Les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après : FORME : société par actions simplifiée. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Agrément des cessions d'actions par les actionnaires. NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION : Président : Monsieur Jacques LESOURD, demeurant à MARGAUX (Gironde), 7 Cours Pey-Berland. Directrice générale : Madame Patricia LESOURD, demeurant à MARGAUX (Gironde), 7 Cours Pey-Berland. Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, le représentant légal.

22EJ09908

Delt A Avocats

ADVANTIM SERVICES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 75-77, allée Jean Giono – 33100 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 814 574 190

Par décisions en date du 08/04/2022, l'Associé unique de la Société a pris acte de la démission de Monsieur Vincent JUMAUCOURT de ses fonctions de Gérant de la Société, à compter du même jour, et il a décidé de nommer Monsieur Manuel DUARTE Y PUENTE, né le 17 décembre 1970 à PONTIVY (56300), de nationalité Française, demeurant 300, route de la Virvée à SAINT ROMAIN LA VIRVÉE (33240) en remplacement, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

Pour avis, la Gérance.
22EJ09945

Delt A Avocats

ADVANTIM PLACEMENTS
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 75-77, allée Jean Giono – 33100 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 822 971 529

Par décisions en date du 08/04/2022, l'Associé unique de la Société a pris acte de la démission de Monsieur Vincent JUMAUCOURT de ses fonctions de Gérant de la Société, à compter du même jour, et il a décidé de nommer Monsieur Manuel DUARTE Y PUENTE, né le 17 décembre 1970 à PONTIVY (56300), de nationalité Française, demeurant 300, route de la Virvée à SAINT ROMAIN LA VIRVÉE (33240) en remplacement, à compter du même jour et pour une durée indéterminée.

Pour avis, la Gérance.
22EJ09950

Delt A Avocats

ADVANTIM MIDI-PYRENEES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 000,00 €
Siège social : 75-77, allée Jean Giono – 33100 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 810 691 659

Par décisions en date du 08/04/2022, l'Associé unique de la Société a pris acte de la démission de Monsieur Vincent JUMAUCOURT de ses fonctions de Gérant de la Société, à compter du même jour, et il a décidé de nommer Monsieur Manuel DUARTE Y PUENTE, né le 17 décembre 1970 à PONTIVY (56300), de nationalité Française, demeurant 300, route de la Virvée à SAINT ROMAIN LA VIRVÉE (33240) en remplacement, à compter du même jour et pour une durée indéterminée.

Pour avis, la Gérance.
22EJ09943

NOUVEAU MONDE EDITIONS
SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 74 RUE GEORGES BONNAC, TOUR 3
33000 BORDEAUX
901 585 422 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 13/04/2022, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient **NMAS EDITIONS** à compter du 13/04/2022.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ09967

L'ATELIER DU BOIS
Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros
Siège social : 37 Bis avenue de l'Atlantique
33970 CAP FERRET
828261941 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision en date du 1er avril 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 47 route du Moulin - 33950 Lège Cap Ferret à compter du 1er avril 2022.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

22EJ09886

ASM 33
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3.000€
Siège social :
16 Rue Pablo Picasso
ZA Alfred de Musset
Local n°4
33140 Villenave-D'Ornon
RCS BORDEAUX 487 681 124

Par Assemblée générale mixte en date du 11 avril 2022, la Société «ASM33 », société à responsabilité limitée au capital de 3 000€, initialement domiciliée 3 rue Jean Dubuffet - 33400 TALENCE a décidé de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : 16 Rue Pablo Picasso, ZA Alfred de Musset Local n°4 - 33140 Villenave-D'Ornon ;

Par ailleurs, l'assemblée générale décide de révoquer dans ses fonctions de gérant Monsieur Stéphan LEBLANC né le 17 mars 1976 à TALENCE (France) de nationalité française.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour Avis.

22EJ09927

VALIS
SCI au capital de 5 000 €
Siège social : 23 rue du Loup
33000 BORDEAUX
513 586 834 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 12/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au **5 RUE DES LAURIERS 33510 ANDERNOS LES BAINS** à compter du 14/04/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ09900

CATALYST LABS, SASU au capital de 1000€, 42b Avenue Georges Clémenceau 33140 Villenave-d'Ornon, 900 041 682 RCS Bordeaux. D' un PV des décisions de l'associé unique du 01/05/2022, le siège social a été transféré au 18 Rue Aristides de Sousa Mendes l'Orée du Peugue APT NO 27 33600 PESSAC à compter du 01/05/2022. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux.

22EJ09877

SELARL Pierre-André BIAIS – Mathieu VERGEZ-PASCAL – Louis GIRARDOT
NOTAIRES ASSOCIES
30 COURS DE L'INTENDANCE
33 000 BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant procès-verbal des associés en date du 11 avril 2022, les associés de la société civile immobilière dénommée "LES MICOCOULIERS", au capital de 2.500€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 753 132 364

Ont décidé le transfert du siège social de ladite société à BORDEAUX (33000), 28 rue Sainte Philomène.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis
Signé : Maître Pierre-André BIAIS
22EJ09969

SARL CS2I

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Avenue Montaigne – 33850 Léognan
839 986 577RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01er Avril 2022, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 13 Avenue Montaigne 33 850 Léognan, à compter du 01er Avril 2022. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention :

Le siège social est fixé au 11 Place Chambrelent 33850 Léognan.

Nouvelle mention :

Le siège social est fixé au 13 Avenue Montaigne 33850 Léognan.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis,
22EJ09987

SEML ROUTE DES LASERS

Société Anonyme d'Economie Mixte Locale
Au capital de 15 529 300 euros
Siège social : Parc scientifique et technologique Laseris 1 Avenue du Médoc, Bâtiment Hégoa, 33114 LE BARP
RCS Bordeaux B 477 578 058

Par délibération en date du 4 mars 2022, le Conseil d'administration de la SEML Route des Lasers a désigné Monsieur Vincent LAROQUE, domicilié 15 rue François Marceau à Bordeaux (33200), Directeur général en remplacement de Madame Isabelle LAPORTE.

Cette décision prend effet le 1er avril 2022.

Pour avis et mention

Vincent LAROQUE

Directeur général
22EJ09986

TR SERVICES

SARL
au capital de 41 000 €
Siège social :
Les Bureaux du Lac II
29 rue Robert Caumont
33049 Bordeaux
450 976 386 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'un décision en date du 06/04/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **Domaine du Courant - 10 rue du Courant 33310 LORMONT** à compter du 06-04-2022.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis.
22EJ09980

TAX TEAM ET CONSEILS
Société d'Avocats
61 rue du Pr. Lannelongue
BP 10062
33028 Bordeaux Cedex

AQUIMMO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40.000 euros
Siège social :
28 rue Daniel Poissant
33110 LE BOUSCAT
RCS BORDEAUX 810 050 682

Aux termes des décisions de l'associé unique du 12 avril 2022 de la Société AQUIMMO, il a été décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 12 avril 2022. En conséquence, cette transformation entraine la publication des mentions suivantes :

FORME

Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

ADMINISTRATION

Anciennes mentions : Gérant : Monsieur Nicolas CHAPPAZ, demeurant 28 rue Daniel Poissant – 33110 LE BOUSCAT

Nouvelles mentions : Président : SAS AQUIDURABLE, dont le siège social est situé 28 rue Daniel Poissant – 33110 LE BOUSCAT

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT

Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. En cas de pluralité d'associés, les transmissions d'actions sont libres entre associés et au profit des héritiers des associés. En revanche, la pleine propriété, l'usufruit, la nue-propriété ou une part indivise des actions ne peuvent être transmises à toute autre personne, sauf accord à l'unanimité des associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

La Présidente
22EJ09993

SCI RAPHAEL

Société Civile Immobilière
Au capital de 230 €
Siège Social : 30 rue Alexis Capelle 33110 LE BOUSCAT
RCS BORDEAUX : 491 076 410

AGREMENT DE CESSION DE PARTS SOCIALES — TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 mars 2022, il a été décidé concernant la SCI RAPHAEL, Société Civile Immobilière au capital de 230€ Siège Social 30 rue Alexis capelle —33110 LE BOUSCAT

- D'Agréer la Cession d'une (1) part sociale numérotée 1 appartenant à l'indivision successorale de Mr Claude PENY au profit de Monsieur Laurent PENY

- D'Agréer la Cession De 49 parts sociale numérotée 2 à 50 appartenant à Madame Christine SAINT GERMAIN PENY au profit de Monsieur Laurent PENY

- De transférer le siège social à compter du 30 MARS 2022 356 BD DE LA PLAGE 33120 ARCACHON

Pour insertion

CESSION DE PARTS SOCIALES

Aux termes d'un acte Sous-seing privé en date du 10 avril 2022 à LE BOUSCAT, Madame Christine SAINT GERMAIN PENY née le 14 mai 1967 à BORDEAUX demeurant 356 bd de la plage 33120 ARCACHON a cédé 49 quarante-neuf parts sociales de la SCI RAPHAEL numérotées 02 à 50 lui appartenant à Monsieur Laurent PENY né le 4 Juillet 1972 à Bordeaux, contrôleur aérien, demeurant 38 allée des fleurs 33 LE TAILLAN MEDOC de nationalité française.

Et

Aux termes d'un acte Sous-seing privé en date du 10 avril 2022 à LE BOUSCAT, l'indivision successorale de Mr Claude PENY représentée par Madame Helene PENY née le 17 décembre 1944 à AGEN demeurant 30 rue Alexis Capelle 33110 LE a cédé 1 (une) part sociale de la SCI RAPHAEL numérotées 01 lui appartenant à Monsieur Laurent PENY né le 4 Juillet 1 972 à Bordeaux, contrôleur aérien, demeurant 38 allée des fleurs 33 LE TAILLAN MEDOC De nationalité française.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour insertion.
22EJ09994

---

sageco
Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch
BP 104, 33500 Libourne
05 57 51 70 53

JULIEN VIAUD CONSULTANT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 17, Rue Binaud 33300 BORDEAUX
821 912 235 RCS BORDEAUX

Par décision du 16/03/2022, l'associé unique a transféré le siège social au 5 rue de Catusseau - 33500 POMEROL à compter du de ce jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 821912235 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Gérance : Monsieur Julien VIAUD, demeurant 36 rue du Palais Gallien – 33000 BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
22EJ09864

TAX TEAM ET CONSEILS
Société d'Avocats
61 rue du Pr. Lannelongue
BP 10062
33028 Bordeaux Cedex

AQUIDOL

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50.000 euros
Siège social :
8 rue Daniel Poissant
33110 LE BOUSCAT
RCS BORDEAUX 833 998 602

Aux termes des décisions de l'associé unique du 12 avril 2022 de la Société AQUIDOL, il a été décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 12 avril 2022. En conséquence, cette transformation entraine la publication des mentions suivantes :

FORME

Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

ADMINISTRATION

Anciennes mentions : Gérante : Madame Cécile CHAPPAZ, demeurant 28 rue Daniel Poissant – 33110 LE BOUSCAT

Nouvelles mentions : Président : SAS AQUIDURABLE, dont le siège social est situé 28 rue Daniel Poissant – 33110 LE BOUSCAT

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT

Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. En cas de pluralité d'associés, les transmissions d'actions sont libres entre associés et au profit des héritiers des associés. En revanche, la pleine propriété, l'usufruit, la nue-propriété ou une part indivise des actions ne peuvent être transmises à toute autre personne, sauf accord à l'unanimité des associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
La Présidente
22EJ09997

Delta Avocats

ADVANTIM

Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 000,00 €
Siège social : 75-77, allée Jean Giono – 33100 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 793 938 838

Par décisions en date du 08/04/2022, l'Associé unique de la Société a pris acte de la démission de Monsieur Vincent JUMAUCOURT de ses fonctions de Gérant de la Société, à compter du même jour, et il a décidé de nommer Monsieur Manuel DUARTE Y PUENTE, né le 17 décembre 1970 à PONTIVY (56300), de nationalité Française, demeurant 300, route de la Virvée à SAINT ROMAIN LA VIRVÉE (33240) en remplacement, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

Pour avis, la Gérance.
22EJ09947

20 rue de la Cabeyre
BP 79
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
05 57 43 64 64
www.sageco33.com

EXTENSION OBJET SOCIAL

AAPA INGENIERIE VEGETALE

Société à responsabilité limitée

au capital de 10 000 euros

Siège social : 76 avenue des Cotes de Bourg

33710 PRIGNAC ET MARCAMPS

478 807 993 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 3/01/2022, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de location de véhicules terrestres à moteur sans chauffeurs, la location d'hébergements insolites, l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la Société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis - La Gérance
22EJ10001

LES BAIGNEUSES

SARL au capital de 1 000 euros porté à 45 000 euros
Siège social : 22 bis rue de Solférino, 33000 BORDEAUX
893.020.008 RCS BORDEAUX

Le 28 mars 2022, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 44 000 euros par incorporation de réserves, portant le montant du capital de 1 000 euros à 45 000 euros.

Pour avis - La Gérance
22EJ10003

DISSOLUTIONS

LARA FRENCH, SAS AU CAPITAL DE 1000 €, 20 RUE DE LACANAU-33200 BORDEAUX,

RCS BX: 838869162

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 28/12/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société LARA FRENCH.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur Mr Joël IVRES, demeurant au 20 Rue de Lacanau-3200 BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 20 Rue de Lacanau-33200 BORDEAUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

22EJ09375

IMOKO

Société Civile Immobilière au capital de 140 000 €
Siège social : 23, rue Raze 33 000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX : 827 456 633

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal du 31 mars 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2022 et sa mise en liquidation. Les associés ont nommé comme Liquidateur Monsieur Arnaud ROUDSOVSKY demeurant 23, rue Raze, 33 000 BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 23, rue Raze, 33 000 BORDEAUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis,
22EJ09414

LA VOIX DANS LA MACHINE, SASU AU CAPITAL DE 1000 €, 134 AVENUE ALSACE LORRAINE-33200 BORDEAUX, RCS BX 828782839

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 28/12/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société LA VOIX DANS LA MACHINE.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur Mr Olivier BLANCHARD, demeurant au 134 Avenue Alsace Lorraine-33200 BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 134 Avenue Alsace Lorraine-33200 BORDEAUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

22EJ09374

Par ASSP du 31/12/2021, l'associé unique de la SAS **EXPERT MARCHES PUBLICS POUR PME**, capital 1000 euros, siège social 13 avenue Guynemer Cassy - 33138 LANTON, 800 344 673 RCS BORDEAUX, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2021 et sa mise en liquidation amiable.Monsieur Eric MORTIER, demeurant 13 avenue Guynemer Cassy - 33138 LANTON, est nommé liquidateur. Le siège de la liquidation : 13 avenue Guynemer Cassy - 33138 LANTON Formalités RCS BORDEAUX.

22EJ09425

AB CAB SAS

Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
9 rue Théodore Blanc -
33049 Bordeaux Cedex
6 route de Bordeaux -
33340 Lesparre Médoc
32 Avenue de Taussat -
33510 Andernos les Bains
Tél : 05.56.69.81.26 – Fax : 05.56.69.81.19
cab-bordeaux@cab.experts-comptables.fr

SITE WEB MEDOC

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000 €uros Siège : 2 Cours Edouard Branly, 33340 LESPARRE MEDOC
Siège de liquidation : 2 Cours Edouard Branly 33340 LESPARRE MEDOC
RCS BORDEAUX 531 763 233

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 8 avril 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 8 avril 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Dimitri CHARLIER, demeurant 2 Cours Edouard Branly 33340 LESPARRE MEDOC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Cours Edouard Branly 33340 LESPARRE MEDOC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
22EJ09955

SCCV LA FORET

SCCV au capital de 1 000 euros
529.318.768 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 31 décembre 2021, les associés ont décidé, à compter du même jour :

- de transférer le siège social de CANEJAN (33610), 4 voie Romaine, à MERIGNAC (33700), 9 avenue de Pythagore, Domaine de Pelus ;

- la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel ;

- de nommer la société L'IMMOBILIERE JCD ayant son siège social 9 avenue de Pythagore, Domaine de Pelus 33700 MERIGNAC en qualité de liquidateur.

Le siège de liquidation est fixé 9 avenue de Pythagore, Domaine de Pelus 33700 MERIGNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur
22EJ09989

LAMBDA

SCI
au capital de 1 524.49 EUROS
Siège social :
2071. Avenue de Bordeaux
33127 SAINT JEAN D'ILLAC
RCS : BORDEAUX B 429 234 164

AVIS DE DISSOLUTION

Le 31 Mars 2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.

M.DARRIERE Gilles, demeurant 75 Rue Détrois 33200 pour la durée des opérations de liquidation. a été nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé au 75 Rue Détrois 33200 BORDEAUX.

Le dépôt des actes et pièces relatives à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis

Le liquidateur

22EJ09643

DS AVOCATS

11 allée de la Pacific
33800 Bordeaux

Aux termes des résolutions adoptées le 06/04/22 de la société **HELLIA HOLDING**, SAS au capital de 3.000**€**, sise 9, rue Andre Darbon – 33000 BORDEAUX (884 279 407 RCS BORDEAUX), les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation. Les associés ont nommé comme liquidateur M. Quentin VAUTRAY, Apt 18-13, 24, Rue des Maraichers- 33800 BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ09667

LES FILMS DU PORT DE LA LUNE

Société par actions simplifiée au capital de 45.000 euros
Siège social : 19, rue du petit puits 33520 BRUGES
RCS BORDEAUX 825 258 585

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant décision du 10 avril 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, et sa mise en liquidation amiable.

Il nomme Monsieur Alexis MADRID demeurant 105, cours Alsace-Lorraine à Bordeaux aux fonctions de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 19, rue du petit puits à BRUGES

Les pièces et actes relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux en annexe au registre du Commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur
22EJ09677

SCI MASSONI
Société Civile Immobilière
Au capital de 72 000€
La Peyre
33690 MARIONS
RCS BORDEAUX 334 501 566

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 11 mars 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société SCI MASSONI, à compter du 31 décembre 2021, et sa mise en liquidation amiable, sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Clara MASSONI, demeurant à La Peyre 33690 MARIONS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à La Peyre 33690 MARIONS. C'est à cette adresse, que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis

Le liquidateur
22EJ09804

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

MT IMMO

Société Civile Immobilière au capital de 100 €uros

Société en Liquidation

Siège de la Liquidation : 3844 avenue de Bordeaux – 33127 SAINT JEAN D'ILLAC

Liquidateur : Monsieur Antoine MOCHEZ

Siège social : 40B avenue de Boulac – 33127 SAINT JEAN D'ILLAC

RCS BORDEAUX 843 426 156

Par décision du 25 mars 2022, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la Société à compter de ce jour.

A été nommé Liquidateur Monsieur Antoine MOCHEZ, demeurant 3844 avenue de Bordeaux – 33127 SAINT JEAN D'ILLAC, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 3844 avenue de Bordeaux – 33127 SAINT JEAN D'ILLAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis,
22EJ09473

MAISON RIVA
SASU au capital de 1 000 €
Siège social :
5 ALLEE DE TOURNY
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 831 551 635

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 31/03/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/03/2022, il a été nommé liquidateur(s) M RIVA Olivier demeurant au 80B AVENUE JEAN MONNET - 33700 MÉRIGNAC et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ09680

Delt A Avocats

SARL PELLEPORT
Société à
Responsabilité Limitée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social :
109, rue Pelleport
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 514 007 632

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des délibérations en date du 23/03/2022, l'Assemblée Générale des associés a décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Éric PIRES, né le 4 avril 1979 à BORDEAUX (33000), de nationalité Française, domicilié 7, rue Camille Sauvageau à BORDEAUX (33800), et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 7, rue Camille Sauvageau à BORDEAUX (33800).

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le Liquidateur
22EJ09815

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE BUCH
SCCV au capital de 500 euros
505.163.303 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 31 décembre 2021, les associés ont décidé, à compter du même jour :

- de transférer le siège social de CANEJAN (33610), 4 voie Romaine, à MERIGNAC (33700), 9 avenue de Pythagore, Domaine de Pelus ;

- la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel ;

- de nommer la société L'IMMOBILIERE JCD ayant son siège social 9 avenue de Pythagore, Domaine de Pelus 33700 MERIGNAC en qualité de liquidateur.

Le siège de liquidation est fixé 9 avenue de Pythagore, Domaine de Pelus 33700 MERIGNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur
22EJ09988

A3C
Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon – Langon – Mérignac – Portets.
www.a3caudit.com

ESPACE BEAUTE
SARL en liquidation au capital de 7 700€
Siège : 3, rue du Stade, 33450 ST LOUBES
Siège de liquidation : 6, rue de l'Amiral Courbet, 33740 ARES
439 315 250 RCS BORDEAUX

L'AGE du 31/03/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Marina JAUNEAU, demeurant 6 rue de l'Amiral Courbet 33740 ARES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue de l'Amiral Courbet 33740 ARES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de BORDEAUX, en annexe au RCS.
22EJ09381

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès-33150 CENON
05.57.77.90.00

ROGUELON
Société Par Actions Simplifiée
en liquidation au
capital de 7 622,45 euros
Siège social : 15 Rue Etchenique - 33200 BORDEAUX (Gironde)
393 656 855 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION ANTICIPÉE

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2022, il résulte que :

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée, à compter de ce jour, suivi de sa mise en liquidation.

- A été nommé comme liquidateur : Monsieur ROGUELON Gilles, demeurant à LIBOURNE (Gironde) 6 Allée des Marronniers, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à BORDEAUX (Gironde) 15 Rue Etchenique. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le représentant légal.
22EJ09754

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

SOBECA,
Société civile immobilière au capital de 21342,86 €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 2 rue du Château Trompette identifiée au SIREN sous le numéro 423266139 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Aux termes de l'assemblée générale en date du 25 mars 2022 les associés ont décidé la dissolution de la société SOBECA et de nommer Madame Marie Béatrice Andrée Thérèse DE URTASUN, demeurant à SANGUINET (40 000) 91 avenue de la Côte d'Argent, liquidateur de ladite société à compter du 25/03/2022.

Les Correspondances, actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés ou notifiés au siège de la société.

Pour Avis.

Me.Y AIGRE
22EJ09368

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON-05.57.77.90.00

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SAIMON TAXI-Société Par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros-Siège social : 9 Allée des Jacquets-33600 PESSAC (Gironde)-852 735 000 RCS BORDEAUX - D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2021, l'assemblée a :- décidé la dissolution anticipée de la société qui a été prononcée à compter de ce jour suivi de sa mise en liquidation.- désigné en qualité de liquidateur : Monsieur Sylvain LACUEILLE, demeurant à BORDEAUX (Gironde) 28 bis Place André Meunier,- conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.- fixé le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le siège de la liquidation est fixé au siège social au 9 Allée des Jacquets, 33 600 PESSAC (Gironde). Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le représentant légal.
22EJ09445

LIQUIDATIONS

SOBECA,
Société civile immobilière au capital de 21342,86 €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 2 rue du Château Trompette identifiée au SIREN sous le numéro 423266139 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Aux termes de l'assemblée générale en date du 25/03/2022 les associés ont décidé d'.approuver les comptes définitifs de liquidation au 31 décembre 2021, constater, prononcer la clôture de liquidation et décharger Madame Marie Béatrice DE URTASUN de son mandat de liquidateur et donné à ce dernier quitus de sa gestion à compter du 25/03/2022 La société est radiée du RCS de BORDEAUX

Pour Avis.
Me.YAIGRE
22EJ09369

MONTAGNES PYRENEES COMMUNICATION

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège : 44, Le Bourg, 33910 SAVIGNAC SUR L ISLE
Siège de liquidation : Le Bourg - 33910 SAVIGNAC SUR L'ISLE
399 214 105 RCS LIBOURNE

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 25 février 2022 au Le Bourg - 33910 SAVIGNAC SUR L'ISLE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Florence TEMPEZ, demeurant Le Bourg - 33910 SAVIGNAC SUR L'ISLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur
22EJ09352

GUICAROL

Société Civile Immobilière en Liquidation
au capital de 1 000,00 euros
Siège Social : 54 rue Paulin 33000 BORDEAUX
Siège social de Liquidation : 18 rue D'Anjou 33000 BORDEAUX
424 526 374 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant la décision collective des associés en date du 10 avril 2022, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur, Mme Véronique NOEL, demeurant 18 rue D'Anjou 33000 Bordeaux et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux

Pour Avis
22EJ09844

Par ASSP du 31/12/2021, l'associé unique de la SAS **EXPERT MARCHES PUBLICS POUR PME**, capital 1000 euros, siège social 13 avenue Guynemer Cassy - 33138 LANTON, 800 344 673 RCS BORDEAUX, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus à M. Monsieur Eric MORTIER, demeurant 13 avenue Guynemer Cassy - 33138 LANTON, de son mandat de liquidateur et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2021. Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.
22EJ09428

Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

SCI DU 12 RUE RAYMOND VALET

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue Raymond Valet
33290 BLANQUEFORT
Siège de liquidation : 7 Rue des Glycines
33340 ST CHRISTOLY MEDOC
521 724 922 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 mars 2022 au 7 Rue des Glycines 33340 ST CHRISTOLY MEDOC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Claude GAUCHERY, demeurant 7 Rue des Glycines 33340 ST CHRISTOLY MEDOC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
22EJ09604

Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

HOLDING OPTIVISION

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 456 310,40 euros
Siège social : 7 Rue des Glycines
33340 ST CHRISTOLY MEDOC
Siège de liquidation : 7 Rue des Glycines
33340 ST CHRISTOLY MEDOC
422 385 294 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2022 au 7 Rue des Glycines 33340 ST CHRISTOLY MEDOC, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Claude GAUCHERY, demeurant 7 Rue des Glycines 33340 ST CHRISTOLY MEDOC, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur
22EJ09606

IMOKO

Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 140 000 €
Siège social : 23, rue Raze 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX : 827 456 633

L'Assemblée Générale Extraordinaire, le 31 mars 2022, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Arnaud ROUDSOVSKY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de son mandat et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de la dite assemblée. Les comptes définitifs de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le Liquidateur
22EJ09540

Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

SCI DU 4 PLACE DE L'EGLISE

Société civile en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 Place de l'Eglise 33290 BLANQUEFORT
Siège de liquidation : 7 Rue des Glycines
33340 ST CHRISTOLY MEDOC
521 734 731 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 mars 2022 au 7 Rue des Glycines 33340 ST CHRISTOLY MEDOC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Claude GAUCHERY, demeurant 7 Rue des Glycines 33340 ST CHRISTOLY MEDOC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
22EJ09603

ETABLISSEMENTS LOLLY ET CIE

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
6 Square DES BOSQUETS
APPT 154
33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 329 140 818

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 29 mars 2022, a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 décembre 2021, décharge Monsieur Thomas LOLLY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
22EJ09744

SOCIETE CIVILE SAINT VINCENT

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 524,49 euros
Siège social :
66, avenue de la Côte d'Argent
33 680 LACANAU
Siège de la liquidation : 20, rue Cantelaude- 33 680 LACANAU
352 822 662 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant décision collective des associés en date du 25 mars 2022, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur monsieur Christian FRANCOIS, demeurant 20, rue Cantelaude – 33 680 LACANAU et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ09800

AN INVESTISSEMENTS

Société civile immobilière au capital de 500 €,
Siège social : 30 bis rue Vaillant Couturier 33270 FLOIRAC
RCS BORDEAUX 799 297 973

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 11 avril 2022, a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 17 janvier 2022, décharge Monsieur Nordine ASSERMOUH de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
22EJ09860

CRÉATEURS D'ENTREPRISES POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

CONVOCATIONS

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

Assemblée générale extraordinaire de la **CUMA de SAINT EMILION**

Le jeudi 21 avril 2021 à 10 heures

A la station d'épuration, lieu dit Milon 33330 Saint Emilion

Ordre du jour :

Rapport financier

Election des membres du conseil d'administration

Validation règlement intérieur

Questions diverses

22EJ09668

DOMOFRANCE
SA d'HLM au capital de 59 272 717,14 Euros
Siège social : 110 avenue de la Jallère – Quartier du Lac – 33042 Bordeaux Cedex
458 204 963 R.C.S. Bordeaux

Les actionnaires de DOMOFRANCE, SA d'HLM, sont convoqués en Assemblée Générale Mixte **le 5 mai 2022 à 9 heures** au siège de la société 110 avenue de la Jallère à BORDEAUX salle le Grand Crohot, cette assemblée se tiendra également au moyen d'une visioconférence, et délibérera sur l'ordre du jour suivant :

A titre Ordinaire :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société;

2. Examen des comptes annuels arrêtés au 31/12/2021 ;

3. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L225-38 du code de commerce ;

4. Vote des résolutions :

o Ratification de la désignation de Mme LAVIGNE en qualité d'Administratrice ;

o Renouvellement d'Administrateurs sortants pour un mandat de 3 ans ;

o Approbation de la gestion, des comptes annuels et quitus aux Administrateurs ;

o Approbation des conventions réglementées ;

o Mise en réserve du report à nouveau;

o Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

A titre Extraordinaire :

1. Lecture des rapports du Commissaire Aux Comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription à l'augmentation de capital et sur l'augmentation de capital réservée aux salariés,

2. Augmentation de capital réservée à ACTION LOGEMENT IMMOBILIER,

3. Augmentation de capital réservée à la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE POITOU CHARENTES,

4. Proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées et ayant la qualité d'adhérents à un PEE,

5. Vote des résolutions :

o Adoption, article par article, des projets d'augmentation de capital de la société et modification statutaires induites,

A titre Ordinaire :

o Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à ces assemblées, de s'y faire représenter par un actionnaire ou son conjoint, ou d'y voter par correspondance. Des formules de pouvoir et de vote par correspondance sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Le Conseil d'Administration

22EJ09868

FONDS DE COMMERCES

SCP CHEPEAU, LUMEAU & Associés
Avocats à la Cour
148, cours du Médoc
33300 BORDEAUX

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 01/04/2022, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT BORDEAUX le 07/04/2022 Dossier 2022 00013853, référence 3304P61 2022 A 03597, la société **Laverie des îles**, SAS au capital de 100 €, siège social situé 57, cours de la Marne – 33000 BORDEAUX, 880 473 921 RCS BORDEAUX a cédé son fonds de commerce de laverie libre-service, exploité à cette adresse, à la société **LA ROSE D'AQUITAINE**, SAS au capital de 1.000 €, siège social situé 57, cours de la Marne – 33800 BORDEAUX, 911 218 576 RCS BORDEAUX, moyennant le prix total de 37.000 € s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 7.000 € et aux éléments corporels à concurrence de 30.000 €, à effet du 01/04/2022.

Cette cession fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Les créanciers du cédant auront un délai de dix jours à partir de la dernière en date de ces publications pour faire opposition à l'adresse du fonds vendu et pour la correspondance au cabinet d'Avocats CHEPEAU, LUMEAU & Associés, situé 148, cours du Médoc – 33300 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

22EJ09437

Suivant acte reçu par Maître Marion CAZORLA-BONNAMIE, Notaire au sein de la société « SELARL MEYSSAN & ASSOCIES », titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX, 44-50, Boulevard George V, le 31 mars 2022, enregistré à SIE BORDEAUX, le 8 avril 2022, refs : 3304P61 2022 N 01605, a été cédé par :

La Société dénommée PLANTA - PASSION, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 3000 €, dont le siège est à ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 22 Bis avenue Gustave Eiffel, identifiée au SIREN sous le numéro 750259335 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A la Société dénommée LES JARDINS SUSPENDUS, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5000 €, dont le siège est à ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 22 B avenue Gustave Eiffel, identifiée au SIREN sous le numéro 911506079 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Le fonds de commerce de vente de matériel de jardinage en culture d'intérieur sis à ANDERNOS LES BAINS (33510), 22 bis avenue Gustave Eiffel, connu sous l'enseigne HYDROZONE, pour lequel il est immatriculé au RCS de BORDEAUX, sous le numéro 750259335.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-QUATRE MILLE EUROS (64 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE-DEUX MILLE TROIS CENT VINGT EUROS (62 320,00 EUR),

- au matériel pour MILLE SIX CENT QUATRE-VINGTS EUROS (1 680,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

22EJ09880

CESSION FONDS ARTISANAL

Suivant acte reçu par Maître Pascale BUGEAUD, notaire à CADILLAC (Gironde), 25 Allée du Parc, le 30 mars 2022, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de BORDEAUX, le 6 Avril 2022 bordereau 2022N1512,

A été cédé par **M. Hervé CHAUFFEPIED**, Artisan garagiste, demeurant à SOULIGNAC (33760) 794, Pradillon, né à LANGON (33210) le 27 avril 1961.

A La Société dénommée **4X4 GIRONDE FR**, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 2000 €, dont le siège est à BEGUEY (33410), 3 ZA BEGUEY, en cours d'identification au SIREN.

Un fonds artisanal de mécanique automobile et réparation de matériel agricole sis à BEGUEY, 3 Zone artisanale Boisson, lui appartenant, connu sous la dénomination professionnelle CHAUFFEPIED Hervé et pour lequel il est immatriculé au répertoire des métiers de BORDEAUX, sous le numéro 349 872 051, ce fonds comprenant :

L'enseigne, la dénomination professionnelle, la clientèle, l'achalandage y attachés.

Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation et un stock de marchandises.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT TRENTE MILLE EUROS (130 000,00 EUR), s'appliquant :

-aux éléments incorporels pour SOIXANTE-SIX MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-TROIS EUROS ET QUATRE-VINGT-CINQ CENTIMES (66 483,85 EUR),

-au matériel pour QUARANTE-QUATRE MILLE DEUX CENT SIX EUROS (44 206,00 EUR),

-et au stock pour DIX-NEUF MILLE TROIS CENT DIX EUROS ET QUINZE CENTIMES (19 310,15 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

Maître Pascale BUGEAUD

22EJ09536

Guillaume HARPILLARD
Avocat à la Cour
21 bis Cours Pasteur
33000 Bordeaux
05 56 06 66 70

Par acte ssp du 7 avril 2022 enregistré le 8 avril 2022 au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de BORDEAUX, dossier 2022 00014086 référence 3304P61 2022 A 03698, la SARL à associé unique, **AQUITAINE RAID** SARL, capital 7.750 euros, siège 86 rue Léon Dominique 33680 LACANAU, RCS BORDEAUX 383 026 531, a vendu un **fonds de commerce de concept, fabrication, commercialisation et réalisation de services récréatifs et tout objet relatif aux loisirs, exploité 4 Avenue Plantey 33680 LACANAU OCEAN**, à la SASU **AQUITAINE RAID ORGANISATION**, capital 1.000 euros, siège social 4 Avenue Plantey 33680 LACANAU OCEAN, RCS BORDEAUX 911 366 938, moyennant le prix de 175.000 euros ventilé à hauteur de 58.211 euros pour les éléments corporels et de 116.789 euros pour les éléments incorporels ; l'entrée en jouissance est fixée le 7 avril 2022 ; les oppositions seront reçues dans les dix jours à compter de la dernière en date des publicités légales au sein du cabinet de Maître Guillaume HARPILLARD Avocat, 21 bis cours Pasteur 33000 BORDEAUX.

22EJ09589

"LEGIGARONNE"
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des Sociétés
en Droit Fiscal et Droit Social
9, rue Pontarique
47000 AGEN

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SAINT SEURIN SUR L'ISLE du 28 Mars 2022, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de BORDEAUX le 31/03/2022 Dossier 2022 00013216, référence 3304P61 2022 A 03539,

La SNC «**LA BELLE DE MAI**», ayant son siège social à 33660 SAINT SEURIN SUR L'ISLE, 80 Bis Rue de la République, immatriculée 521 930 016 RCS LIBOURNE a vendu à la SNC «**3C2M**» ayant son siège à 33660 SAINT SEURIN SUR L'ISLE, 80 bis Rue de la République, immatriculée 813 307 121 RCS LIBOURNE

Un fonds de commerce de « Bar, restaurant, pizzéria, gérance de tabac, dépôt de journaux, jeux de grattage (Française des Jeux), article de chasse et pêche », exploité à 33660 SAINT SEURIN SUR L'ISLE, 80 bis rue de la République pour l'exploitation duquel le vendeur est immatriculé 521 930 016 RCS LIBOURNE, moyennant le prix de NEUF CENT MILLE Euros (900.000 €).

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Avril 2022.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales auprès de la SELARLU Maïka VINCENT-BOUCHET, huissier de justice à LIBOURNE (33500), 125 Rue du Président Carnot où domicile a été élu à cet effet.

22EJ09797

SCP A NAVARRI, L MARSANT & J-B de GIACOMONI
Notaires associés
24 Avenue Jean Jaurès
CS 80021 33152 Cenon Cedex

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Laurent MARSANT, Notaire à CENON, le 31 mars 2022, enregistré à SDE BORDEAUX, le 4 avril 2022, Dossier 2022 13749, réf 3304P61 2022 N 1520, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société BORDEAUX.DREAMS, SAS à associé unique, capital 1,00 €, siège à VILLENAVE-D'ORNON (33140), 40 rue André Chenier, SIREN n° 878008630 RCS BORDEAUX.

A : La Société LE RUBIS SAS, SAS, capital 1000,00 €, siège à CENON (33150), 11 rue du Doc Schweitzer CENTRE COMMERCIAL PALMER, SIREN n° 833704398 RCS BORDEAUX.

Un fonds de commerce de vente de produits alimentaires, fruits et légumes, boissons fraiches alcoolisées, crèmerie sis à BORDEAUX (33000) 49 rue Brémontier, connu sous le nom commercial "VIVAL", immatriculé au RCS de BORDEAUX, sous le numéro 878 008 630.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature de l'acte.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUARANTE MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (40 250,00 EUR),

- au matériel pour QUATRE MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (4 750,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial de Me Laurent MARSANT, notaire à CENON (33150) 24 Avenue Jean Jaurès, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Me Laurent MARSANT

Notaire associé.

22EJ09718

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marion CAZORLA-BONNAMIE, Notaire au sein de la société « SELARL MEYSSAN & ASSOCIES », titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX, 44-50, Boulevard George V, le 1er avril 2022, enregistré à SIE BORDEAUX, le 8 avril 2022, refs : 3304P61 2022N 01604, a été cédé par :

La Société dénommée BED N BUSINESS BORDEAUX, Société par actions simplifiée au capital de 5000 € €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 26 rue Séraphin, identifiée au SIREN sous le numéro 832342109 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A la Société dénommée GB HOSPITALITY, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 26 rue Séraphin, identifiée au SIREN sous le numéro 910297555 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Le fonds de commerce de maison d'hôtes sis à BORDEAUX (33000), 26 rue Séraphin, connu sous le nom commercial « les Séraphines », pour lequel il est immatriculé au RCS de BORDEAUX, sous le numéro 832342109.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR),

- au matériel pour TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

22EJ09885

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à BRUGES, du 1er avril 2022, enregistré au Service des Impôts de BORDEAUX le 12 avril 2022, bordereau n° 3304P61 2022 A 03801,

La société **PAROT VI**, société par actions simplifiée au capital de 3 285 000 €, dont le siège social est ZAC de Fieuzal – Rue de Fieuzal – 33520 BRUGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 309 467 884, représentée par la société GROUPE PAROT, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Alexandre PAROT, a cédé à la société **PAROTTRUCKS**, société par actions simplifiée au capital de 600 000 €, dont le siège social est ZAC de Fieuzal – Rue de Fieuzal – 33520 BRUGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 480 019 090, représentée par la société GROUPE PAROT, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Alexandre PAROT, **un fonds de commerce de revente et de réparation agréé sur le marché de l'après-vente des produits de la marque ZF sis et exploité ZAC de Fieuzal – Rue de Fieuzal – 33520 BRUGES**, moyennant le prix de 137 611,88 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er avril 2022.

L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, auprès du Service Juridique de la société GROUPE PAROT, située ZAC de Fieuzal – Rue de Fieuzal – 33521 BRUGES CEDEX.

Pour avis

22EJ09843

CESSION DE FONDS COMMERCIAL

Suivant acte reçu par Maître Véronique SARRAZIN-MATOUS, Notaire à CADILLAC (Gironde), 25 Allée du Parc, le 31 mars 2022, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 12 Avril 2022 bordereau 2022N1658,

A été cédé par la Société dénommée SARL **LE PETIT NAPLES**, Société à responsabilité limitée au capital de 7624 €, dont le siège est à LE TOURNE (33550), 23 Avenue du Lieutenant Rouch, identifiée au SIREN sous le numéro 434593869 et immatriculée au RCS de BORDEAUX

A La Société dénommée **AGA**, Société à responsabilité limitée au capital de 1000 €, dont le siège est à ARBANATS (33640), 51 cours du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 910287226 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Un fonds de commerce de restauration et vente de plats à emporter sis à CADILLAC (Gironde) 7 Rue Porte de la Mer, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE PETIT NAPLES, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 434 593 869, le fonds comprenant :

La clientèle, l'achalandage y attachés.

Le droit à la ligne téléphonique dont le numéro est le 05.56.27.47.63, par le fournisseur ORANGE

Le droit au bail pour le temps restant à courir des locaux sis à CADILLAC (Gironde) 7 Rue Porte de la Mer, où le fonds est exploité.

La licence restaurant dite « grande », catégorie 5, délivrée le 2 février 2010

Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT TREIZE MILLE EUROS (113 000,00 EUR), s'appliquant :

-aux éléments incorporels pour QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS (81 975,00 EUR),

-au matériel pour TRENTE ET UN MILLE VINGT-CINQ EUROS (31 025,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

Maître Véronique SARRAZIN-MATOUS

22EJ09953

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par ASSP en date du 9/3/2022, enregistré au Pôle Enregistrement de BORDEAUX le 11/3/2022, Dossier 2022 00010501 Référence 3304P61 2022 A 02645, la société **M.D.O.**, ayant son siège social à Bordeaux, 246-248, rue Sainte Catherine, RCS Bordeaux 880 073 895, a cédé à la société **SOCIETE ALEXANE**, ayant son siège social à Marseille, 11, rue de Rome, RCS Marseille 441 876 653, un fonds de commerce de vente de tous articles d'habillement, chaussures, articles de sport, exploité à social à Bordeaux, 246-248, rue Sainte Catherine, moyennant le prix de 85 000 €, s'appliquant à concurrence de 60 000 € aux éléments incorporels et 25 000 € aux éléments corporels. L'entrée en jouissance a été fixée au 11/3/2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, à l'adresse du fonds cédé, à social à Bordeaux, 246-248, rue Sainte Catherine, où domicile est élu. Elles devront être faites dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications prévues. Pour avis.

22EJ09725

Suivant acte SSP en date du 07/03/2022 enregistré le 07/04/2022 au SIE de BORDEAUX, dossier N° 2022 00013881, référence N°3304P61 2022 A 03622, **LAVERIE BORA BORA** SASU au capital 20€, 43 cours de la Libération, 33000 BORDEAUX, 827 792 326 au RCS de BORDEAUX, a cédé à **Mme Amélie CORNET**, 9 Ter rue des Lys, 33240 SAINT-GERVAIS, un fonds de commerce de LAVERIE AUTOMATIQUE EN LIBRE SERVICE sis et exploité 43 cours de la Libération, 33000 BORDEAUX comprenant CLIENTÈLE 3 SECHOIRS 1 CENTRALE DE PAIEMENT 7 MACHINES A LAVER 1 DISTRIBUTEUR DE LESSIVE moyennant le prix de 50.000€. La date d'entrée en jouissance est fixée au 06/04/2022. Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : 43 Cours de la libération, 33000 BORDEAUX.

22EJ09850

Acte de Me Yann JOUANDET, le 01/04/2022, enregistré au SDE DE BORDEAUX le 05/04/2022 Dossier 202200013751 référence 3304P61 2022N01519,

La société **JAFFRE AUSILIA**, SNC, capital : 1.000 €, siège à MERIGNAC (33700), 325 avenue de Verdun,

A cédé à la société **BARBOTIN**, SNC, capital : 1.000 €, siège à MERIGNAC (33700), 325 avenue de Verdun,

Le fonds de commerce TABAC, FRANÇAISE DES JEUX, PMU, PRESSE ET JOURNAUX, VENTE A EMPORTER DE BOISSONS, ..., TIMBRES, TITRES DE TRANSPORT, exploité à MERIGNAC (33700), 325 avenue de Verdun, 33 rue Auguste Lamire, connu sous le nom de « SAPHIR PRESSE », comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.

PRIX : 530.000 € (éléments incorporels : 500.600 €, Matériel et mobilier commercial : 29.400 €)

Entrée en jouissance fixée au jour de l'acte.

Oppositions dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au Cabinet LES JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST, 29-31 Rue Ferrère (33000) BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

22EJ09581

LOCATIONS GÉRANCES

Suivant acte sous-seing privé en date du 22 mars 2022, il a été décidé de résilier la location-gérance du fonds de commerce de fabrication industrielle et de vente en gros de pâtisserie sis et exploité 10 rue des Bruyères, Zone Industrielle de Couvertaire à Saint-Loubès (33450 Saint-Loubès), consentie depuis le 1er avril 1993 aux termes d'un contrat en date du 26 mars 1993 par **Monsieur Bernard Lussaut**, né le 24 décembre 1954 à Saint-André de Cubzac, demeurant 99 avenue de Techeney à Artigues-près-Bordeaux (33370), célibataire de nationalité française au profit de la Société **Aquitaine Spécialités,** société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 152.100 €, dont le siège social est situé Zone Industrielle de Couvertaire, 10, rue des Bruyères à Saint-Loubès (33450), immatriculé au RCS de Bordeaux sous le numéro 390 703 395. La résiliation a pris effet le 22 mars 2022.

22EJ09386

RÉGIMES MATRIMONIAUX

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Bertrand FAYE, Notaire Associée de la Société par Actions Simplifiée dénommée « NOTAIRES COEUR DU BASSIN, Maîtres Thomas de RICAUD et Bertrand FAYE, notaires associés », société multi-offices titulaire des études de LANTON (33138), 29 avenue de la République, et d' AUDENGE (33980), 3 avenue de Certes, et exerçant en qualité de notaire à AUDENGE, CRPCEN 33187, le 6 avril 2022, a été effectué un changement de régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Bernard Maurice René Victor **RÉTHORÉ**, retraité, et Madame Dominique Yvette **HAZERA**, retraitée, demeurant ensemble à MERIGNAC (33700) 50 Bis rue Jean Baptiste Charcot.

Monsieur est né à ANGERS (49000) le 31 janvier 1952,

Madame est née à PESSAC (33600) le 15 novembre 1953.

Initialement mariés à la mairie de MERIGNAC (33700) le 16 juillet 1977 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître BILDET, notaire à BORDEAUX, le 11 juillet 1977, ont désormais choisis d'adopter le régime légale de la communauté réduite aux acquêts.

A été apporté à la communauté par Monsieur :

-Les lots 107 et 66 d'un immeuble situé à MERIGNAC (GIRONDE) 33700 1 Rue de la Paix et cadastré section BY numéro 795 pour 02 hectares, 17 ares et 25 centiares ;

- Un bien situé à MERIGNAC (GIRONDE) 33700, rue Jean-Baptiste Charcot et cadastré section DN numéro 785 pour 2 ares et 95 centiares ;

A été apporté à la communauté par Madame :

- Un bien situé à MERIGNAC (GIRONDE) 33700, 50 Bis Rue Jean-Baptiste Charcot et cadastré section DN numéro 260 pour 08 ares et 35 centiares ;

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur les bien apportés, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

22EJ09348

JULIEN FIASSON Notaire
1 rue René Bourda
33820 SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
Tel : 05.57.94.05.70
Fax : 05.57.94.05.71

Suivant acte reçu par Maître Julien FIASSON, le 08 avril 2022 a été acté le changement de régime matrimonial portant adoption de la SEPARATION DE BIEN entre :

Monsieur Pascal Laurent **BÉHUE**, Technico-commercial et Madame Cynthia **HIJAZO-ROYO**, cuisiniste, demeurant ensemble à LA TESTE-DE-BUCH (33260) 49 Rue Jean Castandet cazaux .

Monsieur est né à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 30 novembre 1968,

Madame est née à LA TESTE-DE-BUCH (33260) le 27 août 1978.

Mariés à la mairie de LA TESTE-DE-BUCH (33260) le 18 septembre 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement seront reçues, s'il y a lieu, dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

22EJ09925

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas PEYRE, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHÉ, Agnès NUGÈRE", dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, titulaire de deux offices notariaux, à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat et à BORDEAUX, 1 Place Nansouty, CRPCEN 33039, le 1er avril 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Patrick **BEYNEL**, retraité, époux de Madame Nicole Lucienne GIRAUD, demeurant à CARBON-BLANC (33560) 49 place Neil Armstrong.

Né à LIBOURNE (33500) le 29 janvier 1956.

Marié à la mairie de LIBOURNE (33500) le 7 juillet 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Nicole Lucienne **GIRAUD**, retraitée, épouse de Monsieur Patrick BEYNEL, demeurant à CARBON-BLANC (33560) 49 place Neil Armstrong.

Née à SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26140) le 26 octobre 1945.

Mariée à la mairie de LIBOURNE (33500) le 7 juillet 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Les époux conviennent à titre de convention de mariage, conformément aux dispositions des articles 1520, 1524 et 1525 du Code civil, qu'en cas de dissolution de la communauté par le décès de l'un d'eux, et seulement dans ce cas, tous les biens meubles et immeubles qui composeront ladite communauté sans exception, appartiendront :

En cas de prédécés de Monsieur BEYNEL pour la toute propriété à Madame BEYNEL

En cas de prédécès Madame BEYNEL pour l'usufruit à Monsieur BEYNEL, et pour la nue propriété de l'intégralité de la communauté à Madame BEYNEL.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

22EJ09353

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Philippe JEAN, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée « Office Notarial B'A » à la résidence d'ARCACHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, CRPCEN 33059, le 12 avril 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la SEPARATION DE BIENS entre :

Monsieur Victor Ruben **COLMENERO**, et Madame Laetitia Joelle Josette **GUERRIAU**, demeurant ensemble à GUJAN-MESTRAS (33470) 207 avenue du Mal de Lattre de Tassigny.Monsieur est né à LA TESTE-DE-BUCH (33260) le 2 mars 1991, Madame est née à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012) le 3 octobre 1987.

Mariés à la mairie de ARCACHON (33120) le 3 octobre 2020 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

22EJ09991

CHOIX DE LOI APPLICABLE AU RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas Y AIGRE, Notaire Associé de la société« Y AIGRE NOT AIRES ASSOCIES », Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, CRPCEN 33026, le 7 avril 2022, a été conclu l' acte d'option de LOI APPLICABLE et CHOIX DU RÉGIME MATRIMONIAL adoption du régime français de la séparation de biens pure et simple

Monsieur Timothée Henri Marie **HEBRARD**, Commercial et Brand Manager, et Madame Victoria Joy **HARD INA**, Professeur D'anglais, Community Manager, Photographe professionnelle, demeurant ensemble à LE BOUSCAT (33110)28 Bis rue Caboy

Monsieur est né à ARCACHON (33 I 20) le 15 juillet 1991,

Madame est née à MISSISSIPPI (ETATS-UNIS) le 2 septembre 1992.

Mariés dans l'état de NEW YORK (ETATS-UNIS) le 19 juillet 2019 sous le régime de la séparation de biens comme ayant fixé leur première résidence habituelle à NEW YORK (ETATSUNIS). Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Américaine. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

22EJ09559

"Monsieur Serge **VITRICH**, retraité, né à TROYES (10000), le 19 mars 1941 et Madame Andrée Etiennette Charlotte **BECKER**, retraitée, née à SAINT DIZIER (52100), le 24 septembre 1949, demeurant Monsieur à NA THRANG (VIETNAM), 100/16 Phu Nung Bac Xa Vinhngoc, Madame à SOULAC SUR MER (33780), 4 rue de l'aconit, mariés à CASABLANCA (MAROC), le 26 juillet 1991, initialement sous le régime de la séparation de biens conventionnelle, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître BERRADA KET-TANI Camilia, notaire à CASABLANCA (MAROC), le 16 juillet 1991, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Caroline PRISSE, notaire à VENDAYS MONTALIVET, le 04 Mars 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Caroline PRISSE, notaire à VENDAYS MONTALIVET, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Caroline PRISSE"

22EJ09909

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

AVIS

Stéphanie PETIT
Notaire
324 Rue de l'Hôtel de Ville
33710 PUGNAC
66 rue Judaïque 33000 BORDEAUX
Diplôme Supérieur de Notariat

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 janvier 2022, **Monsieur Robert Jean SOULET**, Né à BORDEAUX (33000), le 16 décembre 1927, a consenti un legs universel au profit de Madame Marie-Line MAIRE née le 1e Novembre 1959 à EPINAL.

Consécutivement à son décès survenu le 9 Août 2021, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie PETIT, Notaire Associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée« N3B NOTAIRES », titulaire d'un Office notarial dont le siège est à BORDEAUX (33000) 266rue Judaïque, le 12 Janvier 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphanie PETIT notaire à BORDEAUX référence CRPCEN : 33137, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

22EJ09863

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe en date du 04/05/2012, Mademoiselle Simonne Raymonde Blanche **GIOT**, née à CAEN, le 29/08/1932, dt TALENCE (33400), Le Clos du Cèdre, 15 rue Antoine Carles, Bât B - Appt 74, célibataire, décédée à TALENCE le 04/02/2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, suivant procès-verbal en date du 29 mars 2022, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 05/04/2022.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire à PESSAC, 74 av Pasteur, notaire chargé du règlement de la succession.

22EJ09768

SCP V. TOURON SCHREIBER C. MARGNES - H. LERO C. VINCENT
Notaires associés
Place de la Halle CS 10031
47301 Villeneuve sur Lot

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 décembre 2019,

Monsieur Jean-François Patrick LARIBE, en son vivant retraité, demeurant à ARCACHON (33120) 6 rue des Marins.

Né à MONFLANQUIN (47150), le 10 novembre 1947.

Divorcé de Madame Vavitsara Pierrette RASAO, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de SAINTES (17100) le 15 novembre 2017, et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à ROYAN (17200) (FRANCE), le 21 mars 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Claire VINCENT, Notaire membre de la Société Civile Professionnelle « Valérie TOURON SCHREIBER, Carole MARGNES, Hélène LERO et Claire VINCENT, notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un office notarial » à VILLENEUVE-SUR-LOT, le 8 avril 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Claire VINCENT, notaire à VILLENEUVE SUR LOT, référence CRPCEN : 47059, dans le mois suivant la réception parle greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22EJ09745

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 09 novembre 2003, **Madame Elisabeth FAREZ** a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Cécile MEUNIER, Notaire associée de la Société Civile Professionnelle dénommée « Jean-Christophe BESSE, Cécile MEUNIER et Séverine PICARD, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à PARIS (7ème), 183 boulevard Saint-Germain, le 05 avril 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Carine CHALLIER-FLORENT, Notaire à RUEIL-MALMAISON, référence CRPCEN : 92020, dans le mois suivant la réception par le greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22EJ09419

EXTRAIT D'UN JUGEMENT DECLARATIF D'ABSENCE RENDU PAR LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX LE 10 MARS 2022

Par requête en date du 5 mars 2021, la société ESENCIA, représentée par Maître Patrick DAYAU, SCP d'Avocats inscrite au Barreau de BORDEAUX, sise 33 Rue Raymond Poincaré – 33110 LE BOUSCAT, Conseil de Monsieur Kévin CURINI, né le 24 février 1976 à THIONVILLE (57), de nationalité française, demeurant 733 Bis Route des Puits – 40270 LUSSAGNET ; Madame Jacqueline PAYEUR, née le 5 juillet 1936 à LANNION (22), de nationalité française, demeurant 11 Quai Crauser – 57100 THIONVILLE ; Monsieur Jacques PAYEUR, né le 8 juillet 1937 à DIEULOUARD (54), de nationalité française, demeurant Résidence Le Demeter – 20 Avenue d'Aygu – 26200 MONTELIMAR ; a demandé au tribunal de déclarer l'absence de **Madame Catherine CURINI**, née le 7 décembre 1957 à MONTAUBAN (82), de nationalité française, qui a cessé de paraître à son dernier domicile connu sis 384 Avenue de la Libération – Résidence D. DORAT – 4ème étage – 33110 LE BOUSCAT depuis le mois d'avril 1992.

Le tribunal statuant en Chambre du Conseil, par jugement contradictoire et en premier ressort,

Déclare l'absence de Madame Catherine CURINI, née le 7 décembre 1957 à MONTAUBAN (82), dont le dernier domicile connu est 384 Avenue de la Libération – Résidence D. DORAT – 4ème étage – 33110 LE BOUSCAT.

Ordonne la publication d'un extrait du présent jugement dans les journaux « ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS » et « LE JOURNAL DU MEDOC » dans un délai de 6 mois à compter du prononcé du jugement.

Rappelle que la présente décision sera déclarée non avenue si elle n'a pas été publiée dans ce délai.

Dit que le dispositif du présent jugement sera transcrit à la diligence de Madame le Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Bordeaux sur les registres de décès du domicile ou de la dernière résidence de l'absente.

Dit que la mention de cette transcription sera faite en marge des registres à la date du jugement déclarant l'absence et en marge de l'acte de naissance de Catherine PAYEUR, née le 7 décembre 1957 à Montauban (Tarn et Garonne).

Rappelle que le jugement déclaratif d'absence emporte à partir de sa transcription tous les effets que le décès établi de l'absente aurait eus et que les mesures prises par l'administration des biens de Catherine PAYEUR née le 7 décembre 1957 à Montauban (Tarn et Garonne) prennent fin.

Dit que la présente décision sera notifiée par le Greffier au ministère Public et par lettre recommandée avec accusé de réception à Monsieur Kévin, Jean, Rocco CURINI, Madame Jacqueline, Jeanne GUEGOU Veuve PAYEUR et à Monsieur Jacques PAYEUR.

Fait à BORDEAUX, le 11 avril 2022

SCP ESENCIA

Me Patrick DAYAU

Avocat au Barreau de BORDEAUX

22EJ09751

Suivant testament olographe du 03/01/2012, **M. FAURE Edmond Georges Daniel**, né à Bordeaux, le 24/11/1941, demeurant à Bordeaux 33000 95 rue Ernest RENAN, décédé à Bordeaux (33000), le 21/01/2022, a institué un légataire universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître DENEUFBOURG Anne-Sophie 19 avenue du Général LECLERC 77320 La Ferté-Gaucher, le 28/02/2022, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 05/04/2022. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître DENEUFBOURG Anne-Sophie. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

22EJ09782

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce parue le 08/04/2022 concernant la société : **TECHNICOM33**, il y avait lieu de lire Par acte SSP du 06/04/2022

22EJ09432

A3C
Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon – Langon – Mérignac – Portets.
www.a3caudit.com

DISTRIPOMS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 37 B Chemin du Broustera - 33185 Le Hailan

RECTIFICATIF / ADDITIF

Additif (ou rectificatif) à l'annonce n° EJU 203730/N°22EJ09173

parue le 8 Avril 2022, concernant la société DISTRIPOMS il a lieu de lire en plus de Président, Directrice Gérnérale Mme Nadia GAUTERON– demeurant au 37 bis Chemin du Broustera – 33 185 Le Haillan

22EJ09548

---

additif à l'annonce N°22EJ09196 concernant **DIET FIRST** : La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 538 946 377 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE. Gérante : Madame Corinne BAUBIT, demeurant 4 les Bernards Haut 33620 ST MARIENS

22EJ09638

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF annonce n°22EJ07416 parue le 25/03/2022, concernant la **SCI NAVARRE** 15 bis rue du Port 33640 BEAUTIRAN Il y a lieu de supprimer " décidé d'étendre l'objet social à toutes .... et de modifier l'art 2 des statuts, elle a également".

22EJ09678

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

RECTIFICATIF / ADDITIF

Rectificatif à l'annonce 22EJ04333 parue le 18 février 2022 concernant l'avis de constitution de la SAS MEDOC BIO CO2. Il y a lieu de lire : « Directeur général : Monsieur Jim JASTSZEBSKI demeurant route de Pauillac, 684 rue de Mauricet – 33990 HOURTIN » au lieu de « Vice Président : Monsieur Jim JASTSZEBSKI demeurant route de Pauillac, 684 rue de Mauricet – 33990 HOURTIN ».

22EJ09977

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce EJU201108, 22EJ06505 concernant la société **LA GIRONDINE IMMOBILIER** parue le 10/03/2022 dans LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, il fallait lire :

Par ASSP en date du 08/03/2022, il a été constitué une SAS dénommée : LA GIRONDINE IMMOBILIER Sigle : LGI Siège social : 9 RUE VAUBAN 33000 BORDEAUX Capital : 1000 € Objet social : Transactions immobilières, Gestion immobilière Président : la société THE UNICORN COMPANY SARL située 3 RUE DES PORTES DE CAUDERAN 33200 BORDEAUX immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 891935819 Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

en lieu et place de

Par ASSP en date du 08/03/2022, il a été constitué une SAS dénommée : L'AGENCE GIRONDINE Sigle : LGI Siège social : 9 RUE VAUBAN 33000 BORDEAUX Capital : 1000 € Objet social : Agence immobilière Président : la société THE UNICORN COMPANY SARL située 7 RUE DES PORTES DE CAUDERAN 33200 BORDEAUX immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 891935819 Directeur Général : la société THE UNICORN COMPANY SARL située 7 RUE DES PORTES DE CAUDERAN 33200 BORDEAUX immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 891935819 Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX..

Le reste est sans changement.

22EJ09832

MINERAL

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros
Siège social : 12 Place de la Bourse 33000 BORDEAUX
RCS de Bordeaux 790 233 159

Par acte unanime en date du 21.03.2022, les associées ont décidé :

- de procéder au transfert du siège social qui était fixé 185 Boulevard du Maréchal Leclerc – Immeuble le Plaza – Bâtiment B - 33000 BORDEAUX, pour le porter au 12 Place de la Bourse 33000 BORDEAUX et ce à compter du même jour ;

- de modifier la dénomination sociale qui était DLLP pour la fixer à MINERAL à compter du même jour

Les articles 2 et 4 des statuts sont modifiés en conséquence.

22EJ09776

---

les avocats

Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

RECTIFICATIF / ADDITIF

RECTIFICATIF à l'annonce EJU203433, N°22EJ08602 parue le 1er avril 2022, il fallait lire :

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL EKIP', 6-7 Boulevard Aristide Briand - 33500 LIBOURNE.

Pour avis

22EJ09961

CYCLE AUTO DEVELOPPEMENT SERVICE

Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social : 4 rue de Bouilhas, Aubie et Espessas
33240 Val de Virvée
444 305 650 RCS LIBOURNE

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° LVE123857 parue le" 18/02/2022", concernant la société CYCLE AUTO DEVELOPPEMENT SERVICE, il a lieu de lire : Les associées ont décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour au lieu de Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/01/2022 et sa mise en liquidation.

22EJ09737

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

AUTRE JUGEMENT D'OUVERTURE

(Jugement du 06 avril 2022)

SARL MAG SERVICES, 9 Rue de Condé, 33064 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 500 125 638. Toutes prestations de services concourant à la commercialisation de tous articles et produits notamment la réception de marchandises la mise en rayon l'installation de vitrines la gestion des caisses le contrôle des magasins et plus généralement toutes prestations de services permettant la gestion de moyennes et grandes surfaces. Jugement prononçant la réouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire en date du 6 avril 2022.

13302515187030

SARL MDC AQUITAINE (MDC), Avenue Descartes et, Avenue Gay Lussac, 33370 Artigues Près Bordeaux, RCS BORDEAUX 802 264 523. Gros oeuvre démolition maçonnerie plâtrerie carrelage peinture. Jugement prononçant la réouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire en date du 6 avril 2022.

13302515187034

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 avril 2022)

SANGARE Kabinet, 22 Rue des Résédas, Appartement 1104, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 752 332 247. Transport De Marchandises Au Moyen De Véhicule Inférieur Ou Égal À 3,5t De Ptc, Transport Au Moyen De Véhicules De Moins De 4 Roues. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2022 , désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302515092924

BLANVILLAIN Anaïs, 15 Sente des Caboteurs, Bâtiment G Appartement G401, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 901 807 172. Vente De Produits Bien Être À Base De Cbd. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 mars 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique

prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515092934

SAS LE COMPTOIR DU B (C.D.B), 64 Avenue Auguste Ferret, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 841 091 374. Achat vente de vins, champagnes, alcool et spiritueux, articles de décoration, mode, arts de la table, souvenirs, produits régionaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 mars 2022 , désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515092931

SAS AGRISUD, 9 Rue des Moulins, 33190 la Réole, RCS BORDEAUX 811 366 194. Dénoyautage pruneaux et autres fruits, commerce de fruits et légumes, entretien création de parcs privés et autres travaux agricoles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515092927

(Jugement du 06 avril 2022)

SAS GROUPE CENTRE DISTRIBUTION MATERIAUX UNION, 17 Avenue de Berlincan, 33160 Saint-Médard-En-Jalles, RCS BORDEAUX 894 345 552. Centre de distribution de matériaux et matériels de bâtiment et autres. import export. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515187072

SAS EURO GROUP INVEST, 12 Rue du Galus, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 511 003 782. Holding et prestations de services. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515187043

SARL GROUP'ENR, 12 Rue du Galus, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 809 652 886. Installation et commercialisation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 octobre 2020, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515187047

SAS CC 33, 3 le Luc Nord, 33720 Guillos, RCS BORDEAUX 829 536 770. Chauffeur Vtc et tous services à la personne pour les particuliers et les professionnels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 octobre 2020, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515187050

SAS SUD RENOV, 26 Rue d'Audenge, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 845 021 617. Travaux de peinture et rénovation, décoration, aménagement d'intérieur, tous corps d'état. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515187060

SAS PIC'VERRE, 49 et 53 Rue Paul Louis Lande, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 848 418 323. Toutes prestations de service liées à la collecte des déchets et notamment de verre, ayant pour objectif l'utilité sociale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 mars 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515187063

SAS HELLO PRIMEUR, 3 Chemin du Brondeau, 33370 Pompignac, RCS BORDEAUX 849 276 050. L'achat, la vente et le stockage de fruits et légumes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515187066

SAS ISULA MEA, 7 Allée de Chartres, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 853 281 640. L'édition de revues et périodiques, les activités des agences de presses, les services d'information et de communication, la production de films et de programmes pour la télévision, la production de films pour le cinéma, le commerce en détail d'habillement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 octobre 2020 , désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515187069

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 06 avril 2022)

EIRL FRANCOIS CHAMORRO, 8 Rue de l'Église, 33590 Jau-Dignac-Et-Loirac, RCS BORDEAUX 482 597 648. Entreprise De Travaux Viticoles Et Agricoles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021 désignant mandataire judiciaire Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515187027

SAS Elwin, 9 Rue André Darbon, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 820 036 473. La conception, l'édition, la commercialisation, l'installation, la maintenance et la formation à l'utilisation de logiciels en Saas (software as a service) pour les professionnels du patrimoine et de la finance tels que les conseillers en gestion de patrimoine, conseillers en investissement financier, intermédiaires financiers et intermédiaires d'assurance (société de courtage, agents généraux), compagnies d'assurance, société de gestion et banques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 mars 2022 désignant administrateur Selarl Ajilink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515187040

SARL BMG, 10 Rue Louis Combes, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 833 554 314. Restauration. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302515187056

JUGEMENT METTANT FIN À LA PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 06 avril 2022)

SARL FRANKLIN-MONTESQUIEU, 8 Rue Montesquieu, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 424 492 932. Vente détail vêtements masculin. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 631-16 du code de commerce.
13302515187024

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 avril 2022)

SAS APS SECURITE (APS), Rue Robert Caumont les Bureaux d, Lac Ii Immeuble P, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 812 023 158. Sécurité des biens, des personnes, gardiennage avec ou sans chien. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux.
13302515187037

CONVERSION EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 06 avril 2022)

SAS ST MANAGEMENT, 7 Rue du Golf, Parc Innolin, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 323 944 736. L'exploitation, la gérance, l'affrètement, l'achat ou la vente de tous les navires français ou étrangers, appartenant ou non à la société et, en général, toutes les opérations Maritimes s'y rattachant directement ou indirectement, en ce inclus la mise à disposition de gens de mer et le placement des gens de mer, la création ou l'acquisition et l'exploitation de tous les établissements commerciaux ou industriels utiles à la réalisation de l'objet ci-dessus. Jugement convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire et désignant administrateur SELARL Fhb 76 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : assister.
13302515187020

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 06 avril 2022)

SARL GE SOLUTIONS, 54 Rue Duquesne, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 832 422 836. Conseil et assistance à la constitution, à la gestion et à l'animation de groupements d'employeurs, le conseil et l'assistance à la mise en place de solutions optimisées de gestion de l'emploi et des ressources humaines. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.
13302515187053

MIROITERIE DU BASSIN SAS au capital de 1000 euros 10 Allée François Mansart 33470 Gujan-Mestras RCS BORDEAUX 849725528 Par Ordonnance du Tribunal de Commerce de Bordeaux du 18/03/2022, la SELARL ASCAGNE AJ SO, 46 rue des Trois Conils 33000 Bordeaux, prise en la personne de Me Aurélien MOREL, a été nommée administrateur provisoire de la société, et ce, pour une durée de 4 mois.
22EJ09480

Par jugement en date du 5 avril 2022, Le Tribunal de Commerce de BORDEAUX a rétracté en toutes ses dispositions le jugement rendu le 22 février 2022 ouvrant une procédure de redressement judiciaire à l'égard de **SAS TEAM CONCEPT & CO** 7 allées de Chartres - 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 885 364 000
22EJ09793

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 05 avril 2022)

SA CNIM Groupe, 58 Avenue de Wagram, 75017 Paris 17e Arrondissement, RCS PARIS 662 043 595. Stockage et maintenance industrielle en matière de chaudière industrielle. Jugement du tribunal de commerce de PARIS en date du 05/04/2022 arrête le plan de cession au profit de : SA PAPREC GROUP, Sous le n° P202200118.
13302515023675

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 06 avril 2022)

SAS BforBiz, 4 Rue Émile Baudot, 91120 Palaiseau, RCS EVRY 789 626 991. Solution publicitaire internet. Jugement du tribunal de commerce de Evry, prononce en date du 6 avril 2022, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022J00176, date de cessation des paiements le 4 mars 2022 désigne Administrateur Selarl Fhb, pris en la personne de Me Hélène Bourbouloux, Administrateur Judiciaire Associée 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine avec pour mission : d'assister le débiteur pour tous actes concernant la gestion de l'entreprise, Mandataire judiciaire La Selarl Mjc2a, en la personne de Maître Ancel, Mandataire Judiciaire 9 Boulevard de l'Europe 91050 Évry Cedex, et ouvre une période d'observation expirant le 6 octobre 2022 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.
13302515266894

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 05 avril 2022)

SARL CJD CONSEILS, Lieu-Dit les Bordes, Lieu-Dit les Bordes, 24330 Bassilac, RCS PERIGUEUX 508 599 537. Expertise comptable conseil. Jugement du tribunal de commerce de Périgueux prononçant en date du 05 Avril 2022 la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Octobre 2021, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux.

13302515266528

ROESNER Catherine, 19 Route du Chambon, 24430 Marsac-Sur-L'Isle, RCS PERIGUEUX 517 533 378. Vente De Fromages Fermiers. Jugement du tribunal de commerce de Périgueux en date du 05 Avril 2022 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux, et mettant fin à la mission de l'administrateur.

13302515266320

Par jugement en date du 14 décembre 2021, Le Tribunal de Commerce de PERIGUEUX a prononcé la liquidation judiciaire, et a nommé en qualité de liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER - 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX, date de cessation des paiements fixée au : 01/09/2021, **SAS TEAM CONCEPT & CO** 7 allées de Chartres - 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 885 364 000

22EJ09847

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE-SUR-YON

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 08 avril 2022)

SARL ROUHAUD ETS, 3 Rue du Stade, 85280 la Ferrière, RCS LA ROCHE SUR YON 489 334 409. Charpente, menuiserie en bâtiment, aménagement de magasins, couverture, constructions ossature bois. Clôture pour insuffisance d'actif par jugement du : 06/04/2022.

13302515265363

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE Par jugement du 31/03/2022, le tribunal de commerce de VIENNE a arrêté le plan de cession et prononcé la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire avec effet au 01/04/2022 de la société **GAVRIANE**, prise de participation, 85 rue Condorcet 38090 VAULX-MILIEU - 514 801 414 RCS Vienne Liquidateur judiciaire : Selarl ALLIANCE MJ représentée par Maîtres Cédric CUINET et Véronique PEY-HARVEY 1 rue du Musée 38200 Vienne

22EJ09481

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, rectifie le jugement du 17 décembre 2021 ayant arrêté le plan de sauvegarde de :

S.C. DU CHATEAU LAMOTHE Activité : Culture de la vigne Château Lamothe 33250 CISSAC MEDOC RCS de Bordeaux : 781 886 999

Selon les modalités suivantes :

Il convient de lire :

- le paiement de l'intégralité du passif échu et à échoir, sur une période de 15 ans (option n°1) à raison de 1 % les deux premières années, 3 % la troisième année, 5 % de la quatrième à la quatorzième année et 40 % la quinzième année,

- le paiement de l'intégralité du passif échu et à échoir, selon les modalités de l'option n°2, sur 20 ans par annuités constantes, concernant exclusivement les seuls huit créanciers ayant expressément accepté cette option, à savoir : la MSA de la Gironde, la société Atlantique emballage, la société Euralis distribution, Monsieur Fabre Éric, Monsieur Fabre Vincent, O-I distribution sud-ouest, la société Pronektar sciage du Berry, et Soufflet,

- le paiement de l'intégralité du passif échu et à échoir, dans les conditions de l'option n° 3, spécifique à neuf créances de trois établissements bancaires différents, avec application du taux révisé à 1,2 % pour les contrats de prêt MLT supérieurs à un an en contrepartie d'un paiement linéaire, à raison de cinq premières échéances de 6,66 % chacune, et de la sixième à la quinzième à raison de 6,67 % chacune, concernant trois créances de là banque populaire Aquitaine centre Atlantique, quatre créances de la BNP Paribas et deux créances de la caisse régionale de Crédit Agricole mutuel d'Aquitaine,

- le paiement de l'intégralité du passif échu et à échoir, dans les conditions de l'option n°4, spécifique aux fournisseurs, à raison d'un paiement comptant à la première échéance du plan à hauteur de 30 % contre abandon du solde de 70 %, et application de cette option aux créanciers restés taisant après consultation, soit Espagnet et Séguin

Dit que les autres dispositions du jugement sont sans modification.

Commissaire à l'exécution du plan : Maître CAVIGLIOLI S.C.P. CAVIGLIOLI BARON FOURQUIE 58, Rue Saint Genès 33000 BORDEAUX

22EJ09545

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, rectifie le jugement du 17 décembre 2021, ayant arrêté le plan de sauvegarde de :

S.A.R.L. DOMAINES FABRE EN HAUT MEDOC Activité : Exploitant viticole Château Lamothe 33250 CISSAC RCS de Bordeaux : 394 364 731

Il convient de lire :

- le paiement de l'intégralité du passif échu et à échoir, sur une période de 15 ans (option n°1) à raison de 1 % les deux premières années, 3 % la troisième année, 5 % de la quatrième à la quatorzième armée, et 40 % la quinzième année,

- le paiement de l'intégralité du passif échu et à échoir, par pacte annuel constant de 5 % chacun (option n°2), pour une durée de 20 ans, applicable exclusivement aux créanciers ayant expressément accepté cette option, à savoir quatre établissements bancaires, pour neuf créances, la caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes, la caisse régionale de Crédit Agricole mutuel d'Aquitaine, la BNP Paribas, et la MSA de la Gironde.

Dit que les autres dispositions du jugement sont sans modification.

Commissaire à l'exécution du plan : Maître CAVIGLIOLI S.C.P. CAVIGLIOLI BARON FOURQUIE 58, Rue Saint Genès 33000 BORDEAUX

22EJ09547

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, rectifie le jugement du 17 décembre 2021 ayant arrêté le plan de sauvegarde de :

S.C.E AGRICOLE DE LA TONNELLE Activité : Culture de la vigne Château Lamothe 33250 CISSAC MEDOC RCS de Bordeaux : 328 038 526

Selon les modalités suivantes : Il convient de lire :

- le paiement de l'intégralité du passif échu et à échoir sur une période de 15 ans (option n°1) à raison de 1 % les deux premières armées, 3 % la troisième armée, 5 % de la quatrième à la quatorzième armée et 40 % la quinzième armée,

- le paiement de l'intégralité du passif échu et à échoir, par pactes annuels constants de 5 % chacun (option n°2), sur une durée de 20 ans, applicable exclusivement aux créanciers ayant expressément accepté cette option, à savoir la BNP Paribas, la MSA de la Gironde, la société Atlantique emballage, la caisse régionale de Crédit Agricole mutuel d'Aquitaine, Monsieur Eric Fabre, la société Euralis distribution, O-I distribution sud-ouest, Sciage du Berry, Soufflet et Monsieur Vincent Fabre.

Dit que les autres dispositions du jugement sont sans modification.

Commissaire à l'exécution du plan : Maître CAVIGLIOLI S.C.P. CAVIGLIOLI BARON FOURQUIE 58, Rue Saint Genès 33000 BORDEAUX

22EJ09549

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

AFUL 130 COURS VICTOR HUGO 33 allée de Chartres CS 41022 33074 BORDEAUX CEDEX

Fixe provisoirement au 15 Mars 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL LAURENT MAYON, 54 cours Georges Clémenceau-33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à six mois le délai dans lequel Me MAYON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse http://www.creditors-services.com

22EJ09551

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de sauvegarde à l'égard de :

SCCV DU PONT DE L'ORIENT Activité : acquisition de terrains, construction en vue de leur vente, en totalité ou par fractions, d'ensembles immobiliers sur les terrains acquis dont le siège social est Boulevard du Parc des expositions Ilot C 4-2 Les bureaux du Tasta 33520 BRUGES immatriculée au RCS de BORDEAUX, sous le numéro : 538 631 904.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse http://www.creditors-services.com

22EJ09553

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS
SE CHARGENT DE VOTRE PUBLICITÉ
LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES VENDREDIS

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Madame Marie-Christine COURRIAN Profession : Culture de la vigne 32 rue des Colombiers Château Chantelys - Ld Lafon 33340 BLAIGNAN PRIGNAC SIRET : 335 111 670 00014

Fixe provisoirement au 16 Décembre 2021 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 - 2 rue de Caudéran -33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MANDON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse http://www.creditors-services.com

22EJ09554

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

S.C.A. VIGNOBLES ESPAGNET Activité : Exploitation de tous biens agricoles et particulièrement la mise en valeur d'une propriété sise à Langon Route d'Auros Château La Croix 33210 LANGON immatriculée au RCS de Bordeaux, sous le numéro : 400 061 834

Fixe provisoirement au 15 Mars 2021 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me SILVESTRI dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse http://www.creditors-services.com

22EJ09556

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, arrête le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

S.C.I. LAYGUE IMMOBILIER Activité : acquisition, prise à bail, mise en valeur de tous terrains et édification de bâtiments BORDEAUX TECHNOPOLIS Site Montesquieu - 6 allée Jacques Latrille 33650 MARTILLAC RCS de Bordeaux : 539 364 455

Selon les modalités suivantes :

- paiement de l'intégralité du passif échu et à échoir, à raison de neuf annuités, de 8 % les deux premières années et de 12 % les années suivantes.

Dit que le paiement de la première annuité s'effectuera au plus tard le 8 avril 2023, et le paiement de chacune des annuités suivantes à chacune des dates anniversaire de l'adoption du plan.

Commissaire à l'exécution du plan : Me BAUJET SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

22EJ09557

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

M. Antoine LECA Profession : Paysagiste 6 rue de l'océan Piraillan - Le canon33950 LÈGE CAP-FERRET immatriculé sous le n° SIRET : 442 963 492 00024.

Liquidateur : Me SILVESTRI SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

22EJ09560

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée de :

EARL PHILIPPE BASTOURE 10 Chemin du Bourg 33670 SAINT GENES DE LOMBAUD immatriculée au RCS de Bordeaux, sous le numéro : 432 445 195.

Liquidateur : Me SILVESTRI SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

22EJ09562

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

SOCIÉTÉ CIVILE R.M.G Activité : acquisition, gestion, exploitation par bail, location ou autres de tous biens et droits immobiliers 7 Lieudit "Trajet" 33410 LARROQUE immatriculée au RCS de Bordeaux, sous le numéro : 503 544 546

Liquidateur : SELARL LAURENT MAYON 54 Cours G. Clemenceau 33000 BORDEAUX

22EJ09565

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Association AIDE A DOMICILE 3B avenue de Binghamton BP 70044 33260 LA TESTE DE BUCH.

Liquidateur : Me SILVESTRI SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

22EJ09568

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Mme Marie-Hélène CHAUVIN Profession : Infirmière libérale 101 rue Detrois 33200 BORDEAUX immatriculée sous le n° SIRET : 508 781 309 00028.

Liquidateur : Me SILVESTRI SCP SILVESTRI BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

22EJ09572

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

EARL LOIC & SIMON Activité : exploitation et gestion de biens conchylicoles et plus particulièrement ostréicoles 22, rue Berthelot PETIT PIQUEY 33950 LÈGE CAP FERRET immatriculée au RCS de Bordeaux, sous le numéro : 812 108 868.

Liquidateur : Me BAUJET SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

22EJ09573

Par jugement en date du 08 Avril 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

M. Hervé HIBON Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion 12, Rue Lafontaine 33530 BASSENS SIRET : 424 812 634 00014

Liquidateur : Me SILVESTRI SCP SILVESTRI BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

22EJ09574

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

CONSEIL NATIONAL DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES & DES MANDATAIRES JUDICIAIRES

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS

ekip' MANDATAIRES JUDICIAIRES

SELARL EKIP' – MANDATAIRE JUDICIAIRE
2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX

À VENDRE PLACES DE PARKING A ANDERNOS-LES-BAINS (33510)

228 Boulevard de la République

Les offres devront impérativement être adressées auprès du Juge-commissaire, le **11-05-2022 à 9h** dans le cadre de son audience près le Tribunal de Commerce de Bordeaux, 1 place de la Bourse, 33000 Bordeaux

Aucune offre déposée passé ce délai et/ou déposée auprès de la SELARL EKIP' ne sera acceptée.

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site www.ekip.eu onglet «cession d'actif», référence : **20462**

contact : anne.lancon@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE INTERNET WWW.MJ-SO.COM

ECHOS JUDICIAIRES-GIRONDINS

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM .....
PRÉNOM .....
ENTREPRISE .....
ADRESSE .....
EMAIL .....
TEL .....

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / **05 57 14 07 55**

NOUVEAU CALCUL DE L'INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

À compter du quatrième trimestre 2021, l'indice des loyers commerciaux (ILC) est calculé selon une nouvelle formule conduisant à de moindres revalorisations.

Le mode de calcul de l'indice des loyers commerciaux (ILC) est modifié à compter de l'indice du quatrième trimestre 2021, publié en mars 2022.

La nouvelle formule de calcul conduit à une baisse de l'ILC de 0,93 % par rapport au troisième trimestre 2021 (118,59 contre 119,70). Sur un an, l'ILC du quatrième trimestre progresse néanmoins de 2,42 % mais la revalorisation des loyers indexés sur l'ILC du quatrième trimestre 2021 est réduite de moitié. Les revalorisations fondées sur les indices des trimestres suivants seront également limitées.

La modification est issue des travaux de l'Insee réalisés à l'occasion des assises du commerce lancées en décembre 2021. L'Insee a relevé que la prise en compte pour 25 % de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail se traduisait par plus de volatilité et favorisait les hausses de l'indice. L'indice du chiffre d'affaires inclut en outre le commerce en ligne, en forte progression depuis 2014 (+ 100 %), ce qui entraîne une hausse des loyers des magasins physiques et des locaux loués par bail commercial, hausse qui n'a pas de justification économique.

Depuis 2008, l'ILC est composé pour 50 % de l'indice des prix à la consommation (IPCL), pour 25 % de l'indice du coût de la construction (ICC) et pour 25 % de l'indice du chiffre d'affaires dans le commerce de détail (ICAVaCD).

Désormais, l'ILC est composé pour 75 % de l'indice des prix à la consommation et pour 25 % de l'indice du coût de la construction.

L'indice des loyers pour les activités tertiaires (ILAT) n'est pas modifié. Pour le quatrième trimestre 2021, l'ILAT s'établit à 118,97, en hausse de 1,16 % sur un an et de 4,30 % sur trois ans.

Quant à l'indice du coût de la construction (ICC) du quatrième trimestre 2021, il demeure stable sur un an à 1886.

Référence
Décret 2022-357 du 14 mars 2022

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T3	115,70	+ 0,09 %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE
PLAFOND MENSUEL

2022 : 3 428 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	FÉVRIER 2021	FÉVRIER 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	105,12	108,94	+ 3,6 %
INDICE HORS TABAC	104,24	108,14	+ 3,74 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
2e TRIMESTRE 2021	131,12	+ 0,42 %
3e TRIMESTRE 2021	131,67	+ 0,83 %
4e TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,57 €	1 603,12 €

TENDANCES BOURSE

ALIENOR
CAPITAL

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS ET GESTION DE FONDS
18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

INDICES ACTIONS

	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 537,41	4,4%	-8,6%	6,1%	7 376,37	5 962,96	France
SBF 120	5 069,20	4,4%	-8,6%	4,4%	5 706,97	4 613,33	France
EURO STOXX 50	3 831,47	3,9%	-10,9%	-3,3%	4 392,15	3 505,29	Europe
S&P 500	4 452,17	5,9%	-6,6%	7,9%	4 796,56	4 170,70	USA
NASDAQ 100	14 127,83	6,2%	-13,4%	2,2%	16 501,77	13 046,64	USA
FOOTSIE 100	7 576,66	5,9%	2,6%	10,0%	7 672,40	6 959,48	Royaume-Uni
DAX 30	14 124,95	3,6%	-11,1%	-7,2%	16 271,75	12 831,51	Allemagne
SMI	12 378,87	7,7%	-3,9%	10,7%	12 939,17	11 057,06	Suisse
NIKKEI	26 334,98	4,7%	-8,5%	-10,8%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 213,33	-2,9%	-11,7%	-5,8%	3 639,78	3 063,97	Chine

VALEURS RÉGIONALES

	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,14	-1,2%	N/A	N/A	14,02	12,00	-
AIR MARINE	1,95	62,5%	7,1%	-2,5%	1,99	1,20	-
ASHLER ET MANSON	2,40	5,3%	10,1%	10,1%	2,40	2,18	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	-42,3%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,35	7,1%	0,0%	-7,2%	1,74	1,23	-
CHEOPS TECHNOLOGY	78,00	6,8%	1,3%	72,6%	81,00	73,00	6,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	452,00	-1,7%	-3,0%	0,4%	472,00	426,00	6,5%
EAUX DE ROYAN	91,00	-1,6%	-1,6%	-9,0%	104,00	86,00	10,6%
EUROPLASMA	0,03	-29,3%	-76,7%	-97,9%	0,13	0,03	-
FERMENTALG	2,70	16,5%	-13,1%	-7,6%	3,14	2,15	-
GASCOGNE	3,53	16,1%	-5,6%	-29,4%	3,86	2,82	-
GPE BERKEM	9,40	16,3%	-7,8%	N/A	10,50	8,08	-
GPE PAROT (AUTO)	2,28	16,3%	-12,3%	-17,1%	2,66	1,89	-
HYDROGENE DE FRANCE	31,60	3,4%	19,5%	N/A	32,50	25,20	-
I.CERAM	10,40	-7,4%	-36,6%	-69,9%	17,80	10,20	-
I2S	5,60	-5,1%	14,3%	60,0%	5,90	4,60	2,5%
IMMERSION	4,60	-1,7%	-23,3%	165,9%	6,50	4,30	-
IMPLANET	0,27	-9,8%	-13,5%	-74,7%	0,40	0,26	-
KLARSEN DATA	2,42	15,0%	3,2%	192,4%	2,49	1,78	-
LECTRA	41,35	5,4%	-1,5%	38,5%	44,20	35,95	0,9%
LEGRAND	81,76	-2,3%	-20,5%	-0,9%	103,80	80,28	2,0%
MULTIMICROCLOUD	0,71	0,0%	29,1%	179,5%	0,71	0,55	-
O SORBET D'AMOUR	2,14	56,2%	7,0%	-61,1%	2,48	1,37	-
OENEO	13,80	-1,0%	0,4%	25,7%	15,50	13,52	1,4%
POUJOULAT	80,50	9,5%	61,6%	121,2%	85,00	49,60	0,7%
SERMA TECH.	392,00	0,0%	28,9%	-3,0%	488,00	292,00	0,9%
UV GERMI	4,61	12,9%	-39,1%	-52,5%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	6,76	38,0%	-1,3%	-18,0%	7,35	4,20	-

MARCHÉ DE L'OR

	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin
LINGOT 1 KG	€57 800,00	16,1%	-1,0%
NAPOLÉON 20 F 5,81 G	€351,90	17,6%	3,9%
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	€1 929,00	12,8%	9,8%
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	€1 070,00	25,9%	21,8%
PIÈCES 50 PESOS 37,50 G	€2 229,75	18,7%	1,8%
SOUVERAIN 7,32 G	€436,00	13,0%	2,2%
PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G	€345,00	14,4%	1,9%
PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G	€365,50	18,4%	3,5%
PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G	€344,90	16,1%	1,9%
KRUGERRAND 31,10 G	€1 939,75	15,8%	6,8%

MARCHÉ DES CHANGES (/€)

	Dernier cours	Var. 31/12	Pays
DOLLAR USD	1,09	-4,2%	États-Unis
LIVRE GBP	0,84	-6,9%	Royaume-Uni
FRANC SUISSE CHF	1,02	-5,8%	Suisse
DOLLAR CAD	1,37	-12,1%	Canada
YEN JPY	137,01	8,3%	Japon
COURONNE DKK	7,44	0,0%	Danemark
COURONNE SEK	10,31	2,8%	Suède
RAND ZAR	15,91	-11,7%	Afrique du Sud
DOLLAR AUD	1,47	-7,8%	Australie
YUAN RMB	6,95	-12,5%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

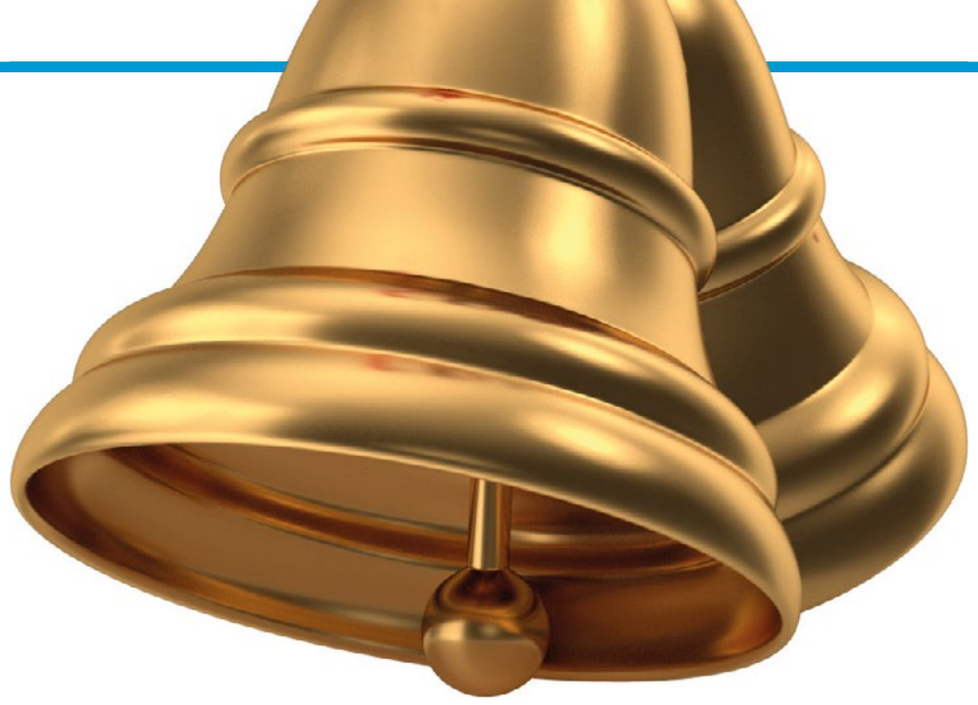

CETTE ANNÉE, LES CLOCHES FONT TIKTOK.

Retrouvez dès maintenant
la Chambre des notaires de la Gironde
sur son compte TikTok : **@notaires33**

Plus d'infos sur
chambre-gironde.notaires.fr

Chambre des notaires
de la Gironde

VESTIAIRE